

AURES : Révolte de 1916

Par : Ammar NEGADI

A titre indicatif :

Le Centre Mac—Mahon / Aïn Touta créé en 1872 avait une superficie de 922 hectares répartis en 20 lots agricoles de 24 ha, soit 480 ha. Reste 442 ha divisés en deux lots industriels.

Quant à la commune proprement de Mac-Mahon elle avait une superficie de 283 852 ha occupée par 391 français et 34 066 «indigènes».

Sur ces bases, on peut faire un calcul simple qui démontre que la colonisation avait divisée en deux un territoire, refouler la population locale sur une moitié (la moins bonne ...) et distribuer l'autre aux colons.

Dans le cas de Mac-Mahon / Aïn Touta 34 000 «indigènes» sur 18 000 ha et 400 français sur 16 000 ha.

Bibliographie :

Ageron Ch.-R. : *«Les troubles insurrectionnels du sud Constantinois Novembre 1916. - Janvier 1917»* in *«L'Algérie Algérienne de Napoléon III à de Gaulle»*. Paris, 1980,

DEJEUX (Jean) : *«Le bandit d'honneur en Algérie : de la réalité et de l'oralité à la fiction»*, Paris, Awal, La Boîte à Documents, Etudes et Documents Berbères, Volume 4, 1988, pp. 39-60, 63 notes, ill., ann.

Depont O. : *«Les troubles insurrectionnels dans l'arrondissement de Batna en 1916. 1917»*, Alger,

Depont O. : *«Pages d'histoire, une insurrection en Algérie 1916-1921»*, Revue de l'Afrique du nord.

LETAN (Robert) : *«La révolte des Aurès de 1916 dans les Aurès»*, 572 pages, nombreuse photos d'époque. Table des index de nom propres et de lieux. Est disponible chez l'auteur R. Letan 36, rue de l'Isère 20100 Casablanca

SOUGUENET (L.) : *«Mission dans l'Aurès (1915-1916)»*, Paris, La Renaissance du livre, 1928,

St Arnaud : *«Lettres du Maréchal St Arnaud sur ses compagnes dans l'Aurès»*,

Abdelhamid ZOUZOU : *«L'Aurès au temps de la France coloniale. Evolution politique, économique et sociale (1837-1939)»*. Alger, Ed. Houma, 2001, 1 996 p. en 2 volumes.

(L'auteur, professeur en histoire contemporaine à l'université d'Alger, a passé quinze années de recherche et de documentation pour présenter une thèse de doctorat d'Etat à l'université Paris XII, 1992, sous le titre : «L'EVOLUTION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE L'AURES (1837-1939)». Dans sa préface, Charles-Robert Ageron, professeur à l'université Paris XII, écrit que la thèse de Zouzou est une encyclopédie de savoir et de connaissances, mais aussi une histoire construite et expliquée où les Algériens retrouveront, présentés dans une problématique post coloniale, tous les traits caractéristiques de la domination coloniale. «Au total, cette thèse écrite directement en français par un universitaire de langue arabe retient l'attention par l'ampleur de son information, le classicisme de sa facture et la solidité de ses démonstrations». Quant à l'auteur, il souligne que le fait d'être originaire des Aurès n'explique en rien son choix, la raison la plus simple, c'est que cette partie de l'Algérie n'a fait l'objet d'aucune étude académique. Le choix chronologique n'est pas non plus fortuit : il marque la chute du Beylik Echark, l'année 1837 a été prise comme point de départ parce qu'elle coïncide avec le déclenchement de la résistance auresienne ; laquelle n'avait pas attendu l'arrivée de l'armée à Batna, en 1843, pour se manifester. Quant à 1939, cette date correspond au commencement du conflit mondial, «En ce sens elle trace une limite séparant nettement l'ancienne époque d'une nouvelle phase caractérisée par une entière prise de conscience politique tout à fait apte à agir contre le système colonial». Cette étude, riche et massive, et parfois «confuse» en son déroulement, est centrée la région auresienne : la colonisation française n'a engendrée que régression.

Liste des extraits :

A - Causes de la résistance des Aurès

B - Révolte des Aurès de 1916 (Rapport Depont)

C - Charles-Robert AGERON : LES ALGÉRIENS MUSULMANS ET LA France (1871-1919)

D - Gilbert MEYNIER : *«L'Algérie révélee»*, Genève-Paris, Lib. Droz, 1981, pp. 591-598

E / Les troupes coloniales dans la Grande Guerre, (Jauffret)

F / Abdelhamid ZOUZOU : «L'AURES au temps de la France coloniale. EVOLUTION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE (1837-1939)»

A / Causes de la résistance des Aurès

Les causes de l'insurrection relèvent de plusieurs facteurs parmi lesquels la dégradation des conditions sociales, politiques et économiques qui eurent des incidences directes sur les Algériens lesquels vivaient une situation dramatique en raison de la famine, des épidémies et des lois scélérates dont le Code de l'indigénat, parallèlement à la propagation de la misère et la cherté de la vie.

La conjugaison de tous ces facteurs suffisait à elle seule pour déclencher l'insurrection bien que certains historiens aient évoqué également le rôle joué par les confréries soufies dans l'incitation des Algériens à la révolte et la rébellion.

Par-dessus tout, le mécontentement qui s'est répandu chez les Algériens en raison de la promulgation de la loi sur la conscription obligatoire en 1912 est considéré comme l'étincelle qui a entraîné l'explosion de la situation.

En dépit du fait que cette loi avait suscité l'adhésion de certains lettrés du mouvement des jeunes algériens à tendance libérale, qui y voyaient un moyen d'intégration selon eux, elle rencontra néanmoins une violente opposition de la part du public. Le rejet de la conscription obligatoire par les Algériens s'est amplifié après l'arrivée de nouvelles inquiétantes sur la mort par milliers de jeunes conscrits au cours des batailles terribles qui se déroulaient en Europe, puisque le ministère de la guerre français avait enregistré en octobre 1916, 7822 tués, 30.354 blessés et 2611 prisonniers.

En 1916, la France avait un besoin pressant de troupes supplémentaires et pour cela, elle décida d'enrôler les jeunes ayant atteint l'âge de 17 ans pour les envoyer au front dans les plus brefs délais.

Par ailleurs, la mise sous séquestre à l'orée du vingtième siècle des terres appartenant aux habitants de Aïn Touta, Merouana et Sériana dans la région des Aurès afin d'établir des centres d'implantation pour les émigrés européens et créer des communes mixtes dont la commune de Belezma en 1904, fut à l'origine du déclenchement de troubles dans la région et amena la cour d'assises de Batna à prononcer diverses peines de prison à l'encontre des accusés. En guise de représailles, les Algériens refusèrent de se soumettre aux lois du colonisateur. Les adversaires de la loi sur la conscription obligatoire déclarèrent en décembre 1914 qu'ils bénéficiaient du soutien des Turcs et des Allemands pour la libération de l'Algérie.

A l'instar de la résistance de Béni Chougrane en 1914, celle des Aurès en 1916 différait des insurrections du 19ème siècle sur divers points dont les plus importants sont:

- L'insurrection n'avait aucune relation avec les confréries et les zaouias
- Elle ne s'est pas déclenchée en raison de l'opposition des grandes familles et des notables au colonialisme.
- Elle n'a pas eu lieu en raison de la faible présence de troupes militaires françaises comme ce fut le cas en 1870 et 1871.

Cette insurrection fut une forte réaction collective contre la politique militaire coloniale représentée par les lois de 1907 et 1912 portant sur la conscription obligatoire des jeunes ainsi que le service du travail obligatoire dans les fermes et les usines en France.

Les étapes de la résistance des Aurès

L'insurrection des Aurès débuta effectivement le 11 novembre 1916 lorsque les populations de Aïn Touta et Barika se rassemblèrent au village de Boumaza et s'accordèrent à déclarer la guerre sainte aux impies. Cette nouvelle se propagea rapidement dans les villages et des centaines d'hommes répondirent à l'appel sacré. Ceci poussa les Français à couper toutes les communications entre la région et le monde extérieur en interdisant les déplacements et les voyages de et vers les Aurès.

Les insurgés réagirent en détruisant les câbles du téléphone, du télégraphe et les ponts. Par ailleurs, ils attaquèrent les domiciles et les biens des Européens, visant particulièrement les agents de l'administration coloniale dans tous les villages et hameaux.

Les opérations des résistants contre les intérêts français s'intensifièrent, touchant le fort administratif «Mac Mahon», ce qui se solda par la mort du sous-préfet de Batna et la destruction du fort après que la garde militaire française se fut enfuie en l'abandonnant.

Tandis que l'administration coloniale sous-estimait ces événements, les insurgés entreprirent d'encercler la ville de Barika le 13 novembre 1916 pour attaquer un convoi français le lendemain.

Devant l'aggravation de la situation et l'extension de l'insurrection, le gouverneur général d'Algérie demanda des renforts militaires supplémentaires, en insistant sur la nécessité de recourir à l'aviation pour terroriser les populations, notamment après que 10 soldats français furent tués lors des accrochages du 5 décembre 1916 lorsque les troupes françaises avaient attaqué les rebelles qui s'étaient réfugiés dans les monts Mestaoua.

A cet effet, la France retira le bataillon 250 du front en Europe pour l'envoyer en Algérie, le nombre de soldats français dans les Aurès ayant atteint ainsi 6000 hommes commandés par le général «Monnier». Le commandement militaire fit venir les avions de guerre du type de ceux qui étaient en Tunisie pour les envoyer vers la région des Aurès.

Au début de Janvier 1917, on dénombrait plus de 14000 soldats basés dans les Aurès, équipés d'armes des plus modernes en vue de liquider définitivement l'insurrection et réprimer ses animateurs.

Entre novembre 1916 et la fin du mois de mai 1917, les troupes coloniales ont commis les pires crimes contre les populations désarmées en représailles contre la poursuite de la résistance. La preuve la plus édifiante de ce qui fut commis par les Français durant cette période est le rapport établi par la commission parlementaire française qui s'est penchée sur la politique pratiquée par les Français, basée sur les assassinats par toutes sortes d'armes, la terre brûlée et la saisie des biens des populations. Ne se contentant pas de cela, la France emprisonna plus de 2904 révoltés, accusés de rébellion et de provocation de troubles. 825 Algériens furent présentés devant les tribunaux et 805 d'entre eux furent condamnés à environ 715 ans de prison au total tandis que 165 furent dirigés vers les tribunaux arabes à Constantine et 45 vers le tribunal de Batna qui prononça à leur encontre 70 ans de prison.

Les condamnés furent soumis à des amendes totalisant 706656 francs français et l'administration coloniale saisit environ 3759 fusils de chasse anciens, 7.929 ovins, 4511 caprins et 266 bovins.

Compte tenu de la gravité de la situation, le gouvernement français s'empressa de placer l'ensemble de la région sous administration militaire aux termes du décret du 22/11/1916.

En dépit du fait que les espoirs fondés par les Algériens, à travers la résistance des Aurès en 1916, de se débarrasser du colonialisme et de sa tyrannie, ne se soient pas concrétisés, les conséquences de cette insurrection et les drames qu'elle engendra demeurèrent gravés dans les esprits des habitants de la région, dans les écrits des historiens et les œuvres des poètes jusqu'au déclenchement de la Révolution du premier novembre.

B / REVOLTE DES AURES DE 1916 (contre la conscription)

Rapport de Monsieur l'Inspecteur général des Communes Mixtes, Directeur intérimaire des Territoires du Sud, concernant les troubles insurrectionnels de l'arrondissement de BATNA en 1916

Par Octave Depont, en date du 1^{er} septembre 1917

Chapitre I

Le pays et ses habitants Tribus ayant pris part en totalité ou en partie à l'insurrection Organisation administrative

L'arrondissement de *BATNA* est la plus grande circonscription administrative du *Département de CONSTANTINE*. Sa superficie est de 1.518.172 hectares. A part *SETIF*, celles des quatre autres arrondissements est à peu près le tiers de ce chiffre.

Par contre, sa population européenne est la plus faible. 7102 français et 1093 étrangers, contre 289.898 indigènes divisés eux-mêmes en 141.359 arabes et 99.209 berbères.

L'arrondissement compte quatre communes de plein exercice et cinq communes mixtes.

Communes de plein exercice : *BATNA*, *BISKRA*, *LAMBESE*, *KHENCHELA*.

Communes mixtes : *AURES*, *KHENCHELA*, *AIN TOUTA*, *BARIKA*, *BELEZMA*, *AIN-ELKSAR*.

Il y a peu de colonisation.

Dans son enquête sur les résultats de la colonisation officielle de 1871 – 1895, Monsieur DE PEYERIMOFF, parlant les *HAUTS-PLATEAUX*, s'exprime ainsi : «*Plus fâcheux encore (que pour le plateau de CONSTANTINE) apparaît à l'état de la colonisation dans la région de la BATNA où l'on a hasardé une douzaine de périmètres. Terres souvent maigres, climat sec, emplacements parfois médiocrement sains, peuplement faible, et, pour les lots de ferme, vente sans obligation de résidence ni limitation de la faculté d'achat, bien des causes ont agi, on le voit, pour préparer un échec qui, dans l'ensemble, est visible. Dans les groupes de fermes, la population française a pratiquement disparu. Au contact de cette population faible, les indigènes ne progressent pas non plus, et leur situation économique reste, elle aussi, médiocre*»....

Quelques nouveaux centres : *BAGHAI (KHENCHELA)*, *CORNEILLE* et *BERNELLE (BELEZMA)* ont cependant mieux réussi que les anciens. *CORNEILLE* compte 265 européens, *BERNELLE*, 254.

La population indigène habite les massifs montagneux principaux de *l'AURÈS*, du *BELEZMA*, du *METLILI*, et les plaines environnantes.

L'AURES est compris dans le quadrilatère *BATNA*, *BISKRA*, *KHANGA SIDI NADJI*, *KHENCHELA*. Sa longueur de l'Est à l'Ouest, est d'environ 100 Kilomètres ; sa largeur est à peu près la même du Nord au Sud. Il renferme, on le sait, la plus haute cime de *l'ALGÉRIE*, le *CHELIA* (2328m.)

Comme *l'AURÈS*, le *BELEZMA* qui s'étend à l'Ouest de la route de *CONSTANTINE* à *BATNA* jusqu'aux *N'GAOUS* et jusqu'aux plaines du Sud de *SAINT-ARNAUD*, est un massif difficile est compliqué, ses plus hauts sommets ne dépassent pas 200 mètres. Dans le sens de sa longueur, il a environ 80 kilomètres alors que sa plus grande largeur n'est que de 25 kilomètres.

L'AURES sera bientôt traversé par deux routes principales : *MENAA* et *ARRIS*. Bientôt, les touristes pourront visiter, en pleine sécurité, les gorges de *TIGHANIMINE*, de *BANIANE*, de *MCHOUNECHE*, la curieuse *DJEMINA*, et d'autres sites également pittoresques et beaux.

Le *BELEZMA* n'est guère percé que par des chemins muletiers. Seulement, une route en fait le circuit qui comporte plus de 200 kilomètres de développement.

Il renferme le massif célèbre de la *MESTAOUA*, une grande forteresse naturelle, formé par des escarpement à pic qui, depuis des siècles, a été l'oppidum de tous les révoltés et de tous les mécontents du pays en 1771, contre *SALAH Bey* ; en 1794 contre *MOSTEFA Bey BEN OUZNADJI*, en 1811 contre *HAMANE Bey* ; en 1818, contre *MOHAMMED TCHAKER Bey* ; en 1871, (1) et en 1816 contre nous.

Dans son histoire des *Beys* de *CONSTANTINE*, Monsieur *VAYSETTES* (2) parlant de l'expédition du *Bey BEN OUZNADJI*, dit que celui-ci ne put forcer le repaire de la *MESTAOUA* qu'en y faisant mettre le feu et tuer tout ce qui s'y trouvait. «*Son infanterie et ses goums furent décimés... on était obligé d'emporter chaque jour les morts avec des filets, pour ne pas livrer leurs cadavres à la férocité de l'ennemi.*»

Nous dirons plus loin, ce que furent notamment les résistances de 1871 et de 1916, dans la *MESTAOUA*.

Le METLILI

Le *METLILI*, massif isolé, s'élève au-dessus de la plaine de *SEGGANA-SEFIANE* au Nord- Ouest, de la plaine d'*EL OUTAYA* au Sud-Est et de *L'oasis d'EL KANTARA* au Nord Est. Il est constitué par une série de rides parallèles orientées Nord-Est et dont les plis ont serrés comme les fronces d'une étoffe.

Sa longueur est de 45 Kilomètres environ, et sa largeur est, en moyenne, de 15 Kilomètres.

Le point culminant est le *DJEBEL-METLILI* à 1495 mètres, où se trouve un poste optique communiquant avec *AUMALE*. Dans la partie Nord du Massif et sur le versant d'*EL KANTARA*, on rencontre de nombreuses excavations naturelles dans les rochers. Les indigènes en ont aménagé quelques unes pour y habiter l'hiver.

Le *METLILI*, et surtout le poste optique, sont très appréciés des touristes qui se rendent volontiers d'*EL KANTARA* dans cette montagne aride et imposante.

Sans remonter jusqu'à un lointain passé historique, qui peuple le pays des Libyens et de Gétules, de Juifs, de Mazyques et de Marmarides (3) nous arrivons, tout de suite, au berbère qui est le fond de la race nord africaine, et que les ethnologues modernes divisent en cinq groupement principaux :

Au Nord, le groupe Kabyle,

A l'Ouest, le groupe Berbère de l'Atlas marocain,

Au Sud, le groupe des Touaregs,

A l'Est, le groupe des Chaouias, de l'*AURÈS* et du *BELEZMA*,

Au centre, le groupe des Mozabites.

Tous ces groupes sont plus ou moins caractérisés, en ce sens qu'ils ont, plus au moins, été pénétrés par les Arabes, sauf pour ce qui est des Touaregs et des Mozabites.

Cette pénétration favorisée par les invasions et les circonstances, n'a cependant guère atteint les Chaouis de l'*AURÈS* et du *BELEZMA*, race invinciblement rétive. Fermée, ou à peu près, par ses défenses naturelles, à toute invasion, race qui a vu passer tous les conquérants sans se laisser pénétrer par aucun.

Constamment en guerre entre elles, comme toutes les tribus de *L'AFRIQUE DU NORD*, ces populations, à part les apports des vaincus auxquels elles accordaient asile, ont gardé, dans chaque canton, dans chaque village même, juxtaposés, mais non confondus, vivant sur un même sang, tous leurs caractères sociologiques spéciaux.

Bien entendu, il faut faire exception pour les plaines où, plus abordables, les *Chaouis* sont plus ou moins arabisés.

Des remaniements de territoires ayant, à diverses reprises, notamment depuis 1904, été opérés dans les communes mixtes d'*AIN TOUTA*, du *BELEZMA* et de *BARIKA*, du fait de la création du *BELEZMA*, de la suppression de l'ancienne commune mixte des *OULED SOLTANE*, et de la remise au territoire civil de l'annexe de *BARIKA*, il en est résulté que des tribus ont été disloquées pour passer, par parties, dans l'une ou dans l'autre des trois circonscriptions subsistantes.

Nous les présenterons donc, au fur et à mesure que le récit nous y conduira, sans tenir compte des divisions administratives actuelles.

Au surplus, le tableau ci-dessous nous indiquera le partage des tribus que nous avons à étudier comme ayant pris part, en totalité ou en partie, au soulèvement :

Nom des Tribus Douars ayant pris part à l'insurrection	Territoires auxquels ces Douars ont été incorporés	Arrondissements
<i>L a k h d a r</i>	<i>BRIKET</i>	<i>AIN TOUTA</i>
<i>Halfaouias</i>	<i>TILATOU</i>	<i>AIN TOUTA</i>
<i>Ouled Soltane</i>	<i>SEGGANA</i>	<i>BARIKA</i>
---	<i>OULED AOUF</i>	<i>AIN TOUTA</i>
---	<i>MARKOUNDA</i>	<i>BELEZMA</i>
---	<i>OULED SLIMANE</i>	<i>BARIKA</i>
---	<i>SEFIANE</i>	<i>BARIKA</i>
---	<i>N'GAOUS</i>	<i>BARIKA</i>
<i>Ouled Bou Aoun</i>	<i>OULED FATMA</i>	<i>BELEZMA</i>
---	<i>MEROUANA</i>	<i>BELEZMA</i>
---	<i>OUED EL MA</i>	<i>BELEZMA</i>
<i>Ouled Chelih</i>	<i>OULED CHELIH</i>	<i>A I N T O U T A & BELEZMA</i>
<i>Hodna Oriental</i>	<i>DJEZZAR</i>	<i>BARIKA</i>
---	<i>BARIKA</i>	<i>BARIKA</i>
---	<i>METKAOUAK</i>	<i>BARIKA</i>
---	<i>NAGRA</i>	<i>BARIKA</i>
---	<i>AIN KELBA</i>	<i>BARIKA</i>
<i>Saharis</i>	<i>BITAM</i>	<i>BARIKA</i>
<i>Beni Bou Slimane</i>	<i>ZELLATOU</i>	<i>AURES</i>
<i>Djebel Chechar</i>	<i>OULDJA</i>	<i>KHENCHELA</i>
---	<i>CHECHAR</i>	---
<i>Segnias</i>	<i>OULED SEBAA</i>	<i>AIN MLILA CONSTANTINE</i>
---	<i>OULED MESSAAD</i>	<i>AIN MLILA CONSTANTINE</i>
---	<i>OULED ACHOUR</i>	<i>AIN MLILA CONSTANTINE</i>
---	<i>OULED GACEM</i>	<i>AIN MLILA CONSTANTINE</i>
<i>Maadid</i>	<i>MAADID</i>	<i>MAADID SETIF</i>
<i>Les Lakhdar Halfaouia</i>		

BRIKET.....2303 habitants
TILATOU.....2281 habitants

Les indigènes de cette tribu proviennent, pour son noyau principal, qui a donné son nom à la confédération, des **Lakhdar**, arabes émigrés du Sud. La seconde qualification **Halfaouia** viendrait de la grande quantité d'alfa qu'on rencontre dans cette région.

D'autres habitants sont issus d'émigrés partis de divers points de l'*AFRIQUE*, entre autres du *MAROC*, et de l'*ALGÉRIE* (*BOU THALEB* et *SETIF*).

Les **Briket**, de race arabe, renferment une sous fraction (les **Ouchechna**) d'origine zénatienne.

Ces **Lakhdar Halfaouia** (4) avaient reconnu l'autorité des Turcs ; ils payaient l'impôt entre les mains du *cheikh* de *BELEZMA*. Ils se soumièrent à la *FRANCE* en 1844.

Au moment du siège de *ZAATCHA* (1849), ils se jetèrent dans l'insurrection, et s'y firent remarquer par d'audacieuses attaques contre nos convois ; mais la prise de cette oasis les ramena promptement dans le devoir.

Le vaste territoire détenu par les **Lakhdar Halfaouia** s'étend, du Nord Est au Sud Ouest, depuis *BATNA* jusqu'aux plaines du *HODNA*.

Le *douar BRIKET*, le moins étendu de la tribu, a une superficie de 8897 hectares, dans lesquels sont englobées les terres de colonisation du centre de *MAC MAHON*. Les terres y sont *melks*.

Ses habitants sont sédentaires ; ils se livrent à la culture de céréales et à l'élevage du mouton, lequel constitue leur principale ressource. Les céréales rapportent peu, en effet, excepté dans les terres avoisinant l'*Oued El KSOUR*, qui peuvent recevoir des irrigations.

D'ailleurs, le *douar BRIKET* est soumis aux mêmes influences climatiques que *MAC MAHON* ; la sécheresse s'y fait durement sentir dans toute la zone située entre *EL BIAR* (*LAMBIRIDI*) au Nord, et les *TAMARINS* au Sud, et l'on ne peut guère compter sur une récolte moyenne que tous les dix ou douze ans.

C'est dire que la population est loin d'être aisée. Aussi bien, chaque année, la société de prévoyance lui vient-elle en aide par des secours en grains.

Des épidémies (typhus de misère et variole) y ont causé plusieurs fois des ravages et fait d'assez nombreuses victimes, notamment en 1900.

Les gens de *BRIKET* passaient pour être dociles, encore que, depuis longtemps, ils aient eu comme *cheikhs*, des hommes de peu d'autorité et de prestige.

Le dernier *LOUCHENE* Rahmani, s'est, nous l'avons vu, prudemment enfui de *MAC MAHON* dès les premiers coups de feu de la rébellion.

Le *douar* limite le territoire de colonisation de *MAC MAHON* dans la partie Nord-Ouest. Pour arriver à *MAC MAHON*, les bandes armées de *SEGGANA*, *SEFIANE*, *OULED AOUF* et *TILATOU* ont été obligées de traverser le territoire de *BRIKET*. Il aurait donc été facile aux gens du *douar* de franchir les 4 ou 5 kilomètres qui les séparent du village pour y donner l'alarme. Or, non seulement ils ne l'ont point fait, mais encore ils se sont joints aux rebelles. Ce qui le prouve c'est la découverte dans plusieurs *mechtas*, d'étoffes volées à *MAC MAHON*, et celle du cadavre d'un indigène de ce *douar*, percé de balles Lebel, dans la nuit du 11 au 12 novembre.

La compromission des indigènes de *BRIKET* est donc bien établie. Constamment au village, ils étaient au courant de la disposition des locaux, et même, dans l'incursion faite au *bordj*, on peut y voir la main de deux anciens cavaliers de la commune mixte que nous avons 5 Voir le chapitre Maraboutisme déjà présentés, les sieurs «*LOUCHENE*» *MOKHTAR* et «*LOUCHENE*» *HAFSI*, devenus depuis l'abandon forcé de leur emploi, des religieux fanatiques.

D'autre part, l'affaire des *TAMARINS* est presque exclusivement l'oeuvre des gens de *BRIKET*.

Nous ne trouvons pas à *BRIKET* d'indigènes appartenant à de vieilles familles marquantes. Le personnage le plus influent est le nommé «*SAHRAOUI*» *MOHAMMED BEN AMAR*,

moqaddem des *RAHMANIA* et serviteur du marabout de *TOLGA*. Si *SAHRAOUI* possède 150 *khouanes*. C'est lui on le sait qui a sauvé Mme *MARSEILLE* et ses fillettes.

Son geste évidemment très beau, à premier vue, n'est peut être pas à la réflexion, une preuve convaincante de son loyalisme.

Il a fait, à propos de sa présence à *MAC MAHON* dans la nuit du crime, une déposition si invraisemblable que nous sommes amenés à suspecter sa bonne foi.(5)

Douar TILATOU

Le *douar TILATOU*, quatre fois plus étendu que *BRIKET*, est peuplé également par des sédentaires qui l'hiver, habitent, en partie, les grottes du *METLILI*.

Comme leurs coreligionnaires de *BRIKET*, ils s'adonnent à la culture des céréales et à l'élevage de mouton. Leurs terres sont *melks*. Cependant les superficies cultivées y sont moindres qu'à *BRIKET*, bien que *TILATOU* soit soumis à des pluies plus régulières que son voisin.

La misère physiologique y sévit comme à *BRIKET*. L'autre misère aussi.

Avant la conquête, les *TILATOU* y remédiaient temporairement, en se faisant les gardiens pillards des portes et des passages du Sud. Ils semblent qu'ils aient gardé de ce passé une certaine indépendance que favorise leur territoire accidenté et leur genre de vie même.

La légende (est-ce bien une légende ?) leur prête une origine juive. La voici à peu près telle qu'on nous l'a rapportée.

TILATOU (autrefois *EL KHAMMES*) était, dit-on, habité par des israélites qui faisaient du commerce avec le Sud, surtout avec la ville de *BISKRA*. Lorsque *SIDI OKBA*, retour du *MAROC*, vint s'installer dans la région, il voulut débarrasser le pays de ses habitants non musulmans.

Profitant de ce que les juifs de *TILATOU* s'étaient rendus, certain jour, à *BISKRA*, il posta ses gens auprès d'un col qui traversait la route à deux kilomètres S.E environ de *MAC MAHON*. Quand les juifs revinrent, ils furent tous massacrés à cet endroit connu depuis sous le nom de «col des Juifs». Il existe encore des tombes que les gens du pays montrent comme étant celles des victimes de ce guet-apens.

Après l'assassinat, les gens de *SIDI OKBA* prirent, comme épouses, les femmes des *TILATOU*, et, par la suite, reconstituèrent la nouvelle population de sang mêlé, du *douar*.

Nombre de gens de *TILATOU* ont, en tous cas, le faciès israélite, et, de plus, la bosse du commerce.

En ce qui concerne les troubles de novembre 1916, leur participation est nettement établie.

Le 18 novembre, au cours d'une opération, on a retrouvé, dans la région de l'*Oued BERRICHE*, un des fusils modèle 1874 et 42 cartouches provenant du *Bordj* administratif.

D'autre part, des perquisitions faites dans les *mechtas GHASSEROU. BERRICHE* et *METLILI*, amenèrent la découverte d'une partie des étoffes volées au village.

L'opération militaire du 18 novembre, fut marquée par la résistance des habitants des *mechtas* précitées qui, réfugiés sur les hauteurs dominant leurs groupements, faisaient feu sur la troupe. Un tirailleur sénégalais fut tué. Une deuxième démonstration faite, fin janvier, dans le *METLILI*, ne donna lieu à aucun incident. Cependant, l'autorité militaire découvrit un réduit défensif solidement établi en un point si escarpé qu'il fallut l'aide du canon pour le détruire. En outre, des militaires ayant mis le feu à un gourbi isolé et abandonné, une très forte explosion se produisit, décelant un approvisionnement de poudre.

C'est dans le *METLILI*, que le bandit «BENALI» MOHAMMED BEN NOUI, se réfugiait avec ses compagnons, déserteurs pour la plupart. Le réduit défensif est très vraisemblablement l'oeuvre de ceux-ci.

A part deux *moqaddems* de *RAHMANIA*, n'ayant qu'une influence locale, il n'y a pas de personnages marquants dans le *douar TILATOU*.

Au miment où les événements se sont produits ; le *cheikh* du *douar* était le kabyle «BEN YUCEF» SMAIL, ancien *Khodja* de commune mixte, qui n'avait aucune autorité dans son territoire où il ne se rendait qu'avec appréhension.

Les propos tenus par lui suffirent à édifier sur sa valeur morale et professionnelle. «Où étiez-vous, lui demandait-on, quand les rebelles assassinaient le brigadier forestier des *TAMARINS* à proximité de votre *bordj* ?» Je me tirais des pieds, répondit-il» (6)

Douar OULED AOUF

Les *OULED AOUF* (2859 habitants) appartiennent à la tribu des *OULED SOLTANE*, qui comprenait aussi les *Douars OULED SI SLIMANE, SEFIANE, MARKOUNDA, N'GAOUS*, et qui fut soumise à l'application du *Sénatus-consulte* en 1890.

Les *OULED SOLTANE* dépendaient autrefois de la commune mixte du même nom dont le siège était *N'GAOUZ*. La suppression de cette unité administrative a entraîné le rattachement des *OULED AOUF* à la commune mixte d'*AIN TOUTA*. Les *Douars MARKOUNDA* et *OULED FATMA* entrèrent dans les composition de la commune mixte du *BELEZMA* (1904) et les *OULED SI SLIMANE*, ainsi que *SEFIANE*, furent plus tard, (1907) placés sous l'autorité de l'administrateur de *BARIKA*.

Les *OULED SOLTANE*, à l'exception d'une partie de *SEFIANE*, sont berbères.

Nous voyons mêlé aux grandes luttes qui marquèrent l'occupation arabe, un nommé *AISSA BEN SOLTANE*, originaire des *OULED AOUF*. Les habitants de la tribu et, notamment de la faction des *OULED AOUF*, ont toujours passé, pour être belliqueux. On les a trouvés dans la guerre contre *BEN YAHIA BEN GHANIA* et les *ALMOHADES*, et ils prétendent n'avoir pas été soumis aux Romains ni aux Turcs. Il y a, sans doute, beaucoup de vantardise dans cette affirmation des *OULED SOLTANE*. En tous cas ils faisaient aux *BENI-IFRENE (N'GAOUS)* une guerre acharnée qui se terminait régulièrement par le pillage de *N'GAOUS*. Une nouvelle *razzia* était faite dès que les *BENI-IFRENE* avaient reconstitué leur fortune.

Ces pillages systématiques cessèrent avec l'occupation française qui eut lieu sans combat. On procéda simplement à quelques *razzias* dans la tribu, et celle ci fit sa soumission, en 1844, au Général *SILLEGUE*.

Pendant 27 ans, la paix n'a cessé de régner, mais en 1871, les instincts de brigandage de cette population de montagnards, la jetèrent activement dans l'insurrection.

Dans le courant d'Avril, ils se joignaient aux contingents rebelles des *OULED CHELIH* et de *TLET*, et participaient aux assassinats de trois enfants et de douze européens de la scierie *SALLERIN*, à *OULED HAMLIA* ; au pillage des fermes du *RAVIN BLEU* à l'affaire de la scierie *PRUD'HOMME* à *OUED EL MA* Le 22 Avril, ces contingents tentaient un coup de main sur *BATNA*, mais, dispersés à coups de canon, ils se portaient sur *FESDIS* et *EL MADHER*. Poursuivis par les colonnes *MARIE ET ADLER*, ils se réfugiaient dans les montagnes du *BELEZMA* où ils se faisaient remarquer par l'incendie du *Bordj* du *Caïd SAID BEN CHERIF* qui nous était resté fidèle.

Le 8 juillet, les *OULED SOLTANE* attaquaient *N'GAOUS*. Après plusieurs tentatives infructueuses contre les *BENI IFRENE*, ils entreprenaient le siège du village. Ce siège dura 40 jours au bout desquels les habitants (*BENI IFRENE*) furent délivrés, le 7 septembre, par la colonne *SAUSSIÉ* Malheureusement, les rebelles les plus compromis réussirent à s'enfuir dans la *MESTAOUA* où ils continuèrent leurs exploit pendant quelques mois encore Le séquestre fut

appliqué sur les biens de la tribu rebelle et celle-ci obtint, par la suite, l'autorisation de se libérer des effets de la mesure répressive en payant une soule de rachat.

A part les *BENI IFRENE*, qui sont de moeurs plus douces, les *OULED SOLTANE* sont grossiers et d'une grande brutalité, voleurs, pillards et fanatiques. Pour la plupart, ils appartiennent à la confrérie des *RAHMANIA*.

En novembre 1916, les *OULED AOUF*, indépendamment de leur participation à l'affaire du village de *MAC MAHON*, se firent remarquer par leur ténacité à maintenir l'état de rébellion dans le *douar*. Seul, de toute la commune mixte, celui-ci fit complètement défaut aux opérations de la conscription. Une *mechta*, celle de *KHENZARIA*, fut particulièrement hostile.

Après avoir éconduit, et même menacé de mort, dans la journée du 11 novembre, l'administrateur adjoint *CARLI*, qui s'était rendu chez eux pour tenter de les faire revenir sur leur refus de se conformer à la loi militaire, les gens de cette *mechta* se réfugièrent dans le *Djebel RAFAA* et demeurèrent réfractaires à l'autorité jusqu'au 18 décembre.

A cette date, une opération militaire énergique amenait l'arrestation d'une cinquantaine de rebelles parmi lesquels l'instigateur de la révolte le sieur «*RAHMANI*» Mohammed ben SAID, *moqaddem* des *RAHMANIA*. Cette dernière arrestation eut pour résultat sur l'intervention du même *moqaddem* la soumission immédiate de toute sa *mechta* y compris les inscrits d'office, insoumis et déserteurs.

Les opérations militaires aux *OULED AOUF* furent marquées le 28 Décembre au «*Chabet ENNEMEUR*» par la mort de deux zouaves.

S'étant imprudemment éloignés de la colonne, ces deux militaires furent assassinés par des gens de la *mechta TAMAZRIT*. Une enquête rapide permit d'obtenir les aveux de deux des coupables (?) qui restituèrent les deux *Lebel* enlevés aux zouaves.

Parmi les personnages marquants de la tribu dont le souvenir se rattache aux événements présents, citons *SI EL HADJ AHMED MAHFOUD*, décédé en 1883, descendant direct de *SI AHMED BEN AOUF*, réputé comme ayant propagé l'islamisme chez les *OULED SOLTANE*.

SI EL HADJ AHMED BEN MAHFOUD fut *cadi* de *N'GAOUS* pendant 20 ans. On prétend qu'il a défendu ce village en 1871 contre les rebelles, mais cette attitude se concilie mal avec la mesure d'internement en Corse dont *SI EL HADJ AHMED* et son fils *SEDDIK* furent frappés ensuite, pendant huit mois. Quelques descendants de cette famille habitent encore *N'GAOUS*. Une des filles de *SI EL HADJ AHMED* est mariée au fils du marabout «*AMIRA*» *ALI BEN AMOR BEN ATHMANE* de la *Zaouia* de *TOLGA*, dont nous aurons occasion de parler en étudiant le rôle de la *Khouannerie* dans l'insurrection.

Aux *OULED AOUF*, il n'y a actuellement aucun personnage marquant, en dehors de quelques *moqaddems* dont l'influence ne dépasse guère leurs *mechtas* respectives.

Le sieur *BOUHENTALLAH* Mohammed, *cheikh* du *douar* s'est rendu complice des rebelles en conservant un mutisme absolu. Révoqué, puis arrêté, pour être traduit devant la commission disciplinaire, il est mort en prison.

Les *OULED AOUF* cherchent, aujourd'hui qu'il n'est plus là pour se défendre, à faire retomber sur lui toute la responsabilité de l'affaire en prétendant qu'il est allé à la résistance dont il leur a donnée l'exemple en cachant chez lui, pendant plus de six mois, un de ses neveux, un déserteur.

Tout en faisant, dans ces allégations, la part de l'exagération, il faut retenir que le *cheikh* des *OULED AOUF* ne nous a jamais prêté, avant comme après les événements, le concours qu'il nous devait. Il n'avait d'ailleurs ni capacités, ni énergie. Sans tempérament, il se laissait mener par son fils «*BOUHENTALLAH*» Ahmed, *khodja* du *douar*, individu sans moralité et dangereux. C'est lui qui, en réalité, commandait les *OULED AOUF*.

Dans les *douars* *MAROUNDA* et *OULED FATMA (BELEZMA)* de la même tribu des *OULED SOLTANE*, nous trouverons un *cheikh*, le nommé *BOURADI* Mohammed, personnage religieux, employant son influence à la résistance contre la conscription, présidant à *TAKSELENT* une réunion de conjurés.

Tribu des Ouled Bou AOUN

C'est la plus importante des tribus de la commune mixte du *BELEZMA*. Elle comprend neuf *Douars* : *BOUGHEZEL OULED MOHAMMED BEN FERROUDJ, ZANA, OULED MEHENNA, CHEDDI, EL SAR* et les trois *Douars* plus hauts cités : *OULED EL MA, MEROUANA* et *OULED FATHMA*, population : 10 000 habitants.

On raconte qu'à une époque reculée et assez difficile à préciser, un nommé *AOUN* originaire de *SEGUIA EL HAMRA (MAROC)* arriva à *N'GAOUS* où, grâce à son intelligence, il acquit rapidement une assez grande influence. Il exerçait la profession de *gassab*, joueur de flûte.

Entrepreneur et audacieux, il profita du mécontentement qui se manifestait contre la garnison turque, pour se mettre à la tête de ses partisans, massacrer la garnison, s'emparer de *N'GAOUS* et proclamer l'indépendance des tribus voisines qui avaient fait leur soumission aux turcs. Le *Bey* de *CONSTANTINE* ayant pris en personne la direction d'une colonne pour venir venger la mort de ses soldats, *AOUN* ne se sentant pas assez fort, se réfugia chez les *HIDOUSSA (MEROUANA)* dans les montagnes du *BELEZMA*.

Arrivée à *N'GAOUS*, la colonne turque châtia les rebelles et les frappa d'une forte amende, mais plusieurs fractions réussirent à aller rejoindre *AOUN*, et le *Bey*, reconnaissant la grande influence de celui-ci jugea plus politique de s'en faire un ami. Il lui donna le titre de *cheikh* du *BELEZMA*. A sa mort, *AOUN* laissa un fils, *EL GUIDOUM*, qui fut à son tour remplacé par son fils *ALI*. Celui-ci s'allia aux *TELEGHMA*, aux *OULED ABDELNOUR* et aux *EULMAS*, puis il s'insurgea contre le *Bey* de *CONSTANTINE*.

Après une rencontre entre les contingents armés du *Bey* et les siens, rencontre dont les résultats ne sont pas connus, *ALI BEN EL GUIDOUM* fut confirmé et agrandi dans ses pouvoirs par le *Bey*, *HASSAN BOU HANEK* remplaçant de ce

Bey (1736-1753) résolut de se débarrasser d'ALI BEN EL GUIDOUM dont l'influence grandissante gênait sa popularité. Après lui avoir demandé sa fille en mariage, il lui tendit un piège, le fit égorger, se saisit de ses deux fils FERHAT et HAMOU, et donna son commandement à un nommé BOU AOUN, des *OULED BOU ZIAN*.

Celui ci fut à son tour trahi par le Bey au profit de FERHAT BEN ALI BEN GUIDOUM que BOU HANEK avait fait élever dans sa famille et pris en affection au point que, peu de temps après, le Bey lui avait confié l'administration de toute la région comprise entre *AIN AZEL* au Sud de *SETIF*, et le *TARF* au nord de *KHENCHELA*. En 1804, il fut tué à la tête de son *goum* dans les contingents du Bey OSMAN près de l'embouchure de l'*OUED EL KEBIR (EL MILIA)* selon les uns, chez les *FLISSAS* sous le règne D'AHMED BEY EL COLI(1756-1771) selon les autres.

On est ici autant dans le domaine de la légende que dans celui de l'histoire. Les récits continuent, sans grand intérêt, par la succession du *cheikhat* et les disputes, les combats, auxquels cette succession donna lieu jusqu'en 1844, année de la soumission des *OULED BOU AOUN* à notre domination.

Dans tout cela, comme l'observe très bien M. J.D.LUCIANI deux points paraissent indiscutables : les hommes de valeur, entre autres FERHAT BEN ALI BEN GUIDOUM, fournis par les gens du *BELEZMA* ; en second lieu, le tempérament guerrier et pillard de ces indigènes qui ont toujours trouvé dans leurs montagnes, en particulier dans le *Djebel MESTAOUA*, un refuge difficile à atteindre.

Tribu des Ouled Chelih

Les *OULED CHELIH* (3333 habitants) appartiennent pour partie au *BELEZMA* et pour partie *AIN TOUTA*. Ils firent leur soumission à la France en 1844, en même temps que les *Lakhdar halfaouia* et dans les mêmes conditions que cette tribu, c'est-à-dire sans combat et grâce à l'influence de SI AHMED BEN CADI, *Caïd* de *BATNA*. L'histoire des *OULED CHELIH* n'offre rien de particulier en dehors du groupe des *OULED MEHENNA* qui, ayant cherché à se rendre indépendant, au temps d'ALI BEN AOUN, fut razzié et emmené dans le *BELEZMA* qu'il n'a plus quitté depuis.

Les *OULED CHELIH* demeurèrent en paix jusqu'à l'insurrection de 1871 à laquelle ils prirent une part très active. En ce qui concerne particulièrement le *douar OULED CHELIH* nous le voyons mêlé, en Avril 1871 à l'attaque d'ouvriers forestiers dans le *BELEZMA* ; au pillage de la scierie SELLERIN, (depuis la ferme PETITJEAN) où furent assassinés 3 enfants et 12 ouvriers ; à l'assassinat d'un certain nombre de colons du «*RAVIN BLEU*» et au pillage de leurs fermes ; à l'affaire de la scierie PRUD'HOMME, à *OUED EL MA* qui coûta la vie de 13 Européens ; aux coups de main sur *BATNA*, *FESDIS* et *EL MADHER*.

A la suite de ces actes insurrectionnels, les biens des *OULED CHELIH* furent séquestrés.

La compromission des habitants de ce *douar* dans les événements de 1916 est bien moins grave. Il n'y a eu que le pillage de la ferme RAYNAL, et encore convient-il d'ajouter qu'il a été l'oeuvre de deux *mechtas* seulement, *AIN DRIN* et *BRAKA*.

On ne trouve aux *OULED CHELIH* aucune personnalité importante par ses origines.

Faute de candidats dans le *douar*, le *cheikh* a été recruté en dehors. C'est un nommé DOUMANDJI Salah, originaire de *BATNA*.

Si ses collègues des *OULED AOUF*, de *TILATOU* et de *BRIKET*, ont fait preuve d'une négligence si grave qu'elle peut être interprétée, tout au moins en ce qui concerne les *OULED AOUF*, et *BRIKET*, pour de la compromission dans les troubles, le *cheikh* DOUMANDJI, par contre, nous a témoigné un dévouement qu'il y a lieu de relater. Etant couché à *MAC MAHON* dans la nuit des événements, et toutes les communications électriques ayant été coupées, il s'est rendu, seul, au galop de son cheval, à *BATNA*, pour prévenir les autorités des graves événements qui se passaient.

A signaler, dans le *douar OUED EL MA*, (*BELEZMA*) un personnage *rahmanien* d'assez grande envergure «*BOUZIDI*» Mohammed ben TAIEB, connus sous l'appellation de «*MOUL GUERGOUR*».

Nous le trouverons au chapitre des causes du soulèvement, en même temps que trois fractions religieuses du *douar MEROUANA (BELEZMA)*.

Territoire de BARIKA

A la date du 15 août 1914, la tribu des *OULED SOLTANE*, en particulier les **Beni Ifrène**, avaient présenté une centaine d'engages volontaires. Les **Ouled Si Sliman** et les **Sefiane** étaient plutôt tièdes.

En 1916, à l'exception des **Beni Ifrène** qui demeurèrent fidèles, les **Ouled Si Slimane** et les **Sefiane** se solidarisèrent dans la résistance avec les gens du *HODNA*. Nombre de leurs cavaliers suivaient la colonne de *BARIKA*. D'autre part, ils soudaient leurs projets de résistance avec les gens du *BELEZMA* leurs voisins de la même tribu.

Le HODNA ORIENTAL

Les ruines que l'on rencontre partout et qui, souvent enfouies, ne demanderaient qu'un peu d'argent pour être mises à jour et nous livrer leur secret, prouvent combien les Romains s'étaient établis fortement dans le pays ; notamment à Tobna, ville importante, siège d'un évêché, située à trois kilomètres de *BARIKA*.

La tradition fait remonter au XIe siècle l'établissement des Arabes dans le *HODNA*.

S'il faut en croire IBN KHALDOUN, le pays fut très prospère pendant leur occupation, puisque cet historien dit que le nomade qui remontait l'été vers le Tell marchait à l'ombre des superbes jardins qui couvraient la plaine jusqu'au pied du *BOU TALEB*.

Les turcs vinrent vers la fin du XVIe siècle. L'occupation semble s'être opérée sans résistance ; elle donna lieu, par la suite, à des luttes très vives et très sanglantes entre les **Ouled Derradj** et les **Ouled Mahdi** qui occupaient la partie occidentale du *HODNA*.

Les indigènes du *HODNA* oriental forment six groupes qui font remonter leur arrivée dans le pays aux XVIe et XVIIe siècles.

1 - Ouled Sanoune

Les **Ouled Sanoune** disent avoir pour grand ancêtre SAHNOUNE BEN CHINOUNE, qui vint au commencement du XVIIe siècle, des environs de *TOUGGOURT*, se placer comme berger chez SI BARKAT, marabout du *BOU TALEB* ; il y prit deux femmes dont il eut neuf fils. Il s'installe alors au *douar MAGRA*, chez les **Ouled Zemira**.

2 - Selalhas

Les ancêtres de cette tribu s'établirent près du *Djebel DJEZZAR*, dès le XVIIe siècle.

3 - Ouled Amor et Ouled Nedjaa

Ce sont les descendants de DERRADJ qui vint se fixer dans le *HODNA ORIENTAL* vers la fin du XVIe siècle et fonda la puissante et redoutable tribu des **Ouled Derradj**, gens de sac et de corde, pillards et bandits, ayant conservé, depuis plus de trois siècles, la pire des réputations. (9)

DERRADJ venait de MILIANA avec de nombreux compagnons qui donnèrent leur nom aux différentes fractions de la tribu. Les **Ouled Amor** prirent *MAGRA*, les **Ouled Nadjaa**, s'emparèrent des terrains arrosés par l'*Oued BERHOUM*, les **Souamas** s'installèrent dans la partie occidentale du *HODNA*.

Vers la fin du XVIIe siècle, deux familles de marabouts vinrent se fixer : les **Ouled Abdlekader** à *MAGRA* et les **Ouled Sidi Yahia**, à *BERHOUM*

4 - Ouled Sidi Ghanem

Le marabout SIDI GHANEM quitta *ORAN* vers le milieu du XVIIe pour planter sa tente dans les environs d'*AIN KELBA*.

Les **Ouled Derradj** qui étaient déjà dans le pays les laissèrent cultiver en paix les terres dont ils avaient besoin.

Devenus plus nombreux, les descendantes de SIDI GHANEM firent le partage des terres : les fils de SIDI YAHIA et de SIDI GUENDOZ, prirent celles arrosées par l'*oued MENAIFA*, tandis que les fils de BELKACEM : SEKKAI et KHADED s'installèrent près d'*AIN NAKKAR*.

Les **Ouled Sidi Ghanem** ne prirent aucune part dans les luttes de leurs voisins.

Actuellement ils sont disséminés chez les **Ouled Nedjaa** ou les **Ouled Sahnoune**.

5 - Zoui

Les **Ouled Zoui** sont d'origine maraboutique ; leurs descendants n'ont aucune souvenance des événements qui se sont déroulés chez eux depuis l'arrivée de leurs ancêtres ; ils comprennent quatre fractions :

Les **Ouled Sidi Othmane**,

Les **Ouled ben Dahoua**,

Les **Ouled Khadra**,

Les **Ouled Sidi Ahmed ben Kassem**.

Tels sont les cinq principaux groupes qui occupaient le *HODNA ORIENTAL* à l'arrivée des Français en *ALGÉRIE*.

Ces différents groupes ne vivaient pas toujours en bonne intelligence, mais les *Beys* n'intervenaient que pour lever des impôts et les laissaient libres de vider leurs querelles comme ils l'entendaient.

Le *HODNA* depuis la prise de *CONSTANTINE* jusqu'en 1849

L'arrêté du 30 septembre 1838, qui institue les cinq *khalifats*, est le premier acte officiel qui consacre l'autorité de la *FRANCE* dans le *HODNA*. Le territoire qui forme actuellement la commune mixte de *BARIKA*, était partagé entre Ahmed BEN MOKRANI, *khalifat* de la *MEDJANA*, et Ferhat BENSALID BEN BOU AKKAZ, *cheikh El Arab*.

Au mois de janvier 1840, BOUAZIZ BEN GANA succéda à Ferhat BENSALID comme *khalifat* du *SAHARA*, et il avait autorité sur la tribu du *HODNA ORIENTAL* comme sur tout le territoire de la commune mixte actuelle.

Les *khalifats* ne purent maintenir la paix sur leur immense territoire. L'arrivée de nos troupes augmenta les dissensions et provoqua la formation des «*çofs*».

Dans la région de *BARIKA*, les tribus n'avaient aucun lien commun.

Elles formaient une sorte de confédération, plutôt de nom que de fait, comprenant différents groupes, toujours en lutte entre eux.

En 1844, il parut opportun de diminuer l'autorité des **Ben Ghana** et on créa le *Caïdat* du *HODNA* à la tête duquel on place un marabout vénéré des **M'Doukal**, SI MOHAND BEN SI MOHAMMED EL HADJ, avec résidence à *BARIKA*.

Ce *Caïdat* formé dans un but politique ne constituait ni une unité politique ni une unité géographique, puisque le bassin du *HODNA* était divisé ainsi en deux : la partie occidentale sous le commandement de *khalifat* MOKRANI, tandis que les vallées supérieures des **Ouled Barika** et **BITAM** formaient, en dehors du *Caïdat*, les **Ouled Soltane**, et les **Lakhdar Halfaouia**, de *SEGGANA*, qui dépendaient du *Caïdat* de *BATNA*.

SI MOKRAN ne put maintenir l'ordre et la paix dans un pays où l'état d'anarchie régnait depuis si longtemps.

Cependant un mouvement d'accalmie se produisit en 1845 à la suite de la tournée de police effectuée par le Général LEVASSEUR dans le *HODNA*. Mais en 1849 toutes les tribus s'insurgèrent pour aller au secours de *ZAATCHA*. Les rassemblements se dispersèrent à la nouvelle de la défaite de *SERIANA*.

Le *Caïd* SI MOKRAN fut renvoyé, et les tribus qu'il administrait prirent place dans le commandement de SI MOKHTAR BEN DAIKHA, *Caïd* des **Ouled Soltane** et des **Ouled Sellem**.

A cette époque, l'administration n'est plus, comme au début de la conquête, confiée entièrement aux grands chefs indigènes. Déjà, nous nous sentons de force à gouverner nous mêmes et les bureaux arabes institués par le Maréchal BUGEAUD, le 1er mars 1844, commencent à administrer directement les indigènes, dont les grands chefs sont sous les ordres des commandants de Cercles, conformément à l'ordonnance du 15 Avril 1845.

Le HODNA depuis 1871

Lorsque l'insurrection éclata, l'officier commandant le poste de *BARIKA* fut rappelé à *BATNA*, et le *Caïd* SI SMAIL convoqua les *goums* du *HODNA*. Les malfaiteurs, les mécontents et les ambitieux furent ainsi livrés à eux mêmes.

Les **Ouled Sahnoune** et les *Selalhas* se soulevèrent à l'appel de AHMED BEY BEN CHEIKH MESSAOUD. Au mois de juin 1871, le frère d'AHMED BEY se rendit chez le *moqaddem* des **Rahmania**, SI EL HADJ MOHAMMED BEN ABDALLAH BEN BOUCETTA, des *Selalhas*, et lui demanda de décider les tribus du *HODNA* à se joindre aux révoltés. Le marabout refusa, car son fils et non neveu combattaient à nos côtés. Mais ZOUAOUI alla trouver les frères du marabout, et, en une nuit, les tribus s'insurgèrent.

A *BARIKA*, le *cheikh* MIHOUB BEN SEGHIR, gardait la maison de Commandement, et le *cheikh* BIBI BEN MOHAMMED, avec 200 tentes fidèles, en surveillait les abords.

Le 25 juillet, Les **Ouled Sahnoune** obligèrent le *cheikh* MIHOUB à quitter le *bordj* de *BARIKA* et à cesser toutes relations avec les Français.

Le *cheikh* fut fait prisonnier ; mais les tentes fidèles s'étaient repliées sur *SEGGANA* où elles rallièrent le *goum* des **Lakhdar Halfaouia** qui maintenait le calme dans la région sous le commandement du *cheikh* MESSAOUD BEN NCIB. Le *bordj* fut respecté grâce au marabout BOUCETTA qui voulant se garder une porte de sortie en cas d'échec des insurgés, était venu à *BARIKA*.

Les **Ouled Nadjaa**, conduits par DJENAN BEN DERRI, qui nous avions nommé *cheikh* en 1864, le seul agent qui fut ouvertement contre nous, aidés des bandes de SAID BEN BOUDAUD, *Caïd* du *HODNA* occidental, cousin du *bachagha* MOKRANI, vinrent razzier les **Ouled Amor** demeurés fidèles.

Dans la nuit de 26 au 27 août, ils attaquèrent le *bordj* de BIBI BEN MOHAMED. Le fils de ce dernier fut tué, et les **Ouled Amor** raziés. Le *bordj* de *MAGRA* devint alors le quartier général des insurgés du *HODNA* oriental. BIBI BEN MOHAMMED fut fait prisonnier ; le cadavre de son fils fut déterré et brûlé.

Les **Ouled Amor**, effrayés, prirent la fuite et vinrent à *SEGGANA* se placer sous la protection du *cheikh* MESSAOUD BEN NCIB.

Au mois de septembre, le Général SOUSSIER se mit en marche pour rejoindre *BARIKA*. Il passa par le Sud des montagnes des **Ouled Soltane**, faisant de petites étapes et pacifiant le pays. A l'annonce de son arrivée, les **Ouled Sahnoune**, les *Selalhas* et les **Zoui**, venus à *BARIKA*, envoyaient au *Caïd* SI SMAIL des députations pour lui demander d'intervenir en leur faveur ? seul, DJEMAN BEN DERRI resta avec les **Ouled Mokrane**.

Le 19 septembre, le Général arriva à *BARIKA* où le marabout BOUCETTA lui remit le *bordj* qui avait été préservé du pillage.

Les **Ouled Derradj** furent vite soumis. Aux pertes qu'ils avaient subies, aux razzias, aux pillages s'ajoutèrent les amendes d'abord, la contribution de guerre ensuite. Le *Caïd* SI SMAIL qui était à *SEGGANA* vint à *BARIKA* reprendre son commandement. DJENAN BEN DERRI fut révoqué et son commandement ajouté à celui de BIBI BEN MOHAMMED qui devint ainsi *cheikh* des **Ouled Amor** et des **Ouled Nadjaa**.

En 1873 on créa l'annexe de *BARIKA*. Rien ne vint plus troubler la paix dans le *HODNA ORIENTAL*. Des modifications territoriales furent apportées en 1874, 1875, 1881, 1885 et 1890. Les chefs d'annexe purent entreprendre des travaux de longue haleine et lorsqu'en 1907, l'annexe fut érigée en commune mixte, on pensait que les **Ouled Derradj** étaient pour toujours fidèles et soumis.

Il n'en était rien. SI MOHAMMED BEN EL HADJ BEN GANA, *Caïd* du *HODNA* oriental depuis 1901, avait demandé et obtenu que la jouissance des terrains que les *djemaa* lui avaient consentie dans les quatre *Douars* dont il gardait le commandement (*DJEZZAR*, *METKOUAK*, *BARIKA* et *MAGRA*) lui fut maintenue avec les autorisations d'irrigations utiles.

Quelques temps après de vives réclamations surgirent : on accusait l'*agha* BEN GANA d'abuser des irrigations en prélevant plus que sa part. Un ancien *cheikh* révoqué par l'autorité militaire, KHELLAF BEN SAAD, prit la tête du mouvement d'hostilité contre l'*agha*.

L'autorité locale, compromise à l'endroit de BEN GANA, persista à nier ce mouvement qui reprit avec plus de violence et se traduisit, en 1911, par une émigration nombreuse vers la *SYRIE*. La plupart des caravanes furent cependant arrêtées en *TUNISIE*. L'autorité locale nia encore cette émigration. Alors se produisit le serment du *Matmor* de SIDI ABDELKADER liant les conjurés pour une lutte à outrance devant aboutir à la déchéance de l'*agha*. L'administrateur eut la malencontreuse faiblesse de proposer aux perturbateurs une trêve de deuil (l'*agha* venait de perdre son frère le *bachagha* des **Zibans**).

Cet acte de puissance à puissance n'arrêta nullement les protestations. Une enquête fut décidée ; 2000 indigènes, hurlant, trépidant, vinrent se masser devant le *bordj* administratif et deux brigades de gendarmerie durent charger pour dégager le *bordj* et ouvrir un passage de l'*agha* BEN GANA.

L'agitation, par la suite, prit des allures encore plus graves : des rassemblements tumultueux eurent lieu à *BARIKA*. On y venait en armes et on y discutait publiquement le départ de l'*agha* ; puis on incendiait sa récolte. Les troubles tournaient à la rébellion ouverte et il fallut en arriver à l'envoi d'une force de gendarmerie et à l'internement de seize meneurs pour ramener dans le pays une tranquillité relative.

Tout cela était, en grande partie, l'oeuvre des **Ouled Sahnoune**.

En 1916, les mêmes **Ouled Sahnoune** et **Ouled Derradj** de *MAGRA*, refusèrent de présenter leurs conscrits, mettant ainsi en échec l'autorité locale. Un autre échec plus grave encore fut celui de la colonne envoyé dans le *HODNA* qui reçut des coups de fusil sans les rendre, chez les **Zoui**, d'*AIN KEBLA* (10).

Le 12 novembre, après le sac de la ferme GRANGIER, la veille, des bandes hostiles de *SEGGANA*, des **Sahari** et autres gens du *HODNA* entouraient *BARIKA* ainsi que nous l'avons relaté.

Rappelons que le 14, un convoi fut attaqué entre *BARIKA* et *SEGGANA*.

Le seul chef indigène marquant, dans la commune mixte, était le *cheikh moqaddem* de *SEGGANA* qui fera l'objet d'une note spéciale (11).

Un personnage religieux dévoué, est le *moqaddem* des **Rahmania** de *MAGRA*, HASSANI CHERIF TOUHAMI, dont nous dirons l'action bienfaisante au chapitre des marabouts.

Les Ouled Ziane et les Saharis

Ces deux tribus qui appartiennent la première à *AIN TOUTA*, la deuxième à *BARIKA*, on presque toujours été divisées par des haines terribles. Lors du soulèvement de 1916 les **Ouled Ziane** sont demeurés dans l'expectative mais le *douar BITAM* des **Saharis** a marqué un assez sérieux mouvement de révolte. Il est opportun d'en dire quelques mots, au moins pour ceux qui ont la garde de la sécurité dans l'arrondissement de *BATNA*.

L'importance tribu des **Ouled Ziane** comprend quatre *Douars* : *GUEDDILA* (4891 habitants), *DJEMORAH* (1509 habitants), *BRANIS* (1794 habitants), *BENI SOUIK* (443 habitants), tous quatre dépendant de la commune mixte d'*AIN TOUTA*.

Originaire du *MAROC*, qu'ils auraient quitté au début du 16^{ème} siècle, les **Ouled Ziane** vinrent, tout d'abord, se fixer à *EL ALIA* (30 kilomètres au Nord de *BARIKA*), puis arrivèrent dans la région des Palmeraies de *GUEDDILA*, *DJEMORAH*, *BENI SOUIK* et *BRANIS*, dont ils chassèrent ou massacrèrent les habitants pour prendre leur place, vers le milieu de XVI^{ème} siècle. Ne disposant, dans la région des palmeraies, d'aucun terrain de labour ou de parcours, les **Ouled Ziane** essayèrent bientôt de s'étendre au détriment de leurs voisins. Après des luttes longues et sanglantes, ils parvinrent à acquérir à *OUED TAGA (AURES)* et plus tard, à *DRAUH* et à *CHETMA*, des droits de propriété que le *Sénatus-consulte* leur a reconnu.

La nécessité dans laquelle ils étaient de trouver, en dehors de leurs territoires arides, et brûlants l'été, des pâturages pour leurs troupeaux rapidement accrus, fit estiver les **Ouled Ziane** d'abord, sur les contreforts du *TELL*, puis dans le *TELL* même ; le *Sénatus-consulte* leur a reconnu des droits de parcours très importants : dans la commune mixte d'*AIN EL KSAR*, aux *Douars Ouled Moussa, Ouled Si Belkheir, Ouled Si Menacer Achemer, Ouled Ammar, Ouled Makhlof*, dans la commune mixte de *BARIKA*, au *douar BITAM* et dans celle d'*AIN TOUTA*, au *douar EL KANTARA*.

Les Saharis

La tribu des **Saharis** comprend actuellement trois *Douars* : *BITAM* (4309 habitants), *EL OUTAYA* (1457 habitants) et *EL KANTARA* (3326 habitants), le premier, rattaché à la commune mixte de *BARIKA*, Les deux autres à celle d'*AIN TOUTA*.

Pendant la première phase du soulèvement de 1916, le *douar BITAM* a fait cause commune avec les rebelles.

Le mouvement sur *BARIKA* ayant échoué les *BITAMI* qui avaient envoyé des contingents de cavaliers aux insurgés vinrent offrir leurs services pour la constitution d'un *goum* contre les *OULED SOLTANE*. Politique arabe tissée de mensonge et de duplicité.

D'origine arabe pure, les **Saharis** seraient venus du *HEDJAZ* vers le milieu du 11^{ème} siècle, mais ne se seraient établis que bien plus tard dans la région Sud de *BARIKA* où ils sont actuellement fixés, et dont les **Ouled Sahnoun** leur ont, pendant longue temps, disputé la possession. De sanglants combats, dont le souvenir n'est pas encore effacé, furent livrés entre ces deux tribus qui restèrent ennemies.

Sous les Turcs, leurs habitudes de pillage en avaient fait la terreur de leurs voisins.

Les Beys de *CONSTANTINE*, pour consolider leur autorité dans les *ZIBANE*, avaient constitués les **Saharis** en une sorte de *maghzen*.

Deux grandes familles que nous étudierons eu titre des chefs indigènes, les *BOUAKKAZ* et les *BEN GANA* se disputèrent longtemps la suprématie chez les **Saharis** (12).

La recherche du pâturage d'été fut, pour les **Saharis** une nécessité vitale et c'est ainsi qu'ils furent en compétition d'intérêt, avec les **Ouled Ziane**, au *DAYA*.

Causes de l'inimitié entre les Saharis et les Ouled Ziane

Une origine différente, des besoins identiques, furent les principales causes d'inimitié entre ces deux tribus, toutes deux guerrière et combatives. L'animosité s'accrut sous l'influence des *çofis*. Tandis que les **Saharis** se rangèrent sous la

bannière des **Ben Gana**, les **Ouled Ziane** prirent fait et cause pour les **Bouakkaz**. Les chefs de partis eurent toujours soin d'entretenir, sinon d'attiser, cette inimitié, d'abord, pour flatter leur clientèle et en augmenter l'importance, puis, pour servir leurs intérêts personnels.

En 1871, les **Saharis** étaient réunis sous l'autorité d'un seul *Caïd*, SI MOHAMMED BENHENNI, du *çof* **Bouakkaz**, en résidence à *EL OUTAYA* ; poussés par les **Ben Gana**, ils assiégèrent, le 30 mars, le *bordj* du *Caïd* qui résista à l'assaut, mais ils pillèrent le caravansérail.

Dès le 3 avril suivant, une petite colonne de 1000 hommes fut formée à *BATNA* et dirigée sur *EL OUTAYA* : elle reçut l'appui d'un *goum* important des **Ouled Ziane** qui razièrent les **Saharis**.

Le Daya

Le *Sénatus-consulte* fut appliqué en 1866 aux **Ouled Ziane** et aux **Saharis** ; aux premiers, il reconnut des droits de parcours au *DAYA*, dans le *douar* *BITAM*, la fraction la plus remuante des **Saharis**. Même après que se fut effacé le souvenir des événements de 1871, la communauté des droits des **Saharis** et des **Ouled Ziane**, sur le *DAYA*, resta une cause latente d'inimitié utilisée par les chefs de *çofs* pour les besoins de leur cause.

Compris entre le *Djebel AHMAR* et le *Djebel MEKHRIZANE*, le *DAYA* est une sorte de haute plaine ou de cuvette d'altitude moyenne de 450 à 500 mètres, orientée sensiblement de l'Est à l'Ouest, sur les derniers contre forts de l'*ATLAS*. Sa largeur est d'environ 14 kilomètres, sa longueur de 20. Abrité des vents par les montagnes qui l'entourent, le *DAYA* fournit un excellent pâturage aux troupeaux de Sud. Cette région était primitivement réservée au parcours, mais les usagers mirent, peu à peu, quelques parcelles en culture, et, comme les années à printemps pluvieux, la récolte était abondante sur ce sol encore vierge, la pratique des labours illicites ne fit qu'augmenter d'importance. Les parcours furent réduits d'autant. Ce furent certainement les **Zianis** qui eurent le plus à pâtir de ce nouvel état de choses, parce qu'à cause de l'éloignement de leur village il leur était beaucoup plus difficile de labourer qu'aux *BITAM*, qui étaient pour ainsi dire chez eux. Cependant quelques **Ouled Ziane** pratiquèrent, eux aussi, des labours illicites. Mais lorsque les bergers venaient avec leurs troupeaux ils se faisaient un malin plaisir de faire manger la récolte de la tribu opposée. Il s'ensuivit de nombreuses discussions, coups de feu, vols, procès, qui ne firent qu'augmenter l'inimitié réciproque.

Les crimes de 1916

En 1916, en Mars et Mai, les **Ouled Ziane** et les **Saharis** se tuèrent chacun deux *fellahs* dans les circonstances suivantes : le 22 Mars, les troupeaux des **Ouled Ziane** ayant commis quelques déprédations dans les récoltes provenant de labours illicites des *BITAM* au *DAYA*, les propriétaires lésés firent courir le bruit que leurs ennemis séculaires venaient de s'emparer de 1200 moutons. A cette nouvelle, un grand nombre d'indigènes des *BITAM* s'assemblèrent pour courir sus aux prétendus voleurs ; leur *Caïd* arriva à temps pour calmer les esprits ; il fit une enquête et constata qu'il n'y avait pas eu de vol, mais simplement des dégâts peu importants. A la vue des **Saharis** assemblées, les **Ouled Ziane** campés dans le *DAYA*, eurent peur et s'enfuirent hâtivement vers le Sud. Le bruit courut parmi les fuyards que plusieurs des leurs avaient été tués par les **Saharis** ; il n'en fallut pas davantage pour que, rencontrant une caravane de cinq personnes dont une femme d'*EL OUTAYA* (la soeur du *cheikh* actuel), deux hommes de *M'DOUKAL* et deux de *BITAM*, ces deux derniers furent tués par les **Ouled Ziane** en fuite. L'adjoint indigène de *GUEDDILA* dénonça, quinze jours après, douze indigènes de son *douar* comme ayant pris part à ce crime, mais aucune charge ne put être relevée contre les inculpés, et une ordonnance de non lieu intervint en Décembre 1916.

En juin 1916, huit indigènes de *GUEDDILA* campaient sous deux tentes, aux environs de *FONTAINE DES GAZELLES*, pour y moissonner leurs récoltes. Les **Saharis** désireux de venger leurs morts de Mars, firent prévenir les gendarmes d'*EL KANTARA* que des perquisitions dans les tentes de ces indigènes seraient fructueuses. En effet, plusieurs armes furent saisies ; deux jours après, un groupe de huit **Saharis** tombait sur les *GUEDDILA* désarmés et leur tuait deux hommes qu'ils décapitaient ; les têtes des victimes furent emportées par les assaillants et n'ont pas été retrouvées, à ce jour. L'enquête à laquelle il fut procédé ne donna aucun résultat et l'affaire fut classée.

Réconciliation

Une vingtaine de jours s'étaient à peine écoulés depuis ce dernier crime, que les *kebars* des **Saharis**, jugeant sans doute l'honneur satisfait, demandèrent, par lettre, aux **Ouled Ziane**, qu'un accord intervint entre eux. Comme à cette époque la plupart des intéressés étaient absents de leurs *Douars*, l'arrangement fut remis au mois d'Octobre suivant. Les événements du 12 novembre reléguèrent cette question au second plan ; elle ne pu être utilement reprise que fin 1916.

Après divers pourparlers entre les tribus intéressées, le Sous-Préfet de *BATNA* assisté des administrateurs de *BARIKA* et d'*AIN TOUTA* réunissait à *EL KANTARA*, le 12 janvier 1917, les notables de *BITAM*, *DJEMORAH*, *GUEDDILA*, *BRANIS* et *BENI SOUIK*. A cette occasion le sous préfet jeta les bases de la réconciliation en insistant sur ce fait que le *Sénatus-consulte* ayant reconnu d'une façon expresse des droits aux **Ouled Ziane** sur le *DAYA*, force devait rester à la loi.

Cette intervention fut décisive, et le 25 janvier suivant, il y eut à *M'DOUKAL* une réunion des délégués des tribus intéressées. Au cours d'une *diffa* à laquelle assistèrent les Administrateurs- adjoints de *BARIKA* et de *MAC MAHON*, il fut décidé, qu'à l'avenir, **Saharis** et **Ouled Ziane** vivraient en bonne intelligence et pourraient fréquenter, sans aucun risque, les marchés de la région, le compte des dommages subis par chacune des parties fut que les **Ouled Ziane** s'engagèrent à payer, sans délai, aux **Saharis**. Enfin, le *DAYA*, objet principal du litige, était divisé en deux parties

sensiblement égales, par une ligne transversale Nord- Est Sud-Ouest, la région est était réservée en totalité aux **Ouled Ziane**, tandis que la partie Ouest revenait, en entier, aux **Saharis**. Que vaut cet arrangement ? L'avenir nous le montrera.

L'agha Bouaziz BEN GANA, avait, en dessous, et assurément dans un but intéressé, offert de mettre son influence au service de la réconciliation, mais son concours ne put être agréé.

D'autre part, il est certain que l'autorité de l'Agha s'étend actuellement sur les **Ouled Ziane** parmi lesquels il s'est rallié des partisans. Et cette autorité, si elle reprenait par ailleurs des racines trop fortes chez les **Saharis**, pourrait bien rendre aux **Ben Ganas** une situation qu'il n'y a aucun intérêt, pour le moment à fortifier.

Le Djebel Chechar

La tribu du *Djebel CHECHAR*, composée de populations berbères, comprend les *Douars TABERDGA, ALIENNAS, OULDJA-CHECHAR et KHANGA SIDI NADJI*.

Les fractions du *douar* qui se sont montrées rebelles sont celles des **Ouled Amrane** et des **Ouled Tifough** du *douar ALIENNAS*, et celles des **Beni- Imloul**, des **Bradja** et d'*OULDJA*, du *douar OULDJA CHECHAR*.

La tribu du *Djebel CHECHAR* fit sa soumission au Général BEDEAU en 1845. Son chef, SI MOHAMMED TAYEB BEN NACER BEN SIDI NADJI, marabout de *KHANGA SIDI NADJI*, qui disposait à l'époque de l'influence religieuse et de l'autorité politique, dissuada ses coreligionnaires de leurs idées de résistance et se rendit lui même au devant de la colonne.

Au moment du siège de *ZAATCHA*, un marabout de la *Zaouia* de *KHIRANE* (*douar ALIENNAS*), SI ABDELHAFID, prêcha la guerre sainte, et fit appel aux *khouans* de l'ordre des **Rhmania** dont il était le *moquaddem*. Il réunit quatre à cinq mille **Chaouis** de la tribu *DJEBELCHECHAR* et de celles des *BENI BOU SLIMANE* et de l'*AHMAR KHADDOU* (*AURES mixte*), se mit à leur tête et marcha sur *BISKRA*. Battu à *SERIANA*, au débouché de l'*Oued EL ABIED*, par le commandant DE SAINT GERMAIN, ce marabout s'enfuit en *TUNISIE*.

En 1850, le Général DE SAINT ARNAUD parcourut la tribu du *Djebel CHECHAR* pour ramener la population dans le devoir. Sa colonne se rendit, par *KHENCHELA* et *BABAR*, à *DJELLAL* et *KHIRANE* (*douar ALIENNAS*) à *OULDJA* (*douar OULDJA CHECHAR*, fraction du même nom) et *KHANGA SIDI NADJI* (*douar* du même nom). Le 1er juin 1850, à *OULDJA*, deux soldats furent assassinés pendant la nuit. Le Général donna vingt-quatre heures aux indigènes de la fraction pour livrer les coupables. Au lieu d'obéir, ceux-ci abandonnèrent leur pays. Les troupes se lancèrent à leur poursuite. Vingt-cinq fugitifs furent saisis et fusillés sur le champ, les récoltes furent incendiées et le village d'*OULDJA* détruit. Cet exemple calma toutes les velléités d'insoumission, et l'autorité française fut désormais assez bien assise dans la tribu du *Djebel-CHECHAR* pour en faire assurer la police par les indigènes eux-mêmes.

En 1859, la tribu du *Djebel-CHECHAR* prit fait et cause pour nous, sauf quelques indigènes de la fraction des **Beni Imloul** Ce furent des habitants de cette tribu qui firent prisonniers le Marabout SI SADOK BEN EL HADJ, de *TIMERMACHINE*, et ses trois fils, organisateurs d'une révolte dans la tribu de l'*AHMAR KHADDOU* (*AURES mixte*), en fuite devant la colonne victorieuse du Général DESVEAUX.

En 1871 et en 1879, les indigènes de la tribu du *Djebel-CHECHAR* restèrent sourds aux excitations des rebelles, bien que le signal de l'insurrection eût été donné par un *moquaddem* de l'ordre des **Rahmania** dont la *Zaouia* mère est à *KHEIRANE*, (*douar ALIENNAS*). Au contraire, lorsque le *Chérif* MOHAMMED AMEZIANE, chef de l'insurrection de 1879, vaincu à *R'BAA* (9 juin 1879), s'enfuit devant nos troupes, un grand nombre de ses partisans, croyant trouver aide et protection parmi les habitants de la fraction des **Beni Imloul** (*douar OULDJA CHECHAR*), se rendit chez ceux-ci, par la vallée de l'*Oued GUECHTANE*. Leur espoir fut déçu Les **Beni Imloul** razièrent sans pitié leurs coreligionnaires. Ils s'emparèrent de tous leurs troupeaux au passage *D'EL MA EL ABIOD*, qui des gorges de l'*Oued EL ABIOD* donne accès sur le plateau de *MESARA*, et les insurgés, continuant leur fuite, allèrent tomber, à *ZERIBET EL OUED*, sous les coups des spahis et des *goums* du *Djebel CHECHAR*.

Depuis cette époque, et jusqu'en 1916, la tribu du *Djebel CHECHAR* a toujours vécu, en paix uniquement préoccupée de ses intérêts matériels.

Rébellion de 1916

C'est en octobre 1916, au moment des opérations, de la commission de tirage au sort de *TABERDGA*, pour les conscrits de la classe 1917, que les premiers indices de rébellions apparurent dans les fractions **Beni-Imloul, Bradja et Ouldja** du *douar OULDJA CHECHAR*.

Le mouvement ne tarda pas à gagner les fractions **Ouled Tifough** et **Ouled Amrane**, du *douar ALIENNAS* (13).

La situation empirant tous les jours, l'envoi d'une colonne dans la tribu du *Djebel CHECHAR* fut décidé.

C'est seulement lorsque cette colonne vint s'installer à *TABERDGA* que les *cheikh* des **Beni Imloul**, des **Bradja** et **Ouldja** effrayés par les conséquences que leur conduite coupable pouvait avoir pour eux, résolurent de s'employer à faire rentrer leurs administrés dans l'ordre. Ceux des **Bradja** et d'**Ouldja** ont réussi. Quant à celui des **Beni Imloul**, son incapacité notoire ne lui a pas permis de venir encore complètement à bout d'une situation déplorable qu'il a laissé s'établir sans réagir (14)

Les divers personnages religieux de la tribu du *DJEBEL-CHECHAR*, ont, en général, observé une attitude très correcte, depuis le début des événements qui nous occupent (15).

AURES Beni Bou Slimane

Malgré leurs prétentions à des titres de noblesse *Hilalienne*, prétentions vaniteuses à la descendance du Prophète, les **Beni bou Slimane** sont d'origine berbère ; leur type physique, leur état social, leurs moeurs, leur langage enfin, attestent que leurs conquérants arabes ont été rapidement incorporés dans l'élément autochtone.

La tribu des **Beni Bou Slimane** ne comprend qu'un seul *douar*, le *douar ZELLATOU* (6437 habitants).

Son territoire occupe toute la vallée de l'*Oued CHENAOUARA*. Deux de ses fractions seulement, les **Saadna** et les **Ouled Abderrezek**, ont été mêlées aux événements de 1916. Les **Saadna** revendiquant une origine berbère. Les **Ouled Abderrezek** seraient d'origine **Chaouia** mais non autochtones.

Comme on le verra au chapitre du service militaire, les gens du *ZELLATOU* étaient déjà en dissidence avant la rébellion de *MAC MAHON*.

Leur chef, l'*agha BOUHAFS*, qui avait informé l'autorité de leurs dispositions malveillantes, n'avait pu en avoir raison, et ce n'est que grâce aux mesures militaires immédiatement prises que leurs agissements, comme ceux de leurs voisins des **Beni Imoul**, de *KHENCHELA*, purent être complètement réduits à la longue. On verra comment.

D'aucuns ont voulu trouver dans les mouvements de territoire de *TKOUT* et de l'*AHMAR KHADDOU* la main des *BENCHENNOUF*, d'autres y ont vu des excitations venant en sourdine, à la manière des manoeuvres arabes, des *BEN GANA CHENNOUF*. C'est une grave question de commandement et de sécurité qui fera l'objet d'un examen particulier au chapitre des chefs indigènes.

AIN M'LILA Les Segnias

Les *Douars* qui ont pris part au soulèvement du mois de Décembre 1916 sont : les **Ouled Achour** (fraction des **Ouled Saci**), Les **Ouled Messaad** (*mechtas* comprises dans la périmètre Nord de la route allant d'*AIN M'LILA* à *AIN FAKROUN*), Les **Ouled Sebâa**, les **Ouled Gassem** (fraction des **Ouled bou Ali**).

Ces fractions dépendent de la tribu des **Segnias**.

Les **Segnias** appartiennent en grande majorité à la race berbère et parlent l'idiome **Chaouia**. Ils se rattachent à la grande tribu berbère des **Haouara**. Ils se mêlèrent à des familles arabes issues de *SOLEIM* après l'invasion du 12ème siècle. Ils vécurent longtemps confondus avec la confédération qui, sous le nom de **Chabbia**, occupait tout le pays compris entre les états du *Bey de TUNIS* et *CONSTANTINE*.

Des dissensions intestines ayant amené le fractionnement des **Chabbia**, vers le 16ème siècle, les **Segnias** menèrent alors, une existence indépendante.

La domination turque fut impuissante à faire régner la tranquillité dans ces contrées. Les **Segnias** étaient sans cesse en lutte avec leurs voisins et ils se mirent plus d'une fois en insurrection ouverte contre le *Bey* de *CONSTANTINE*. Après plusieurs exécutions sanglantes, nous les trouvâmes au moment de la prise de *CONSTANTINE* rattachés au commandement du *Caid* des **Zemoul**, qui les traitait comme une tribu *Raiïa*, c'est-à-dire soumise. Aussi furent, ils des premiers à reconnaître l'autorité française et à amener des bestiaux à *CONSTANTINE* pour approvisionner nos troupes. Cependant, leur naturel turbulent reprit bientôt le dessus, et nous fûmes obligés de les châtier en 1841. En 1844, ils furent séparés des **Zemoul**, leurs ennemis nés, mais il fallut les punir de nouveau, en 1846 et 1852, pour désordre commis ou refus d'obéissance. Depuis cette époque, leur moral n'a pas changé, au contraire, et qui dit **Segni**, dit bandit, valeur et pillard.

En 1871, les **Segnia** eurent encore des velléités de révolte ; quelques partisans, toujours des **Ouled Saci**, fraction des **Ouled Achour**, vinrent jusqu'à *FESGUIA* ; mais arrêtés là par le *goum* des **Zemoul**, ils furent contraints de regagner leurs *mechtas* et ne firent plus parler d'eux que par leurs vols et leurs rapines, voire même leurs assassinats, jusqu'en décembre 1916, époque où le mouvement, sans l'arrivée des troupes, aurait pu prendre une certaine extension, et nous causer bien du mal.

En effet, lors de l'appel des conscrits indigènes dans le centre d'*AIN KERCHA*, non seulement les enfants ne se présentèrent pas, mais ceux d'entre eux qui purent être appréhendés, cachés dans le village, furent enlevés à l'Administrateur-adjoint, le jour même des opérations.

Les révoltés étaient venus en masse et armés dans le centre de *KERCHA*, défendu seulement à ce moment par quelques sénégalais, transis de froid et incapables, de l'avis même de leur chef, de pouvoir tenir contre la horde des rebelles.

Ces derniers avaient une attitude tellement équivoque que l'Administrateur-adjoint, M. *JOINT*, préférait transiger avec eux, pour éviter une effusion de sang, et acceptait d'attendre les enfants jusqu'au soir.

En quittant le village, les rebelles tirèrent des coups de fusil contre les maisons extérieures.

Un autre groupe armé, composé d'une quinzaine d'individus, se portait sur la route, à un kilomètre de la ferme *PESTEIL*, et y attendait la voiture qui avait emmené M. *JOINT*, le matin ; Cette voiture était arrêtée par la bande vers trois heures de l'après-midi. Un des chevaux était tué, et le sous-brigadier *AISSA*, qui se trouvait dans la voiture, recevait au pied un coup de fusil qui le rendait infirme pour le restant de ses jours. Personne n'ignore aujourd'hui, dans tout le pays que c'était l'Administrateur-adjoint qu'on attendait et qui aurait certainement été tué, s'il se fut trouvé dans le véhicule.

Dans le même temps, une autre bande détruisait la ligne télégraphique et téléphonique reliant *AIN M'LILA* à *AIN FAKROUN*, et se dirigeait sur ce dernier centre.

Elle y arrivait dans la soirée, pillait les magasins, menaçant la population et tirant des coups de fusil contre la gendarmerie dans laquelle une partie des femmes européennes du centre s'étaient réfugiées.

Les fils télégraphiques et téléphoniques, ainsi que les poteaux, étaient également coupés et brisés aussi bien près de la gare que dans le centre, sur la route de *CONSTANTINE* à *AIN BEIDA*, et la bande ne se dispersait qu'en apprenant l'arrivée de troupes d'*AIN M'LILA*.

A TAXAS, les fermes VICAIRES et BARRUS étaient envahies par une bande armée, et tous les moutons, au nombre de 600, enlevés sous la menace de coups de fusil.

Ce sont les indigènes seuls, poussés par les nommés «ZITOUNI» SIDI BEN AMMAR ; des **Ouled Saci**, «MERZOUQUE» «CHÉRIF BEN SI AMMAR», des **Ouled- Messaad**, et tous les parents des conscrits, qui avaient décidé de s'opposer même par la force au départ des enfants.

Les chefs indigènes n'ont joué aucun rôle critiquable lors de ces événements. Tous ont fait ce qu'ils ont pu pour arrêter un mouvement qui les débordait, Seul, le *cheikh* des **Ouled Si Ounis**, MOHAMMED AMÉZIANE, prit la fuite lorsque les rebelles entrèrent à AIN FAKROUN, donnant pour prétexte à M. l'Adjoint spécial de ce centre, qu'il allait voir les *mechtas* environnantes.

Quant aux marabouts, il ne semble pas qu'ils aient été mêlés au mouvement.

Les trois personnages religieux influents de la commune mixte étaient, au contraire, aux côtés de l'autorité.

Ce sont les mauvais sujets, les déserteurs et les parents des conscrits qui furent, seuls, les auteurs de tous les troubles.

Les Maadid

On ne possède pas de données précises sur la tribu des **Maadid** où l'insurrection a jeté son dernier cri.

Ce territoire faisait partie de la MAURÉTANIE SETIFIENNE. Il est très tourmenté et d'un accès difficile. Des ravins profonds et encaissés le sillonnent ; ils descendent du *Djebel MAADID* vers le HODNA.

D'après la tradition, le pays aurait d'abord été habité par une tribu berbère issue de la grande confédération des **Sanhadja**.

Vers le commencement du XI^{ème} siècle, le prince HAMMAD vint fonder dans les montagnes abruptes de KIANA, la ville forte d'EL KALAA, devenue la résidence des Rois Hammadites, et qui fut emportée d'assaut, après un siècle et demi d'existence, par les troupes d'ABDALLAH fils d'ABDELMOUMEN, fondateur de l'empire **Almohade**.

Après l'arrivée des **Hilaliens**, ceux-ci fusionnèrent avec la population autochtone, et c'est de ce mélange qu'a été formée la tribu des **MAADID**, que l'on voit, du temps des Turcs, sous la suzeraineté des seigneurs de la **MEDJANA**, les **Ouled Mokrane**.

«Au commencement du siècle dernier, les Maadid se révoltèrent contre eux, mais battus à Mégris et à Rabta en 1806, ils sont restés, depuis lors, profondément attachés à leurs vainqueurs dont ils se sont montrés avec les Hachem et les Ayad, les serviteurs les plus dévoués» (16).

Ils furent leur soumission à la France en 1839. En 1871, ils se laissèrent entraîner dans l'insurrection de **MOKRANI** et furent frappés de séquestre. Depuis, ils n'ont pas bougé. Mais leur réputation est mauvaise : turbulents et enclins au vol, ils sont divisés en *çofs* et le maintien de l'ordre et de la sécurité dans le *douar* exige une surveillance constante.

La tribu a été divisée en deux *Douars* : **OUED KSEB**, et **MAADID**. Ce dernier renferme une population de 3074 habitants.

En 1917, plusieurs appelés du *douar MAADID* ont refusé de se présenter devant l'agent chargé des opérations préparatoires.

Au commencement d'Octobre, l'administrateur avait signalé un état d'esprit inquiétant chez ces indigènes, à propos de recrutement de travailleurs.

Le 12, près de cent individus du *douar RABTA* s'étaient rendus devant les bureaux de la commune mixte pour protester contre la réquisition éventuelle des ouvriers pour nos usines, qui allait, disaient-ils, réduire leurs familles à la misère.

L'Administrateur leur ayant expliqué le fonctionnement de l'opération, et la possibilité, pour eux, d'éviter la réquisition, en fournissant des engagements volontaires, ils avaient quitté **BORDJ-BOU-ARRÉRIDJ** un peu plus tranquilles. Il n'en était rien au fond, car, le 19 octobre, il y eut, au même point, une nouvelle manifestation suivie, cette fois, d'actes de désordre.

Grâce aux mesures énergiques immédiatement prises, cette échauffourée n'ont pas d'extension fâcheuse.

Jusqu'en Janvier 1917, la situation politique demeura à peu près satisfaisante, sauf le *douar MAADID*, dont le *Caïd* avait signalé l'opposition à la conscription.

Une première fois, l'Administrateur-adjoint **ABADIE** s'était transporté sur place afin de réunir les conscrits et se rendre un compte exact de la situation. Sept d'entre eux refusèrent de se présenter à lui, et l'un deux qui s'était enfui avec sa famille, n'hésita pas à tirer deux coups de feu sur le *kébir* qui était venu le chercher.

L'envoi d'une petite colonne fut alors décidé pour mettre à la raison les dissidents.

Le 23, l'administrateur M. **LOIZILLON**, se rendait, en personne, au *douar MAADID*.

Après avoir appréhendé un réfractaire, qui, quelques jours auparavant, avait fait feu sur un *goumier* chargé, avec le *Caïd* et des cavaliers, de l'arrêter, il était parvenu à ramener les récalcitrants, sauf deux, appartenant à la *mechta SMAËR*, où il n'avait trouvé que deux femmes et un jeune homme privé de raison.

Il revenait à son campement, accompagné des femmes et de leurs parents, lorsque plusieurs coups de feu furent tirés sur son escorte. Une riposte vigoureuse mit en fuite les agresseurs.

Cependant l'Administrateur qui aurait pu sans doute obtenir, tout de suite, satisfaction, par des mesures répressives, préféra réclamer l'envoi immédiat d'une colonne dont l'arrivée produisit les meilleurs effets et permit l'incorporation totale des conscrits réfractaires.

Ce simple aperçu historique des populations si diverses d'origine, qui ont pris, plus au moins, part au soulèvement, témoigne, tout d'abord, de la survivance de l'autochtone conditionné par la contrée et le climat, et perpétué à travers toutes les conquêtes, les révolutions et les invasions.

Type berbère au dernier échelon social, ici demeuré pur, là mélangé de sang juif ou arabe. Les races, sauf exception, ne sont point restées, face à face, séparées par leurs génies nationaux, leurs modes d'existence. Il y a eu endosmose à peu près constante, avec absorption de l'individu au faveur du berbère notamment dans les deux pâtés de l'*AURÈS* et du *BELEZMA*.

La langue arabe elle-même n'a pu s'implanter que très incomplètement dans le milieu, ce qui est la forte indication du peu d'emprise ethnique de l'arabe sur le **chaouia**, malgré le Coran.

Les **chaouias** se sont toujours montrés férocelement jaloux de leur indépendance.

On les a vus et en les verra mieux encore, dans le chapitre des insurrections, s'enflammer, de tous temps, pour la défense ou la délivrance de leur pays.

Ils n'ont pas changé. Ils sont toujours, du moins depuis la conquête arabe, au même niveau social inférieur, et c'est notre tort d'avoir cru qu'ils avaient assez progressé pour bénéficier de système d'administration qui n'est pas fait à leur taille.

Les montagnards des *OULED FATMA* de *MEROUANA* d'*OUED-EL-MA* et de *MARKOUNDA*, pour ne parler que d'eux sont demeurés réfractaires à tout progrès comme à tout bon sentiment.

Un de leurs anciens administrateurs qui les connaît bien M.LAUSSEL, nous disait : *«je n'ai jamais rencontré, pendant ma longue carrière de brutes pareilles aux habitants de ces Douars. Ils ont commis des crimes dont l'horreur dépasse l'imagination. Ils font redouter des soulèvements par des bruits qu'ils s'ingénient à mettre en circulation chaque fois que l'occasion s'en présente, c'est-à-dire chaque qu'ils croient à un affaiblissement de la France du fait des menaces de conflit avec une autre puissance : Fachoda par exemple, ou de campagne coloniales (le Maroc) réduisant nos effectifs.»*

En 1907, le bruit a courut, à *BATNA*, rapporté par le Sous-Préfet de l'époque M. Emile LUTAUD, d'une révolte des *OULED FATMA*.

En 1914, pareil bruit fut mis en circulation. C'est périodique.

Ces gens là, par ailleurs, n'ont pas de conducteurs, n'ayant pas d'élites. Et quand une tête s'élève, il n'est pas rare, si elle devient trop autoritaire ou trop gênante en autres manières, de la voir disparaître par des procédés d'exécution rapides. Est ce par sentiment d'égalité farouche ? Est-ce explosion de colère contre les abus terrifiants des hommes qui montent aux échelons du commandement ?

Nous n'en savons pas grand-chose car le théâtre des appétits, des passions et des intérêts, demeure loin de nous. Un rideau ne se lève que rarement pour nous, si ce n'est par surprise.

Et nous n'avons guère d'appuis chez ces **chaouias**, ni chez les nomades du *HODNA*, tout y ayant été nivelé socialement. Nous y avons brisé les grands commandements, ce qui est bien dans la note berbère, et bien conforme aussi à notre politique indigène, mais nous n'avons pas assez pris garde qu'il eût fallu remplacer la force que nous enlevions ainsi, par d'autres moyens d'action.

Et nous n'avons pas encore forgé ces moyens, ces éléments de pénétration utile dans un monde toujours voisin de la barbarie, quelquefois même complètement barbare.

Ceci n'excuse pas la rébellion sans mesure en bourrasque brutale, sauvage, des gens du *HODNA*, du *BELEZMA* et de l'*AURÈS*, c'est entendu. Mais du moins faut-il espérer que la leçon portera tous ses fruits aussi bien du côté berbère que de notre côté, et que nous parviendrons à nous entendre, à nous comprendre mutuellement, et à nous estimer, sinon à sympathiser.

C'est une question d'éducation sociale et d'instruction.

CHAPITRE III

Origine et organisation du mouvement insurrectionnel

Premières résistances à la conscription dans la commune mixte d'*AIN TOUTA* ; insécurité ; Alertes de Corneille ; constitution d'une tontine pour payer des remplaçants ; Agitation dans les territoires de l'*AURES* et de *KHENCHELA* ; organisation du mouvement ; les conciliabules ; les foyers de la résistance ; Mutisme des chaouia ; Premiers opinions sur l'origine de l'insurrection ; Déclaration du khodja de la commune mixte de *MAC MAHON* : Déclaration d'un grand marabout. La cause efficiente et les causes secondaires de l'insurrection.

Origine et organisation du mouvement insurrectionnel

Le mouvement a pris connaissance dans le Djebela *BELEZMA*, ainsi que nous allons l'exposer : Dans toute la commune mixte d'*AIN TOUTA*, spécialement dans le douar *OULED AOUF*, on rencontre, dès 1912, année de la première application du décret organique du recrutement des indigènes, une résistance inquiétante.

Sur un contingent de 402 conscrits, 317 avaient dû être inscrits d'office. Une manifestation grave s'était produite à *MAC MAHON*, le jour même du tirage au sort (30 Ma) Massés devant le salle du Conseil de révision, un groupe de meneurs vociféraient ; des femmes se tenaient non loin de là, embusquées dans un ravin, prêtes à exciter de leurs you-you les hésitants.

On arrêta assez facilement cette menace de sédition qui fut, d'ailleurs, suivie de la déportation pour un temps, dans le département d'Alger, de quinze des promoteurs des *OULED AOUF*.

Pas de conscription en 1913.

En 1914, au mois de Septembre, sur 27 appelés, 3 du douar Ouled Cheikh prennent la fuite au moment où l'on conduisait le contingent de 40 inscrits au siège de la commune mixte.

En Octobre, aussitôt après l'échauffourée du bordj de Corneille qui sera exposée plus loin, une colonne parcourait le Djebel *BELEZMA*. A Khenzaria, foyer de la résistance en 1916, (douar *OULED AOUF*) se trouvent réunies les djemaa des douars *MEROUANA (BELEZMA)* et *OULED AOUF*.

Un ancien cheikh, «BENHAFIA», El hadj Ahmed ben Yahia, de *MEROUANA*, prend la parole et, d'un ton péremptoire, déclare au Capitaine CABON, chef du bureau des affaires indigènes de la division de *CONSTANTINE*, ce qui suit : «on peut augmenter les impôts, nous prendre nos biens, mais nous ne donnerons pas nos enfants.» Aucun des membres de la djemaa de *MEROUANA* ne proteste. La djemaa des *OULED AOUF* garde la même attitude.

Le travail de recensement de la classe 1915 était déjà commencé. Vers le 20 Octobre, il s'achevait sans difficultés dans 13 douars.

Cependant, dans le douar *OULED AOUF*, une seule fraction, celle de Khenzaria, comptant une douzaine de conscrits, refuse de se présenter à la convocation de l'autorité locale.

Huit jours après, exactement le 17 Octobre, l'administrateur faisait savoir que, dans les *OULED AOUF*, «sur 55 conscrits, 20 s'étaient abstenus de répondre. Il est à remarquer, ajoutait-il, que tous sont de la fraction Khenzaria, sauf trois appartenant à la fraction Tizinzert».

«Les jeunes gens s'enfuient dans la forêt dès qu'ils voient venir près de chez eux, ceux qu'ils croient chargés du recensement.»

Le 24 Octobre, même note : un certain nombre de conscrits des *OULED AOUF* et des *OULED CHELIH*, sont réfractaires. «Leur geste écrit M. MARSEILLE nous paraît constituer un indice d'indiscipline inconnu jusqu'à ce jour».

Fin Octobre, un complètement prenait la fuite.

En Décembre, M. MARSEILLE relève une tendance marquée en faveur des engagements volontaires, tendance succédant à la méfiance du début de la guerre. Il l'attribue à l'élévation de la prime d'engagement, et, surtout, aux meilleures nouvelles du front, dont témoignent les correspondances indigènes.

Six mois après, en juin 1915, il déclare que l'annonce des opérations de la révision jette une légère émotion dans les milieux indigènes qui s'imaginaient que les engagements volontaires, relativement élevés, dispenseraient les douars de fournir un contingent en 1915.

C'était là, une erreur assez répandue dans le département de *CONSTANTINE* et qui provenait en toute bonne foi de la part de l'autorité administrative départementale, soit d'une interprétation inexacte des instructions du Gouverneur Général, soit d'échos mal rapportés dans l'intérieur, touchent la campagne d'engagements volontaires entreprise fin 1914.

En tous cas, quatre indigènes des *OULED AOUF*, des *mechtas* Khenzaria et Tizinzert, étaient, en juillet, envoyés en détention administrative, à *BATNA*, sous l'accusation d'avoir fomenté la résistance des gens de ce douar lors du tirage au sort.

Malgré tout, l'impression pessimiste signalée en juin, dure peu, puisque, en Septembre, l'administrateur annonce que les jeunes gens, sans exception, se sont présentés à l'appel de leur nom. La population indigène, ajoute-t-il, ne se préoccupe en aucune façon de ces opérations qui semblent passer inaperçues.

Même note le 25 Septembre. Cependant, le 2 Octobre, M. MARSEILLE informe l'autorité supérieure que sur 23 appelés, 10 ne se sont pas présentés à la concentration. On en arrête 4, dont 2 *OULED AOUF*. Tous déclarent qu'ils s'étaient sauvés de peur d'être envoyés au front.

Avril 1916. Sur les 46 recrues de la classe 1916, 7 avaient déserté. «Il est à redouter, écrit l'administrateur, que ces déserteurs, se sentant traqués, n'aillent encore grossir les rangs des nombreux autres déserteurs ou insoumis des classes précédentes qui se cachent dans les montagnes et deviennent un danger pour la sécurité publique». Dans le même rapport, on lit que les conscrits ne partent que contraints et forcés.

Le 4 Octobre, le rapport hebdomadaire mentionne que les opérations de recensement de la classe 1917 se sont déroulées et terminées sans incidents.

A signaler, cependant, les difficultés, que l'administrateur passe sous silence, des opérations toujours dans les *OULED AOUF*. Il avait envoyé dans ce douar son jeune adjoint, M. CARLI, dont le cheikh et les kebars s'étaient moqués en lui présentant des jeunes gens d'une quinzaine d'années. Et M. MARSEILLE avait dû intervenir personnellement pour la rédaction des listes.

Il résulte de ces observations, qu'il y avait, dans la situation, des fluctuations, du malaise et des tiraillements sérieux, d'autant plus que la sécurité, ce grand pouls qui permet de diagnostiquer à coup sûr l'état de santé ou de maladie de la société indigène, laissait à désirer depuis longtemps.

L'insécurité

Déjà, en Décembre 1914, on notait des vols répétés de bestiaux, entre indigènes.

Des pillards des Ouled Derradj et des Saharis, de *BARIKA*, ainsi que d'autres étrangers de l'annexe de *BISKRA*, avaient organisé deux djouchs et réussi, la deuxième fois, à s'emparer d'un convoi de 28 chameaux chargés de blé revenant u

tell. Au tableau des victimes, 1 mort et 2 blessés. On organise dans la plaine d'El Outaya un service de garde et de patrouilles aux points dangereux.

En 1915, la sécurité est meilleure, mais à la fin de cette même année, et, depuis, elle recommence à être troublée.

Dans la nuit du 1er au 2 janvier 1916, le mulet du brigadier et le cheval du garde forestier des tamarins, sont enlevés par des malfaiteurs.

Le 10 janvier, l'administrateur qui s'était transporté sur les lieux, dès le lendemain du vol, signale que ces bêtes ont été retrouvées dans la commune mixte de *BARIKA*, grâce aux habiles diligences du cheikh de *BRIKET*, sur le territoire duquel le dit vol avait été commis.

Le renseignement était bien exact, mais il s'agissait d'une *béchar* qui ne put aboutir, et M. MARSEILLE faisant application de la responsabilité collective, prescrivit la remise aux préposés des *TAMARINS* d'une somme de 700 francs avancée par le cheikh de *BRIKET* et récupérée, au delà sans doute, par celui ci, sur les gens de la mechta Ahl Defar qui entoure la maison forestière(1).

Le 24 Février, une caravane de 6 muletiers, apportant des marchandises de *BISKRA*, et arrêtée et dépouillée par des malfaiteurs armés, dans le douar Branis.

L'administrateur écrit que cet incident isolé, le premier qu'il relève depuis plus d'une année, ne saurait, à son avis, intéresser, d'une façon inquiétante, la sécurité publique.

Appréciations au moins bien optimiste quand on la rapproche d'une première attaque de la diligence de *MAC MAHON* à *BARIKA*, attaque survenue quelques semaines auparavant, dans les premiers jours de février.

Cette affaire avait, d'ailleurs, amené l'administrateur à se transporter, le 9 février, à Seggana, il s'était rencontré avec son collègue de *BARIKA*, pour de concert avec les djemaas des douars intéressés, arrêter des mesures en vue de découvrir les auteurs des méfaits dont il s'agit, et assurer la sécurité de la route.

Le 22 Mars, des Ouled Ziane, campés sur le territoire de Saharis, de *BARIKA* égorgent, après les avoir tués, deux Saharis, M. MARSEILLE relata qu'à son avis, il n'y a pas lieu de s'exagérer l'importance de ce crime au point de vue de la sécurité générale.

Il s'agissait là évidemment d'une sorte de vendetta contre tribus, ainsi que nous l'avons exposé plus haut.

Mai 1916. Une certaine recrudescence de vols de bestiaux paraît se dessiner, depuis quelques temps, dans un rayon heureusement circonscrit aux deux seuls douars de *TILATOU* et d'El Kantara, qui limitent les Saharis de *BARIKA*.

L'autorité locale n'y voit encore aucun indice pouvant intéresser la sécurité générale, ainsi que, dit-elle, il lui plaît de le répéter.

Il y a pourtant dans le Djebel *METLILI* (région de *TILATOU* Seggana) une bande de malfaiteurs qui, semble, déclare l'autorité locale, avoir disparu de la région (juillet 1916).

Information inexacte puisque quelque temps auparavant, fin juin ou commencement juillet (il est impossible de préciser à cause de l'incendie à peu près total des archives), M. MARSEILLE faisait venir, de *TILATOU* à *MAC MAHON*, où il l'installait, tout près du centre, la famille du chef de la bande en question, le nommé «*BENALI*» Mohammed Bennouni. Il espérait ainsi que le bandit e rendrait. Il n'en fut rien, «*BENALI*» essaya, au contraire, d'enlever sa femme et ses enfants. Au lieu de réagir l'administrateur, redoutant, disait-il, du scandale, dans le village, renvoya au bandit, qui passe pour l'avoir assassiné de sa main, toute sa famille. (V. Déclaration du Secrétaire de la commune mixte, M. LOVICHY pièces annexes *MAC MAHON*, déclaration européens).

Et le 2 Juillet, M. BOUSSARD, brigadier de la voie ferrée à El Kantara, était assassiné au cours d'une tournée de service.....

L'ère les difficultés s'accroît, non seulement dans le territoire d'*AIN TOUTA*, mais dans les communes voisines de *BARIKA*, du *BELEZMA*, de l'*AURÈS* et de *KHENCHELA*.

Relations, depuis le début de la guerre, quelques incidents saillants que nous développerons au chapitre du Service militaire.

Le 18 septembre 1914, à Seggana (commune mixte de *BARIKA*) 27 engagés volontaires de Spahis, se voyaient contraints, par leurs parents, de descendre des voitures qui les conduisaient à *MAC MAHON*. Les parents qui avaient tiré des coups de feu et l'air pour effrayer les conducteurs des voitures, criaient : «Nous ne voulons plus que vous partiez.»

Puis tous prenaient la fuite.

Les Opérations du recensement de la classe indigène de 1915 avaient commencé, pour la commune mixte du *BELEZMA*, le 21 septembre 1914. L'administrateur, M. DAUGEARD, laissait entrevoir des difficultés quine tardèrent pas, en effet, à se produire.

Dans la journée du 24, brusquement, une rébellion éclata devant le bordj de la commune mixte, à Corneille ; l'administrateur et ses agents furent assaillis par une grêle de pierres qui brisèrent des vitres, des tuiles et des persiennes des bureaux ; un administrateur adjoint, des cavaliers et des notables furent atteints par les projectiles. Les mutins s'enfuirent pour se retirer, jusqu'au lendemain, sur une crête rocheuse où il était impossibles de les atteindre.

Les colons s'alarment et alarment l'administrateur. L'émotion grossit à la suite de bruits d'attaque du village de Corneille, rapportés par des marabouts et des Chefs indigènes. Le 27, l'arrivée d'une petite troupe appelée en toute hâte, rassure tout le monde.

Dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre suivant, nouvelle alerte, à Bernelle, cette fois.

Cette même nuit, vers une heure du matin, l'adjoint spécial téléphonait à l'administrateur qu'un rassemblement important d'indigènes se trouvait à environ 4 kilomètres du village, dans le douar Oued El Ma. Après transport immédiat de l'administrateur sur les lieux et vérification ultérieure, le fait est reconnu exact.

Dans la nuit suivante, des poteaux télégraphiques sont arrachés près du centre du pasteur et les fils attachés aux arabes bordant la route, de manière à entraver la circulation.

Les colons suggestionnés par les nouvelles les plus diverses, les plus contradictoires, sont pris d'une nervosité et d'une inquiétude où se mêle un affolement que rien ne peut vaincre.

On sent peser, sur la population française, les souvenirs de 1871, revivifiés intentionnellement par quelques mauvais sujets indigènes capables de tous les méfaits.

Devant cette situation, une compagnie de zouaves fractionnée par pelotons, est envoyée à Bernelle et à Corneille, pour rassurer les colons. Enfin, six indigènes reconnus par le marabout BOUZID BRAHIM, du Guergour, qui avait dissipé le rassemblement, et par des kobars de la Djemaa d'OUED EL MA, sont envoyés en internement à TOUGGOURT.

L'administrateur préfectorale pense qu'il convient de ne pas prendre les choses au tragique.

La division du *CONSTANTINE* estime que la manifestation pourrait bien être l'oeuvre d'émissaires à la solde de l'Allemagne.

Quand aux motifs du rassemblement, qui comportait de 4 à 500 indigènes, on ne put arriver à les découvrir.

Les colons voulurent y voir des menaces de pillage de leurs établissements, et l'affaire se traduisit pour eux, une fois la garnison retirée au commencement de février 1915, par la démission des membres de la Commission municipale et des menaces d'exode de la population des centres des Corneille et Bernelle.

Comme on le verra au chapitre du service militaire, nous étions loin du brillant résultat obtenu en 1913, année de la première application de la conscription dans la commune de *BELEZMA*. On avait trouvé, cette année là, en employant un système de tontine condamnable, 86 engagés pour remplacer le contingent de conscrits du même nombre, assigné à la commune. La famille de chaque inscrit, au nombre de 800, versait 50 francs, et le total des versements, opérés entre les mains des chioukhs, avait servi à payer à raison de 500 francs par tête, les 86 remplaçants.

Avait-on, contrairement à ce que pense l'administrateur DAUGEARD, mécontenté les familles ? Les chioukhs, d'après les suggestions énoncées quelque temps après, par le sous-Préfet de *BATNA*, s'étaient-ils livrés à des exactions qui expliqueraient le mécontentement des indigènes ? C'est ce que nous aurons à discuter.

Constatons, pour l'instant, que la résistance sourde qu'avait fait naître dans l'arrondissement en 1914, le recensement anticipé de la classe 1915, va grandir de l'appel anticipé de la totalité de la classe 1917.

Cette fois, c'est la commune mixte de *BARIKA* que partiront les signes avant coureurs de la révolte. Fin septembre 1916, l'administrateur ayant éprouvé, dans plusieurs douars où il recensait les conscrits, les difficultés les plus sérieuses, voire une résistance complète et menaçante pour sa personne, une démonstration militaire avait lieu en Octobre dans la région.

Des groupes armés circulent autour de la colonne commandée par les chefs de bataillon BIGEAN. Le 18, vers 12 heures une patrouille de spahis reçoit des coups de fusil : le premier acte clair d'hostilité venait d'être accompli (1).

Il ne fut malheureusement pas réprimé et cet acte de faiblesse affirme, dans l'esprit des indigènes, la pensée qu'ils pouvaient, sans danger, s'insurger contre l'autorité française.

Tous les yeux sont, dès ce moment, fixés sur *BARIKA*, toutes les oreilles sont aux écoutes pour percevoir les moindres bruits venant du pays en rébellion ouverte.

Ce pays à déjà, sans aucun dommage, foulé aux pieds l'autorité administrative locale. Voici qu'à présent il peut, sans risque, résister à la force armée elle même.

Décidément, les bruits qui courent sont bien vrais : les français sont impuissants à se défendre : ils n'ont plus qu'une poignée de soldats perdus dans les plaines de *BARIKA* ! Et des soldats incapables de faire parler la poudre !

Dans l'*AURÈS*, encore que le souvenir de l'insurrection de 1879, semblait réprimer bien des élans, un mauvais vent avait passé, en 1914, sur ce pays d'éternels insurgés.

Il y avait eu des résistances marquées à l'occasion de la campagne des engagements volontaires, mais depuis, on s'observait, et on attendait, pour prendre une attitude définitive, des nouvelles de *BARIKA*.

Dans la première quinzaine d'octobre 1916 des rumeurs singulières étaient rapportées : l'Administrateur d'*AIN TOUTA* avait été tué dans son bureau, par des déserteurs de sa commune ; son collègue de *BARIKA* avait été également tué par un cheikh, au moment où il lui adressait des observations.

Le 1er novembre, on annonçait de l'agitation chez les Beni Bou Slimane et des menaces contre les fermes de Médina. (1)

Le territoire de la commune mixte de Khenchela était également agité. Au commencement d'octobre, l'administrateur surprenait des conversations inquiétantes : on racontait que des émissaires des régions de *BATNA*, de l'*AURÈS*, de *BARIKA*, de *BELEZMA*, d'*AIN BEIDA*, de Canrobert, de Tébessa, faisaient, dans le pays, de la propagande contre l'appel anticipé de la classe 1917 et le recrutement des travailleurs pour les usines de la défense nationale. On rapportait leurs dire : « nous préférons mourir que de voir nos enfants s'en aller périr en France. Dans plusieurs territoires on n'a pas sévi contre nos coreligionnaires récalcitrants ; faisons comme eux, le gouvernement n'a presque pas de troupes en Algérie... ».

Quelques semaines après, plusieurs fractions se déclaraient nettement réfractaires. (1)

Organisation du Mouvement

Ce que savons déjà résistance dans l'*AURÈS* à l'occasion des engagements volontaires en 1914 ; enlèvement d'un groupe d'engagés à Seggana ; attaque du Bordj de Corneille, rassemblements d'indigènes en particulier celui du 1er décembre non loin de Bernelle, tout cela, constitue de graves indices de mouvements d'esprits travaillés, par surcroît, suggestionnés à toute heure du jour, par des propos subversifs tenus par des émissaires de l'ennemi tout cela annonçait de l'orage....

Un esprit de révolte passait partout sur le pays chaouia : sans doute, il n'y avait pas au début, de tête pour diriger la résistance générale à la conscription, mais toutes les têtes savaient cette résistance : et il y eût, certain jour, quelqu'un qui pourrait bien être le cheikh de Seggana, qui fit passer un mot d'ordre ignoré de nous mais dont nous avons eu l'expression vivante par les attaques à peu près simultanées de la forme GRANGIER, du Bordj de Mahon, du centre de *BARIKA* et par les menaces conte le contre de Corneille.

Un peu partout, pendant la période de tension, c'est-à-dire depuis la deuxième quinzaine de septembre, des conciliabules commencent de se tenir.

Des chefs indigènes corrompus, cherchent à sauver leur tête et le fruit de leurs rapines odieuses, on encourageant sournoisement la rébellion. Quelques marabouts font de même, et l'un deux, à la fois cheikh administratif et moqaddem religieux de la confrérie des Rahmania, froid fanatique, mystique exalté enrobé sous le burnous du commandement, semble mener le train : c'est l'adjoint de Seggana *SEFIANE*, «*BELOUDINI*» Mohammed. (1)

Dans son état-major, sont enrôlés les bandits du *METLILI* commandé par leur chef «*BENALI*» Bennoui. Comme troupes ; il aura les khouans rahmaniens de son obéissance, tout un canton du *BELEZMA* et d'*AIN TOUTA* qui le reconnaissent pour leur maître spirituel et temporel, un petit maître de l'Heure, peut-être même un aspirant khalife du *HODNA* !

Ainsi, en 1916, comme en 1871, nous retrouvons dans la même région, frappante analogie l'alliance du maraboutisme et du banditisme.

En 1871, AHMED BEN RAHMOUNE, évadé du pénitencier d'*AIN* en Boy, organisait, dans le *BELEZMA*, une bande qui dévalisait indistinctement les indigènes et les européens isolés.

Un propriétaire de Moureka (douar *OUED EL MA*) SLIMANE BEN DROUHAI, menacé, par son caïd, d'une arrestation peut être arbitraire, sert d'intermédiaire à l'arrivée dans le *BELEZMA*, des roqqabs (courriers) rahmaniens de CHEIKH HADDAD, et, bientôt après, les moqaddems des *OULED FATMA*, des *OULED SOLTANE*, de *TLET*, et des Ouled cheikh, se ralliaient aux deus obscurs qbails BENRAHMOUNE et BEN DROUHAI, pour fomenter l'insurrection. (1)

En 1916, le bandit BENNOUI attaque les diligences et rançonne les voyageurs, sauf quand ils sont montés dans les voitures du cheikh moqaddem «*BELOIDINI*» adjudicataire du courrier de *MAC MAHON BARIKA N'GAOUS*.

Le bandit, nos savons pourquoi, nourrit de plus une haine profonde contre l'administrateur MARSEILLE.

D'autres marabouts entrent en scène, sur la même scène que leurs ancêtres avaient occupée lors des insurrections de 1964 et 1871.

En plein *BELEZMA*, voici le moqaddem «*RAHMANI*» SI MOHAMMED de la mechta Khenzaria, qui entraînera à sa suite les *OULED AOUF*.

Puis ce sont les douars *OUED EL MA*, *MEROUANA (HIDOUSSA)*, *MAROUNDA* et *OULED FATMA*, qui s'agitent.

Dans ces deux derniers douars rattachés, le cheikh «*BOURADI*» Mohammed, compromis dans l'insurrection de 1871, et dont le père, grand propagateur de la foi, est enterré à la zaouia Sidi Touati Tenmerzoug, du douar *N'GAOUZ (BARIKA)* emploie, contre nous, sa grande influence.

Il est établi, aujourd'hui, qu'il a assisté à *TAKSELENT (MAROUNDA)*, à une réunion où il a ouvertement prêché la résistance près du tombeau vénéré de la famille des Nouasria dont l'un des héritiers, moqaddem des rahmania, compte des affiliés dans les trois communes mixtes contaminées (aux *OULED FATMA*, *MAROUNDA*, du *BELEZMA*, aux Ouled Si Slimane, de *BARIKA* et aux *OULED AOUF*, d'*AIN TOUTA*).

A cette réunion assistaient les moqaddems Rahmaniens «*NOUASRIA*» Seddik ben Mohammed ; «*LABACI*» Seddik ben Yahia ; «*MAATAR*» Ahmed ben belkacem ; «*GUETAFI*», et «*DIFFI*» Alloua ben Ahmed, des douars *MAROUNDA* et *OULED FATMA*, qui l'avaient, d'ailleurs, organisée, dans le but de se concerter sur la ligne de conduite à adopter.

Une seconde réunion, à la mechta *MAROUNDA*, chez un autre moqaddem rahmanien «*MATAR*», Ahmed Ben Belkacem, est également avérée.

On en a signalé d'autres mais avec moins de certitude, à *SEFIANE*, à Sahouana (douar Seggana) à Ghasserou, (*TILATOU*) et dans la région de *N'GAOUS*.

«*BELOUDINI*», le cheikh moqaddem de Seggana *SEFIANE*, et son collègue de *N'GAOUS*, auraient assisté à plusieurs de ces réunions secrètes.

A *MEROUANA*, trois fractions religieuses, les Ouled Ali, les Ouled Méhenna et les Ouled Mohammed, déjà insurgées en 1871, dirigent ce mouvement sous les ordres d'AHMED BEN ABDALLAH, oncle du cheikh actuel de *MEROUANA*. Le cheikh lui-même, «*BELAID*» Tahar, fils et frère de marabouts, a donné ainsi que son frère, TAHAR, et sa famille, des preuves irréfutables de perfidie, en trahissant, au cours des opérations, la confiance mise en eux par le colonel commandant la colonne.

Dans le douar *OUED EL MA* un personnage maraboutique de premier plan, «*BOUZIDI*» Mohammed ben Tayeb, connu sous l'appellation de MOULGUERGOUR, se tient sur une réserve sinon douteuse, à tout le moins discutable.

En décembre 1914, on l'a vu plus haut il semblait nous être toujours tout dévoué.

Or, en 1916, le premier coup de fusil contre nos troupes a été tiré de Tadjent (*OUED EL MA*) d'où les insurgés se sont portés sur les *MESTAOUA* à proximité des zaouias des Monts Guergour omnipotents.....

Ainsi, à quelque cinquante ans d'intervalle nous retrouvons, à la tête d'un nouveau complot, pareil aux anciens, les mêmes fractions religieuses, les mêmes familles appartenant à la même confrérie des Rahmania....

Une fois de la rébellion ouverte à *MAC MAHON*, voici que le mouvement rapidement prend de la consistance.

Dans la plaine de *BARIKA*, une résistance sérieuse ne pouvait être opposée à nos armes.

Aussi, les rebelles se concentraient-ils suivent leurs vieilles méthodes insurrectionnelles, d'un côté, dans le massif aurisien, de l'autre, dans le *BELEZMA*, où il est facile des deux côtés, de choisir le terrain, de s'embusquer, d'accepter ou de refuser le combat, d'opérer par surprises, de s'éparpiller, de disparaître, et de se rendre pour ainsi dire insaisissables.

C'est le massif de la Mestoua, utilisé dans tous les soulèvements antérieurs, qui est d'abord choisi, puis, c'est le Djebel *BELEZMA* proprement dit.

Ces massifs sont occupés par les douars :

OUED EL MA.....La *MESTAOUA*

MEROUANA.....Le *BELEZMA*

MAROUNDA.....d/

OULED FATMA.....d/

De la commune mixte du *BELEZMA* ;

OULED AOUF.....Le *BELEZMA* (commune mixte d'*AIN TOUTA*)

Ouled Si Slimane.....Le *BELEZMA* (commune mixte de *BARIKA*)

C'est aux gens insurgés de ces douars, auxquels s'était joint un ramassis de brigands et de déserteurs, que se heurteront d'abord nos colonnes.

Un second centre de résistance se constituait au coeur de l'*AURÈS*.

Il comprenait :

Le douar Zelatou- tribu des Beni Bou Slimane

Le douar Kimmel.....d/

Le douar Ichmoul- tribu des Ouled Daoud

De la commune mixte de l'*AURÈS*

Le douar Ouldja Chechar, du Djebel Chechar

Les fractions des Beni Tifough et des Amamra, du douar Alénas, de la commune mixte de *KHENCHELA*.

Enfin, un troisième foyer prenait naissance chez les Segnia, fractionnées en trois communes (*AIN el Ksar*, *AIN M'Lila*, *Oum el Bouaghi*) Ces deux dernières de l'arrondissement de *CONSTANTINE*.

Il avait comme contre, les douars Ouled Sebah et Ouled Si Ounis, de la commune mixte d'*AIN M'Lila*, et il occupait le Djebel Bou Arif et le Fdjouj.

Puis, fin Janvier, l'insurrection jettera son dernier cri dans le douar Maadid (commune mixte des Maadid) comme nous l'avons déjà dit.

Terrorisés par la soudaineté et la gravité de l'attaque de *MAC MAHON*, les indigènes demeurèrent assez longtemps dans un profond mutisme. Leurs chefs eux-mêmes paraissaient peu soucieux de se rapprocher de l'autorité française.

Pendant près d'un mois que nous avons enquêté, une première fois, aussitôt après les événements, nous n'avons, contrairement à ce qui se passe d'ordinaire, vu aucun indigène venir spontanément à nous, je ne dis pas pour nous renseigner, mais pour se renseigner comme ils ont l'adresse de le faire en pareil cas, en causant des faits ou des incidents que tous connaissaient par le menu.

Chacun se repliait en soi-même, et il semblait que tous rapports entre français et indigènes étaient interrompus : on s'observait de part et d'autre.

Les premiers coups de la répression militaire n'arrivèrent pas à délier les langues indigènes. Il y fallut l'arrestation de plusieurs chefs de douars dont l'attitude avait été manifestement suspecte.

Alors, on commença à entendre quelques conversations, d'ailleurs peu compromettantes, par contre, nous reçûmes des dénonciations écrites à travers lesquelles on sent passer, le plus souvent, le souffle de la haine ou le désir de la vengeance.

La vague insurrectionnelle, un instant, avait recouvert de son hideux manteau, toutes les trames de la vie chaouia. En se retirant, la vague rouvrait, en les avivant, les plaies de la société berbère. Et cette société, au fond si profondément divisée, n'espérant plus, à la faveur d'une insurrection, régler directement, par le fer et par le feu, ses rancunes et ses inimitiés de çof, va maintenant s'adresser à nous dans l'espoir, des deux côtés de la barricade où l'on recommence à se trahir, que nous servirons ses intérêts.

Dans le fatras des dépositions, des dires et des racontars, voici en résumé ce que l'on démêlé.

De *BRIKET*, une lettre anonyme, écrite ou non des notables des douars, renferme cette déclaration : la rébellion s'est produite uniquement sa sujet de nos enfants.

«Nous nous ne travaillons que pour la paix. Ce sont les *OULED AOUF* et les *TILATOU* qui ont fait le coup pour nous compromettre, car tout le monde sait que nous avons amené nos conscrits.»

De *N'GAOUS* fin décembre : on trouverait l'origine de la rébellion dans le douar *SI SLIMANE (BARIKA)* dont le cheikh, les kobars de le djemâa se sont mis d'accord avec les fauteurs de désordre des *OULED AOUF AIN TOUTA*) et de Seggana (*BARIKA*). Tous se sont réunis au domicile du cheikh des Ouled Si Slimane et de son frère au nombre de 600 personnes. Après la diffa- cinq ou six jours avant l'affaire de *MAC MAHON*- ils ont décidé de se jeter sur ce village.

Une seconde fois, on s'est réuni au marabout de «Sebaa Regoud» (*N'GAOUS*) en présence des chloukhs de *N'GAOUS* et des Ouled Si Slimane De *N'GAOUS*, commencement de janvier 1917 : une information secrète a permis au cadî, qui demande à ne pas être découvert de crainte de représailles, d'apprendre que la révolte provenait des *OULED AOUF Sahnoun*, de la commune mixte de *BARIKA*. Des notables des Ouled Sahnoun ont sollicité avec succès les Ouled *ALI BEN Sabour* appelés aussi Ouled Amor ben Mahdi, puis les gens de Talkhemt, ceux de *MAROUNDA* et d'*OUED EL MA (BELEZMA)*. Tous avaient décidé de ne pas remettre leurs conscrits.

La propagande a continué par les Ouled Taleb du douar *N'GAOUS* et les seggana (*BARIKA*).

On creusait des silos, et on jurait au dessus de ne pas revenir sur la détermination de soulèvement arrêtée.

Une autre dénonciation anonyme précise : Dans la nuit du 1er novembre 1916, trois indigènes des Ouled Si Slimane (*BARIKA*) se rendirent au douar Metkaouak (*BARIKA*) puis chez les Ouled Bechih (*AIN TOUTA*) et à Seggana pour fomenter la révolte. Ils reçurent partout bon accueil. Le cheikh de Seggana prescrivit même à une grande partie de ses administrés de se joindre aux nouveaux venus et d'aller avec eux à *AIN TOUTA*.

Comme déclaration tardive et réfléchie, nous citerons celle du khodja «*ZEROUNI*» de la commune mixte d'*AIN TOUTA*. Pendant trois semaines, il ne savait rien.

Puis, il ne comprenait guère ce que l'on attendait de lui. Il n'avait rien vu, rien appris...

Tout à coup l'esprit lui revient, et il ne raconte clairement, ce qu'il sait. (V. déclaration aux pièces annexes. *MAC MAHON*. Déclaration d'indigènes.)

«Avant les évènements du 12 novembre, les gens des *OULED AOUF*, de Seggana et de toute la commune de *BARIKA* avaient dit qu'ils ne voulaient pas donner de conscrits ni de travailleurs, et que le douar qui obéirait à ce sujet au gouvernement serait attaqué par les autres. Il n'était pas question de piller *MAC MAHON* ni de molester les européens.

Sept de huit jour avant la conscription deux émissaires du moqaddem rahmanien d'El Assafour (1) (commune mixte d'An el Ksar) viennent à *MAC MAHON* pour engager les gens des Lakhdar Halfaouia (*BRIKET*, Tahamemt, El Ksour, Seggana, *TILATOU*) à donner leurs conscrits. Les émissaires conseillèrent aux gens réunis chez le cheikh de *BRIKET* à *MAC MAHON*, d'obéir au gouvernement et de ne pas écouter les *CHAOUIAS* anciens insurgés de 1871. Un certain *DJABALLAH*, Ahmed ben Lakhdar, de *TILATOU*, déclara «je ne puis donner ma parole sans savoir consulté le cheikh de Seggana.»

Le Samedi 12 novembre, dans l'après-midi, ce *DJABALLAH* et l'ancien deira «*KIHAL*» Brahim (1), seraient allés trouver le cheikh de Seggana pour le mettre au courant de la situation : les gens du Nord d'*AIN TOUTA* avaient amené leurs conscrits tandis que, deux jours auparavant, leurs coreligionnaires de Corneille avaient refusé de présenter leurs enfants.

Le cheikh aurait répondu : «puisqu'ils ne veulent pas écouter, il faut attaquer *MAC MAHON*, il faut prévenir les bandits du *METLILI*». Des khammès auraient été envoyés à *SEFIANE* ; une partie des gens devait tomber sur *BARIKA*, l'autre partie sur *MAC MAHON*.

Le khodja *ZEROUNI* ajoute que les *CHAOUIAS* ont peur du cheikh de Seggana comme de Dieu...

Cette déclaration, venant d'un indigène très réfléchi, est d'une très grande importance, encore que son auteur n'ait commencé à délier sérieusement sa longue qu'après l'arrestation du cheikh de Seggana. En avait-il peur, comme de Dieu, lui aussi ?

En tous cas ces dires du khodja sont corroborés par ceux d'un commerçant indigène de *BARIKA*, le nommé «*HABABSA*» Mohammed (2) Mais celui-ci est un ancien associé du cheikh de Seggana dans l'exploitation d'un service d'automobile et sa déclaration peut être taxée de suspicion.

Il faut reconnaître, d'autre part, que ce deux témoignages ne sont pas les seuls dirigés contre le cheikh de Seggana et que l'ensemble de l'opinion, tant des européens que des indigènes, est contre lui.

Malgré tout, aussi ben en ce qui concerne ce personnage que pour l'organisation réelle de mouvement, tous ces témoignages sont loin d'être absolument probants. Ils ne reflètent, en général, que des rumeurs, et, à par deux ou trois réunion qui ont été certainement tenues, et que nous avons citées, quand on va au fond des choses, on n'y peut guère trouver de précisions permettant de baser ; d'une manière certaine, une opinion définitive.

A peu près partout, pèse encore sur les hommes et sur les choses, la terrible loi du silence et on ne serait rien déduire de précis d'informations qui se heurtent à des racontars.

On dit : «J'ai appris que telle chose s'était passée, quand à moi je suis plein de bonne volonté et animé du désir de service la France, mais je ne sais rien»...

C'est un caractère et de la manifestation des faits eux-mêmes, que l'on peut essayer de tirer des déductions sur la principale qui se repose dans leur origine.

Ce n'est que plus de trente ans après l'insurrection de 1871, que l'on a pu savoir d'une manière à peu près sûre, d'où était parti le mot d'ordre qui a soulevé cette année là le *BELEZMA*.

Tout est, la plupart du temps, mystérieux en ces sortes d'affaires, si bien que l'on discute encore, à l'heure actuelle, sur les causes mêmes de la susdite insurrection de 1871. Était-ce la naturalisation des israélites, les déboires de MOKRANI, la guerre, le maraboutisme ?...

De prime abord, on peut bien dire, sans crainte de se tromper, que l'origine de la rébellion de *MAC MAHON* a sa source profonde dans l'aversion des gens du *BELEZMA* pour le service militaire, mais il faut se demander si cette aversion eût suffi, à elle seule, pour allumer un foyer virtuellement aussi étendu que celui auquel nous avons eu affaire.

En effet, on pouvait considérer comme plus au moins contaminé tout le pays qui s'étend, en suivant, en profondeur, du trajet du chemin de fer de l'Etat Algérien, au Sud de Bordj-bou-Arréridj à *CONSTANTINE*, en y comprenant un coin de Bou-Saâda (département d'Alger) en particulier les Ouled Slimane qui envoyaient constamment des courriers dans le *HODNA*.

Mais il y a lieu de considérer aussi que ces régions n'étaient pas les seules où l'on put constater de l'aversion pour la conscription. Nous avons eu, en 1914, l'échauffourée de Pérégaux, et l'examen à peu près complet des manifestations survenues depuis la guerre contre le service militaire établira(1) que dans les trois départements des incidents plus au moins marqués, plus au moins graves, s'étaient produits. Seulement, en la plupart de ces points, les indigènes, beaucoup plus rapprochés de nous, subissant l'influence des colons ou l'ascendant de musulmans élevés dans nos écoles, s'assagirent, à la longue, surtout lorsqu'ils comprirent que la France demeurait forte, qu'elle était soutenue par des alliés puissants, et qu'elle marchait vers la victoire ! Mais dans ces régions sauvages de l'*AURÈS* et du *BELEZMA*, aucun bon écho de ces choses ne traversait les montagnes.

C'étaient, au contraire, toujours des nouvelles aussi fausses que pernicieuses qui leur arrivaient par le Sud.

Encore qu'on ne rencontre pas directement dans la transmission de ces nouvelles la main de nos ennemis, il n'est pas difficile de la découvrir, comme nous le verrons dans les agissements d'indigènes à eux gagnés avant la guerre.

Nous rappelons la note sur la politique allemande (2) Il faudra susciter des troubles dans le Nord de l'Afrique... Ils doivent éclater simultanément avec la destruction des

moyens de communications ; ils doivent avoir une tête dirigeante que l'on peut trouver dans des chefs influents, religieux et politiques.....L'école égyptienne y est particulièrement apte....

Le cheikh Seggana qui connaît l'Orient et qui a séjourné à Constantinople, où cette école a des ramifications profondes, n'aurait-il pas été l'un de ces chefs religieux influents dont parle la note allemande ?

Nous croyons, quant à nous, et nous essaierons de l'établir en étudiant spécialement la propagande étrangère, que celle-ci avait poussé des racines dans notre Sud Constantinois où les événements de Tripolitaine ont eu du retentissement du fait surtout de nos propres démêlés sur nos confins de l'Extrême Sud, avec les Senoussia, agents par excellence de panislamisme allemand.

On relève plus facilement une action maraboutique indéniable. De même, on établira que, par suite d'insuffisance de contrôle, des chioukhs ont pu se lever, parfois sans aucun frein, au formidable appétit de tout indigène (les exceptions sont bien rares) investi d'une parcelle d'autorité.

D'aucuns, parmi les européens, se disant eu se croyant bien renseignés, veulent trouver uniquement dans les prévarications des chefs indigènes, la source du soulèvement.

Cette opinion est excessive, autant que celle consistant à dire que des colons se sentant menacés d'être privés de la main d'œuvre indigène, auraient excité les fellahs à ne pas se laisser enrôler parmi les travailleurs réclamés par la défense nationale.

S'il y a eu des suggestions de cette nature et nous n'en avons pas relevé, elles n'ont pu émaner que d'européens mus par l'intérêt matériel, ou s'étant constitués les agents conscients ou inconscients, nous aimons le penser, de l'ennemi.

N'avons-nous pas vu en 1911, au moment de l'émigration de Tlemcen, des espagnols du département d'Oran payer la reconnaissance qu'ils nous doivent en racontant mille et une histoires à des indigènes déjà affolés à la seule idée du service militaire.

Quoi qu'il en soit de ces imprudences de langage dans des milieux essentiellement inflammables, nous gardons la conviction qu'aucun français n'a tenu pareils discours dans l'arrondissement de *BATNA*.

C'est déjà bien assez que dans les déclarations des européens comme dans celles des indigènes d'ailleurs, les contradictions abondent.

Nous avons reçu telle pièce écrite qui établit en toute bonne foi, nous en sommes convaincu que, dès la mobilisation, un indigène des *OULED AOUF*, ancien tirailleur, est venu raconter à un auditoire de magistrats et de fonctionnaires en tournée professionnelle dans ce douar, que des *OULED AOUF* étaient allés trouver des *TILATOU* pour les engager à se révolter contre la France, ajoutant que l'Allemagne ayant déclaré la guerre à la France, le moment était venu de reprendre l'Algérie.

Nous avons essayé de contrôler le fait, mais nous nous sommes heurté aux dénégations absolues des personnes qui se trouvaient avec le déclarant, au moment où l'Oued Aouf, ou aurait tenu le propos en question.

Un esprit curieux, fruit du bled ou d'une ambiance particulière, déforme, semble-t-il, les moindres faits, dans la région.

Les raisonnements les plus forts n'ont aucune prise sur certains colons notamment, qui voient rouge aussitôt qu'on parle, devant eux, du moindre incident. A les en croire, il n'y aurait, selon l'expression d'un de leurs représentants, qu'une solution : taper dans le tas des indigènes rebelles !

Ils reviendront, beaucoup sont déjà revenus à une saine appréciation des choses....Il n'y a pas moins que cette mentalité n'est pas pour faciliter la tâche d'un enquêteur, ni pour favoriser le but tout d'abord assigné aux efforts de la République en ce pays : le rapprochement des races.

Il n'est pas sans intérêt de connaître les diverses opinions qui avaient cours, dès le but de la rébellion, dans les milieux indigènes du Sud où vont se refléter et se commenter les bruits du Nord et des hauts plateaux.

Un grand marabout, SI EL HACHEMI, chef de la zaouia des Quadria d'el Amiche, près el Oued, résume ainsi ces bruits :

1/ d'après les uns, se seraient les nombreux déserteurs réfugiés dans la région de *BATNA* qui auraient excités leurs coreligionnaires et fomenté ce mouvement ;

2/ d'après d'autres, ce seraient les gens de la région de *BARIKA* dont le mauvais esprit habituel se serait subitement aggravé, qui auraient déclenché la rébellion au moment des opérations de la conscription ;

3/ des colons français, gênés dans leurs exploitations et le réquisitions pour l'armée, auraient dit aux indigènes : «Si vous ne voulez pas que vos gens soient pris, révoltez vous».

4/ des commerçants auraient travaillé dans le même but dans la pensée qu'un soulèvement indigènes ferait maintenir, en Algérie, leurs enfants soldats parce qu'on ne pourrait envoyer, pour le réprimer, des troupes de France.

5/ Enfin un gros sujet de mécontentement se serait manifesté à cause des marchandages intenses nés du système des remplacements. Des gens en seraient arrivés à payer jusqu'à cinq et même dix mille francs un remplaçant. Ainsi, du côté riche ou bourgeois, dépenses exagérées, du côté pauvre, exigences de sommes trop fortes pour leurs bourses et, partout, cette croyance que la conscription était générale tous ceux qui ne seraient pas pris comme soldats devant partir comme travailleur à partir de 18 ans, jusqu'à 45 ans.

Un second marabout, Si EL AROUSSI, chef de la maison Tidjanienne de Guemar (El Oued) tenait à peu près le même langage.

Naturellement, ces excellents mozabites renchérisaient, ajoutant que dans le prochain partage des pays musulmans par les ennemis de la France, l'Egypte, la Tripolitaine, la Tunisie est une partie de la province de *CONSTANTINE* étaient promises à SLIMANE EL BAROUNI, leur bien aimé coreligionnaire (1), arrivé en Tripolitaine avec des troupes allemandes.

En dernière analyse, mettant directement en cause la politique indigène, il est des français qui n'ont pas hésité à insinuer des imputations inexacts à l'endroit des fonctionnaires français eux mêmes, du département de *CONSTANTINE*, du plus grand au plus petit, chargés de gérer les intérêts des indigènes suivant les méthodes bienveillantes, trop bienveillantes, à notre avis, qui président à l'administration de nos sujets.

Expliquons –nous : on ne gouverne ni on n'administre pas ce peuple avec de la bienveillance exclusivement en toutes choses, sous peine de voir le système tomber dans la faiblesse qui est, ici la pire des extrémités. Il y a faut encore beaucoup de fermeté et des moyens rapides d'obéissance et de soumission aux ordres donnés.

J'ose déclarer que c'est pour avoir méconnu à l'endroit de populations encore, dans leur ensemble, à l'aurore de toute civilisation, ces principes, basés sur les nécessités primordiales de l'administration des indigènes, que l'on en était arrivé à laisser trop méconnaître, par nos sujets, l'autorité de la France et de ses représentants.

Il faut tout dire : il y avait, à la base du premiers conflits, des administrations locales, et c'est là leur excuse, n'ayant pas en mains les armes nécessaires pour tenir, comme il l'eût convenu, un pays arriéré, difficile, nerveux, fanatiques et compliqué des administrations locales, comme celle du *BELEZMA*, qui avait perdu à peu près tout prestige, ayant perdu sa force essentielle, la probité, dans des compromissions et des actes des plus regrettables ; comme celle d'*AIN TOUTA*, qui était adaptée à sa tâche si rude à notre époque si troublée, il y avait encore là une autorité démontée par la guerre, redoutant par trop les responsabilités, ni assez avisée, ni assez contrôlée, et, par dessus tout, faible en face d'hommes naturellement indisciplinés et qui ont, par surcroît, la révolte dans le sang !...

Il nous reste à pénétrer et à développer chacun de ces éléments en commençant par la cause efficiente de l'insurrection : le service militaire (conscription, remplacement, dispenses, désertion), et en continuant par les causes secondaires : propagande étrangère, maraboutisme, chefs indigènes et recrutement de travailleurs pour les usines de la défense nationale.

Notes :

(1) V. Rinn - L'insurrection de 1871.

(2) Annuaire de la Société archéologique de *CONSTANTINE* (1869).

(3) V. l'excellente monographie de l'*AURÈS* par le Lieutenant-colonel de LARTIGUE, aujourd'hui Général Commandant la division d'Alger. Marle-Audrino éditeur, 1904 - *CONSTANTINE*-

(4) Monographie de l'*AURES* - de Lartigue-

(5) Sénatus Consulte- Rapport du 25 septembre 1869

(6) V. chapitre des Chefs indigènes

(7) V. aux pièces annexes (*MAC MAHON* - déclarations d'indigènes) la déposition fort intéressante de ce marabout

(8) V. chapitre des chefs indigènes.

- (9) V. dans la revue de l'Afrique française (1888, n/ 49) une très intéressante et très instructive monographie du Belezma, par J.D. Luciani, ancien conseiller de Gouvernement, actuellement...
- (10) Diction des gens de la région sur les Ouled Derradj «*Il n'y a pas de nuit chaudes en hiver Il n'y a pas d'Ouled Derradj honnête*».
- (11) V. colonne de *BARIKA* (chapitre du service militaire)
- (12) V. chapitre des chefs indigènes
- (13) V. chapitre des chefs indigènes
- (14) V. origines et organisations du mouvement insurrectionnel.
- (15) V. Chapitre des chefs indigènes
- (16) V. chapitre du maraboutisme.
- (17) sénatus consulte
- (18) cette mechta compte 397 habitants. Elle paie 2941 francs d'impôts.
- (19) V. au chapitre du service militaire la relation complète des incidents survenus dans l'arrondissement du *BATNA*.
- (20) V. chapitre des chefs indigènes. Le cheikh de Seggana.
- (21) V. Rinn, histoire de l'insurrection de 1871, p 316 et suivantes
- (22) Si Abdessamed
- (23) V. notices de ces deux indigènes au chapitre 1er
- (24) V. sa déclaration aux pièces annexes (*AIN TOUTA*)
- (25) V. chapitre du service militaire.
- (26) Documents diplomatiques (1914) la guerre européenne publiés en 1915 par le Ministère des Affaires Etrangères.
- (27) V. chapitre de la propagande allemande, note sur ce personnage)

C / CHARLES-ROBERT AGERON : LES ALGÉRIENS MUSULMANS ET LA France (1871-1919)

2. — LES TROUBLES INSURRECTIONNELS DANS VARRONDISSEMENT DE BATNA

T.I pp. 1150-1157

Le mouvement commença dans la commune mixte de Barika¹ où déjà fin septembre 1914, 34 musulmans des douars Seggana et Sefiana engagés «volontaires» qu'on conduisait à Batna furent «libérés» par leurs amis et parents et désertèrent. De nombreuses autres désertions et insoumissions furent signalés dans cette région et dans les communes voisines jusqu'à ce que, en septembre 1916, la résistance au recrutement prit l'allure d'un mouvement concerté. L'incorporation de la classe 1916, le 2 août, avait déjà déclenché des protestations et agitations. Certaines familles seraient venues jusqu'à Maison-Carrée exciter les recrues à la désertion et auraient partiellement réussi. Fin août les douars apprirent qu'on allait recenser la classe 1917. Le 24 septembre l'administrateur Zannetacci se rendit à la mechta Taleb du douar Metkaouak (25 km à l'ouest de Barika) pour se faire présenter les conscrits : il ne trouva que des pères de famille qui lui déclarèrent que les jeunes s'étaient enfuis et lui crièrent : «nous ne donnerons pas nos enfants ! Prenez-les !» Le 1^{er} octobre le Sous-Préfet de Batna, Cassinelli, vint dans le même douar et dans les douars voisins (Djezzar-Berhoum) et essuya partout un refus absolu : les Musulmans lui auraient dit qu'ils préféreraient voir mourir leurs enfants en Algérie plutôt qu'en France. Une tentative d'arrestation des meneurs échoua et le Sous-Préfet aurait été contraint de se retirer précipitamment. Sur proposition des Préfets d'Alger et de Constantine, l'envoi d'une petite colonne fut décidée.

A son approche, les habitants s'enfuirent puis, constatant qu'elle était pacifique, revinrent enhardis et hostiles. Quelques coups de feu furent tirés sur une patrouille qui perdit le prisonnier qu'elle emmenait². La retraite de cette colonne semble avoir généralisé le mouvement d'insubordination : des centaines d'incorporés de la classe 1916 désertèrent. Des bandes armées étaient désormais signalées et l'insécurité s'étendait : du 25 octobre au 8 novembre on compta 18 tentatives d'assassinat dont 5 visant des Européens. Le 10 novembre, le Gouverneur avertissait que dans les communes mixtes de Barika, Belezma, Aurès et Khenchela, la résistance tournait à la rébellion. Inquiet pour l'Aurès, il faisait envoyer 100 zouaves à Médina.

Le 11 novembre 1916, dans la commune mixte de Barika, une bande armée pillait et incendiait la ferme d'un colon, Grangier, puis coupait la route et les fils télégraphiques reliant N'gaous à Barika. Dans la nuit des bandes venues du douar Ouled Aouf — 1.000 à 1.500 insurgés, semble-t-il — attaquaient le bordj de Mac Mahon, siège de la commune mixte d'Aïn Touta. Là se trouvaient l'administrateur Cassinelli et le Sous-Préfet de Batna qui avaient présidé dans la journée le conseil de révision³. Les deux hommes seraient sortis pour parlementer (?), le sous-préfet fut tué sur le coup et l'administrateur mourut de ses blessures. Selon une autre version, ils auraient été assommés à coups de matraques. L'arrivée d'un *moqaddem* des Rahmânîya, Sahraoui, sauva la femme de l'administrateur et ses fillettes, dont l'une avait déjà été blessée d'un coup de feu⁴. Le bordj qui n'avait pas été défendu par l'escorte fut incendié. Puis ce fut le tour du village et de la petite gare de Mac Mahon. Finalement, les 20 zouaves et les gendarmes de l'escorte dégageaient le village où vivaient 159 Européens ; une dizaine d'émouliers furent tués⁵. Peu après furent attaquées la ferme Raynal dans le centre de Victor Duruy et la maison forestière des Tamarins (douar Tilatou) où un brigadier forestier fut tué.

A la suite de ces événements, on envoya d'urgence 200 zouaves et 250 Sénégalais de Batna à Mac Mahon. Mais le 14 novembre, un convoi de munitions envoyé à Barika fut attaqué : les tirailleurs tuèrent six de leurs agresseurs. Le 18 une petite colonne fut reçue à coups de feu dans le douar Tilatou et riposta faisant plusieurs morts et incendiant les quatre médinas,

Le Gouverneur général se rendit aussitôt sur les lieux et, par défiance des militaires (6), minimisa les troubles. Il télégraphiait le 15 que l'accroissement des forces militaires ne s'imposait pas : il demandait seulement à lever un goum de cent cavaliers. Le 19 il annonçait qu'une détente générale était intervenue.

Visiblement étonné, le ministre de l'Intérieur, Malvy, lui ordonna de collaborer avec les autorités militaires «en pleine confiance» de renoncer aux petites colonnes et d'agir avec plus d'énergie et de vigueur. Une dépêche ministérielle du 14 novembre et un décret du 16 novembre confirmaient la subordination du général Moinier au Gouverneur Lutaud. Celui-ci délégua alors le 21 tous ses pouvoirs civils et militaires au nouveau sous-préfet de Batna, Morris, avec tous les droits d'un commandant de territoire militaire. Puis il accorda un délai aux rebelles jusqu'au 30 novembre. De son côté le commandement envoyait des troupes dans les principaux centres et rassemblait hâtivement 5 bataillons de Sénégalais au repos à Biskra et huit bataillons de zouaves et d'Alsaciens-Lorrains. Il ne disposait cependant au 30 novembre que de 6.142 hommes et 106 officiers (7). Ce jour-là un détachement de 50 zouaves qui conduisaient 68 conscrits de la commune mixte du Belezma fut attaqué à 6 km à l'Est de Bernelle par une bande venue «mettre leurs frères en liberté» ; les recrues s'enfuirent et le détachement perdit 4 hommes. Le Gouverneur affolé réclama aussitôt des renforts et des avions pour «terrifier les Indigènes».

La répression fut alors déclenchée. Elle fut, selon O. Depont, «ce qu'elle devait être, rapide, énergique, sans faiblesse», et le ministre de l'Intérieur put assurer le 23 décembre 1916 la commission de l'Armée que l'ordre était partout rétabli sauf dans quelques douars, que les meneurs et insoumis avaient été arrêtés et que «des manifestations en faveur de la France avaient été organisées par les conscrits indigènes eux-mêmes⁸...».

La réalité fut un peu différente. Les rebelles se réfugièrent tout naturellement dans les oppida naturels de la région tels le Djebel Bosdân (1.583 m) et le Djebel Mestaoua (1.648 m). Leur nettoyage se révéla difficile : le 5 décembre la troupe française eut dix tués. A partir du 19 décembre, l'effort se porta sur le centre du gros massif du Belezma mais il fallut envoyer d'urgence des renforts à Arris car on redoutait une rébellion de l'Aurès qui ne se produisit pas. Seule la tribu du Djebel Chechar se montra dissidente et l'administrateur de Khenchela fit état de menaces sur l'oasis de Khanga Sidi Nadji.

En fait le mouvement d'insubordination se développait surtout dans la région située au nord de Batna : la commune mixte d'Aïn el Ksar était largement contaminée et les Chaouïa de la commune mixte d'Aïn M'lila — et eux seuls dans la région selon le gouverneur — refusaient la conscription : toutefois le 18 décembre une bande venue des Ouled Sebah pillait le vieux village de Chemora, le 19 les recrues de la région étaient enlevés à Aïn Kercha et le 21 Aïn Fakroun (114 km au sud de Constantine) était pillé.

Le général Moinier avait réclamé le 6 décembre l'envoi d'urgence d'une brigade mixte (deux régiments d'infanterie, deux escadrons de Chasseurs d'Afrique et deux batteries de montagne) ; le gouverneur en demanda alors deux de manière, disait-il, à tenir en réserve un régiment à Alger et un à Oran. L'État-Major accepta seulement de retirer du front français la 250^e brigade et d'envoyer de Tunisie une escadrille d'avions Farman.

Au 1^{er} janvier 1917 le général de Bonneval disposait de 13.892 hommes et 217 officiers. Il les employait à déterminer le bouclage du Belezma, puis à ratisser le Mestaoua et le Djebel Bou Arif mais ne put pénétrer dans la commune d'Aïn M'lila (arrondissement de Constantine). Le Sous-Préfet s'y opposa, du moins jusqu'à l'arrêt du 24 janvier 1917 qui plaçait provisoirement la commune sous le régime des territoires de commandement. Simultanément du 31 janvier au 5 février les Sénégalais fouillèrent les grottes du Djebel Metlili, une autre colonne parcourut le Fedjoug (à l'est de Chemora) une troisième fut envoyée dans le Chechar et la région des Nementcha qui comptaient de nombreux insoumis. Du 22 au 28 février les colonnes opérèrent respectivement dans le Djebel Guerioun, le Hodna et l'Aurès : on

fit gravir le Chelia enneigé (2.328 m) «pour en imposer aux Aurasieus» que devaient déjà terrifier les «bombardements de démonstration» des avions Farman. En avril des colonnes légères patrouillaient encore dans l'Aurès⁹.

Toutes ces opérations furent de simples tournées de police car il n'y eut nulle part de combats, ni même de résistance armée. En mars 1917 la brigade d'infanterie fut rembarquée pour la France. Le Gouverneur demanda en compensation le retour de plusieurs bataillons de zouaves algériens ; il en obtint deux malgré les protestations indignées du haut commandement¹⁰.

Cette révolte d'insoumis et de déserteurs, sans chef et sans direction fut donc facilement, sinon rapidement, écrasée. Partout les colonnes qui avaient surtout pour mission de «montrer la force militaire de la France» ravagèrent les pays sans grand discernement semble-t-il¹¹. Si l'on en croyait les députés de la commission d'enquête, le Gouverneur Lutaud aurait dû imposer la cessation des opérations de guerre et Marius Moutet assure que «le Gouverneur Lutaud s'efforça de limiter la répression». De son côté le général Moinier se plaignait des excès de zèle des zouaves algériens «qui au Bélezma ont provoqué des incidents». La mémoire collective des Algériens a surtout retenu l'action «des noirs Sénégalais qui incendièrent, violèrent et tuèrent¹²». Un député modéré, Aubry, décrivait ainsi devant la Chambre bleu-horizon¹³ l'action de son régiment : «Nous avons fait des colonnes et nous avons brûlé des villages sans rime ni raison. Nous brûlions des mechta alors que nous savions que les habitants avaient leurs fils au front. J'ai entendu moi-même des pères arabes nous dire en pleurant : «Il est malheureux que vous fassiez brûler nos demeures alors que nos fils se font tuer en France».

La répression judiciaire ne fut pas moins lourde. On tria parmi les 3.000 prisonniers ceux que l'on présuma coupables et ceux qui furent dénoncés¹⁴. Accusés de complicité 825 Indigènes furent traduits devant une commission disciplinaire extraordinaire placée sous la présidence du sous-préfet de Batna, laquelle siégea entre le 22 septembre 1916 et le 1^{er} mai 1917 : 805 furent condamnés dont trois «chefs». Le total des peines d'emprisonnement atteignait «715 ans, 2 mois, 9 jours» et celui des amendes 22.810 F¹⁵. Par ailleurs, 165 «inculpés majeurs» furent traduits devant le Conseil de Guerre de Constantine dont nous ne connaissons pas les verdicts et 45 autres devant celui de Batna qui infligea «70 ans et 9 mois» d'emprisonnement au total.

Selon la tradition algérienne, la répression dite administrative devait s'y ajouter, en vue de réparer les dommages causés. En mars 1917 la section colon des Délégations financières demanda qui allait payer les frais des opérations et les indemnités. Le commissaire du gouvernement, tout en remarquant que les demandes d'indemnités avaient été gonflées, rassura les délégués. Non seulement les produits de la razzia, c'est-à-dire la vente des troupeaux «saisis au cours des opérations ou après celles-ci», mais encore une amende collective de 706.656 F furent affectés en principe à la réparation des dommages et au versement des indemnités¹⁶. Cette lourde amende touchait 62.394 individus et était payable en dix annuités. Toutefois, une remise partielle fut prévue pour les collectivités qui fourniraient des «travailleurs volontaires».

Enfin par arrêtés des 22 novembre et 21 décembre 1916 certaines régions des communes mixtes d'Aïn Touta, Barika et Belezma, puis la totalité des communes mixtes d'Aïn el Ksar, de l'Aurès et de Khenchela furent placés sous le régime des Territoires militaires. Ces arrêtés, pris illégalement par le gouverneur général, devaient être, sur pourvoi du député socialiste Doizy, déclarés nuls par le Conseil d'État le 26 octobre 1917.

Une répression aussi violente et aussi générale avait peut-être bloqué l'extension du mouvement de refus de la conscription comme s'en flattait l'administration, encore que sur les 3.655 appelés de l'arrondissement de Batna, 1.366 seulement aient rejoint à la fin de 1917 mais on peut croire aussi avec V. Spielmann qu'«après cette répression, les Chaouïa aimèrent la France !¹⁷». Ils le montrèrent «en se tenant éloignés de nous comme ils ne l'ont jamais été» (général de Bonneval)¹⁸. En Algérie, les causes de cette «révolte contre la conscription» paraissaient évidentes et beaucoup de hauts fonctionnaires proposèrent de surseoir à toute conscription par appel. Le ministre de l'Intérieur expliqua aux commissions parlementaires de l'Armée que les Indigènes s'étaient insurgés lors de l'appel de la classe 1917 et de l'enrôlement des travailleurs, parce qu'ils pensaient que la réquisition des ouvriers masquait leur incorporation dans le service armée. La commission sénatoriale de l'Algérie incrimina les abus du remplacement, admit que «les Indigènes s'étaient imaginé qu'après un court séjour en France comme travailleurs ils seraient envoyés sur le front», mais ajourna à l'après-guerre ses investigations en Algérie même. La commission des affaires extérieures de la Chambre en jugea autrement : saisissant cette occasion d'intervenir, elle envoya une délégation restreinte enquêter sur la situation des Indigènes. Dès lors le Gouvernement général fit aussitôt rédiger à son intention par l'inspecteur général O. Depont une énorme étude qui, selon toutes apparences, la convainquit. La commission parlementaire n'a pas en effet apporté de conclusions personnelles. Si l'on en juge par les extraits conservés par M. Moutet, elle se contenta de reproduire l'essentiel de l'argumentation administrative¹⁹.

Ces conclusions administratives, souvent noyées dans un texte bavard, apparaissent d'autant moins nettes qu'elles sont viciées par diverses précautions contradictoires. D'une part l'auteur de ce monumental rapport qui avait lutté depuis 1911 contre la conscription indigène cherchait à prouver que c'était le principe même de la conscription qui était à l'origine de l'affaire²⁰. Le leitmotiv de cette étude c'était : Alger l'avait bien dit ! D'autre part, il insistait sur le fait que

l'administration, prête à se rallier par patriotisme au principe du service militaire obligatoire, n'avait cependant cessé de mettre en garde Paris contre l'extension des appels²¹. Enfin il plaidait discrètement en faveur d'un renforcement des pouvoirs des administrateurs : c'est parce que ceux-ci n'avaient plus en main les pouvoirs nécessaires que la révolte avait pu éclater. Ainsi s'expliquent ses conclusions multiples et éparées que l'on peut résumer de la manière suivante.

L'origine de la rébellion avait sa source profonde dans l'aversion des gens du Belezma pour le service militaire. Mais alors que cette répugnance générale à tous les Indigènes avait été combattue ailleurs avec succès, dans ces montagnes sauvages le sentiment de la force de la France avait disparu avec le retrait des garnisons. Démontée par la guerre, l'administration locale avait perdu son prestige, notamment en se compromettant par des actes d'improbité liés au trafic des remplaçants. O. Depont incriminait alors, selon une vieille tradition coloniale qu'on ne suivra pas, les caïds qui, ayant abusé de leurs fonctions, auraient poussé à une abstention générale (?) (22) et propagé une fausse interprétation du décret sur les travailleurs. Or tel administrateur local cité dans le rapport écrivait — et on le croira de préférence — que l'agitation s'était faite sur la double question de la réquisition d'ouvriers et de la conscription très mal distinguées par les Indigènes et ne portait nulle accusation contre les caïds. O. Depont soucieux de dégager les responsabilités de la haute administration plaidait que l'arrondissement de Batna ne devait fournir que 1.276 ouvriers sur 289.898 habitants et que son effort militaire n'avait été, avant l'insurrection, que de 1.828 engagés et 875 appelés dont 797 avaient rejoint leurs corps²³. Cet effort serait d'ailleurs resté inférieur à celui des autres régions algériennes : au 1^{er} septembre 1917 n'avaient été demandés que 2.525 appelés et 1.828 engagés, 4.353 hommes, soit 1,5 % de la population, alors que l'Algérie musulmane allait fournir à la même date 115.464 soldats soit 2,7 % de la population. Pour l'historien ces précisions ne sont pas sans évoquer les polémiques chiffrées autour du soulèvement vendéen où, comme on le sait, la levée de 300.000 hommes fut proportionnellement plus faible que dans d'autres régions. Ce rapprochement même invite à chercher d'autres causes à cette «révolte contre la conscription» dans une région dès longtemps frémissante.

Sans évoquer, comme le fait inutilement O. Depont, tous les soulèvements antérieurs depuis l'époque romaine, il faut seulement souligner que la commune mixte du Belezma avait précisément été créée en 1904 pour remédier à l'insécurité alarmante du pays. La formation du centre de colonisation de Corneille en 1903, venant après ceux de Bernelle et de Pasteur avait abouti à «des refoulements sur des terres à peu près incultes» (colonel Hamelin) et les Indigènes privés de quelque 5.500 ha dans cette commune se vengeaient en multipliant les vols, les attaques contre les diligences et les bûcherons italiens. «Jamais les Indigènes n'ont montré pareille hostilité envers la colonisation» avait reconnu alors un rapport officiel. La cour criminelle de Batna avait rétabli l'ordre en infligeant en moins de 18 mois quelque deux cents années de travaux forcés aux gens du Belezma. Dans ce climat les paysans du Belezma n'hésitèrent pas à annoncer en décembre 1914 qu'avec l'aide des Allemands ils réoccuperaient leurs terres. On comprend mieux dès lors que cette région ait manifesté un refus plus catégorique que d'autres devant la conscription, quand bien même l'appel y était plus modéré. Si la violence grondait peut-être moins dans les Aurès, d'autres griefs, particulièrement contre les amendes des gardes forestiers et l'augmentation des impôts dans des régions devenues territoire civil en 1912, entretenaient aussi, semble-t-il, un climat d'hostilité latente. Le recours aux armes était naturel à ces populations chaouïa frustes et violentes, désormais en contact avec des bandes de réfractaires qui tenaient la montagne depuis les premiers appels²⁴.

Nul besoin donc d'invoquer, comme le fit le rapport officiel d'O. Depont, sans les prouver, «des menées anti-françaises venues de l'extérieur» ou «les exaltations de mystiques abrités dans leur zaouïas»²⁵. En 1917 le Gouverneur Lutaud après avoir tenté d'expliquer aux délégués financiers que l'insurrection était «attendue» par les Allemands, reconnut plus simplement que ce pays avait été négligé par nous : «une seule route de pénétration, sans issue d'ailleurs, ouverte depuis 20 ans, une seule ligne téléphonique» (installée en réalité en 1917) et conclut à «un retour brusque à l'antique barbarie, tel qu'on pouvait l'attendre d'Indigènes à demi-barbares quand ils n'ont pas été pénétrés par l'instruction»²⁶.

Ainsi peuvent être brièvement résumées les causes de cette insurrection locale. D'un réflexe d'hostilité au refoulement colonial, cette région fermée et archaïsante était passée à la révolte spontanée après les premiers appels et devant la menace d'une mobilisation plus large, puis à la résistance armée organisée autour des bandes de réfractaires.

Il importe cependant de ne pas grossir par romantisme l'importance des troubles insurrectionnels de cette «Vendée barbare des causes perdues». Si l'on veut garder le sens des proportions, on n'oubliera pas qu'à la même date d'autres Musulmans souscrivaient pour près de 3 millions de francs-or à l'emprunt de guerre français de 1916 que sur 11.439 appelés dans le Constantinois 10.970 rejoignirent, soit un pourcentage de 4,1 % d'insoumis seulement et que l'appel de la classe 1917 se fit dans le reste de l'Algérie sans autres incidents graves²⁷.

On devait appeler tous les jeunes gens aptes au service armé soit environ 15 ou 16.000 hommes. Selon le ministère de la Guerre on en incorpora finalement 18.695 et de plus, 9.975 furent versés dans le service auxiliaire²⁸. Cependant le nombre des déserteurs fut tel les premiers jours²⁹ qu'on se décida à transporter les recrues de la classe 1917 en France aussitôt habillés et encadrés. Les colons multipliaient d'ailleurs les pétitions en ce sens : «le seul moyen d'assurer notre sécurité est d'expédier tous ces indigènes en France». Faute de navires les «transports immédiats» s'échelonnèrent en réalité de janvier à avril 1917 et le Gouverneur général déclara alors avoir fourni 24.549 recrues dont 9.808 pour le service auxiliaire, ce qui ramènerait à 14.741 le nombre de militaires du service armé. Toutefois les engagements

volontaires ne faiblissaient pas ³⁰, si bien qu'à la fin de 1916 leur nombre atteignait 40.470 (41.835 selon le rapport Moutet) et 44.869 au 1^{er} juin 1917. A cette date, l'Algérie musulmane avait fourni à la France en guerre 115.464 combattants et 12.975 auxiliaires. De plus au 1^{er} avril 1917, quelque 25.000 ouvriers (26.307 selon Depont) s'étaient embarqués pour la France sur 40.239 recrutés au total. L'effort militaire total à cette date portait donc sur 168.678 hommes, les combattants représentant à eux seuls les 2,7 % de la population indigène. «Qu'un sacrifice semblable ait été consenti par la population musulmane avec un minimum de troubles», devait écrire le député Moutet au nom de la commission d'enquête, «prouve que les Indigènes méritent la confiance de la Métropole». Disons plus sobrement que le service rendu fut considérable et notons qu'il fut aussi le fait des travailleurs algériens.

Notes

1. Les rapports administratifs taisent les prodromes de la révolte mais les télégrammes qui figurent dans les cartons de l'E. M. de l'Armée (4.612 et 4.613) permettent un historique précis. On a également utilisé le rapport Flandin présenté devant la commission sénatoriale de l'Armée, le 16 novembre 1917.
2. Le 10 novembre seulement Lutaud télégraphiait : «cette manifestation militaire, décidée il y a un mois, a donné un résultat contraire à nos prévisions». Il prétendait n'avoir été informé qu'avec 18 jours de retard par les militaires. Une enquête ordonnée par le ministère de la Guerre révéla que l'incident lui avait bien été signalé dès le lendemain 18 octobre.
3. Or tous les douars avaient amené leurs conscrits sauf les Ouled Aouf. L'administrateur-adjoint avait voulu s'y rendre, mais les *Kebars* refusèrent de l'accompagner.
4. Cet épisode est évidemment tu dans le grand rapport d'O. Depont car celui-ci incrimine, à son habitude, «les moqaddems rahmaniens».
5. Rapport du colonel Hamelin (22 novembre 1916) et exposé du ministre de l'Intérieur devant la commission de l'Algérie (23 décembre 1916).
6. Lutaud entendait ne pas tolérer les «prétentions» des militaires : il ne cessait d'incriminer l'administration militaire. («seules les fractions de douars dépendant de l'ancien territoire militaire ont pris une attitude menaçante»). Il renonçait à replacer les territoires de l'Aurès sous le régime du commandement «ce qui aurait été une faillite du régime civil».
7. Rapport du général Deshayes de Bonneval : Historique des troupes du Sud Constantinois du 1^{er} novembre 1916 au 15 février 1917, et rapport du 15 février au 30 avril (Archives Guerre).
8. Ces déniés «spontanés» de conscrits encadrés par une clique militaire, pourvus de torches et de drapeaux se terminaient par une harangue dans la cour de la caserne. Ainsi à Collo le 16 janvier 1917.
9. Le 27 septembre 1917 une bande armée tenta encore un coup de main sur des voyageurs près de Mac-Mahon. On envoya deux pelotons de cavalerie protéger la route.
10. Les lettres des parlementaires algériens qui figurent au dossier montrent qu'il s'agissait de faire revenir chez eux des colons algériens. Au ministère de la Guerre on se contentait de noter que «ceux-ci avaient une grande influence sur les fonctionnaires du Gouvernement général «le choix du Gouverneur ne répondait pas à des intérêts militaires».
11. Officiellement elles avaient récupéré 3.579 vieux fusils ou pistolets, razzii 7.929 moutons, 4.511 chèvres et 266 bœufs. Toutefois les armes de guerre pillées au bordj de Mac-Mahon (24 fusils et 2.146 cartouches) ne purent être saisies.
12. *L'Iqdam* écrivait en septembre 1922 «en 1916-1917 on a enfumé, rôti, lardé les indigènes qui s'étaient révoltés contre la conscription et l'envoi aux tranchées... Les horreurs du Belezma sont encore présentes à nos mémoires. Nous savons de quoi sont capables ces troupes livrées à leur instinct animal».
13. *J. O. Chambre Débats* (28 décembre 1920).
14. O. Depont écrit dans son *rapport* : «Les premiers coups de la répression n'arrivèrent pas à délier les langues indigènes. Il y fallut l'arrestation de plusieurs chefs de douars. Alors arrivèrent les dénonciations écrites...»
15. Le député Aubry expliqua que l'on faisait défiler par dix les prévenus et qu'on les interrogeait en français «Ils ne comprenaient pas un mot et vous les condamniez à trois ou six mois de prison parce qu'ils possédaient un fusil à pierre». Comme Morinaud manifestait, il lui rappela «M. Morinaud, vous vous trouviez à la commission militaire où je siégeais comme greffier de paix ! «
16. Il n'est pas possible de savoir avec quels fonds furent édifiés dans l'Aurès les nouveaux bordjs et la chaîne de fondouks-abris dont Lutaud décida la création pour parer à tout nouveau coup demain.
17. A la commission sénatoriale de l'Armée le sénateur Bérenger déclara qu'» à propos d'incidents aussi graves, où la politique même de la France vis-à-vis des Indigènes est mise à jour, il faut y regarder à plusieurs fois avant de s'associer à des répressions qui interviendraient en dehors des formes légales « (16 novembre 1917).
18. L'administrateur d'Aïn Touta ne put trouver personne acceptant un poste de cheikh chez les Ouled Aouf et les Tilatou.
19. Il ne semble y avoir eu qu'une communication orale à la commission, aucun rapport ne fut imprimé. Mais M. Moutet a cité quelques extraits de son exposé dans son grand rapport postérieur. Pour lui, «les troubles ont eu pour cause essentielle la lourde charge qu'a constituée la levée intégrale de la classe 1917 précédée de l'incorporation des classes 1914-1915-1916 et du recrutement intensif d'engagés volontaires».
20. Toutefois dans un article paru dans *la Réforme sociale* (septembre 1923, p. 664). O. Depont écrit : «A l'origine des troubles insurrectionnels, le recrutement des travailleurs par la force a joué avec l'aversion de trop nombreux douars pour le service militaire un rôle assez important».
21. O. Depont renonçait aux insinuations de Lutaud (télégramme du 23 novembre : «La propagande du parti *jeune-algérien* a pu jouer un rôle dans l'aventure...»).
22. Baïlac directeur de *l'Écho d'Alger* déclara le 27 janvier 1917 devant la commission d'enquête parlementaire que les caïds avaient exercé des pressions exagérées pour le recrutement, commis des abus et des maladroites. Morinaud incrimina lui aussi les nouveaux pillages des cheikhs. Mais ils ne parlèrent pas d'action concertée des caïds.
23. A la fin de 1916 on comptait parmi les tirailleurs de l'arrondissement (3.525 en 1916) 286 déserteurs, soit 8 %, taux faible si on le compare aux 33 % constatés lors des levées dans l'Empire napoléonien, mais trois fois plus élevé que celui de l'ensemble de l'armée indigène.

24. Les Algériens ont gardé le souvenir d'un célèbre hors-la-loi de l'Aurès qui tint la montagne de 1915 à 1921, Ben Zelmata Messaoud. Ce «bandit d'honneur» est devenu un héros local.
25. A rapprocher de l'opinion de Lutaud : «On n'a pu encore découvrir la main d'aucun marabout. Les déserteurs seuls paraissent être les organisateurs du mouvement» (23 novembre 1916).
26. Ces thèmes se retrouvent dans les extraits de l'exposé de la commission Moutet-Jacquier. Mais l'explication religieuse ou les provocations allemandes sont rejetées. En revanche Moutet soulignait, avec quelque complaisance, que dans la vallée de l'Oued Abdi où il y avait des écoles « nous avons trouvé aisément des conscrits et des engagés volontaires ». D'après les papiers A. Thomas (Chambre A.N. 94 A P 58). Moutet tint les mêmes propos devant le groupe socialiste de la Chambre le 16 février 1917 et défendit le principe de la conscription contre les protestations de Longuet.
27. Cependant on peut noter : 1° des coups de feu tirés sur l'administrateur de la C. M. des Maâdid (un détachement militaire vint procéder à 4 arrestations) (mais 345 recrues sur 351 se sont présentées). 2° l'insoumission du douar Mzala (La Soummâm) ; 3° trois conscrits de Nedroma enfuis au Maroc ; 4° des «murmures à l'approche du Conseil de révision d'Haussonvilliers» ; «on a prononcé le mot de *bouche* «...
28. On trouve aussi pour la classe 1917 les chiffres de 16.117 hommes pour le service armé et 9.808 pour le service auxiliaire (rapport Lutaud 12 février 1917).
29. Il y avait 7.415 insoumis et déserteurs fin septembre 1916, 9.000 à la mi-novembre.
30. Selon une note de Painlevé du 31 mars 1917, il y aurait eu 11.787 engagements «dans les 12 derniers mois» (probablement l'année 1916) contre 12.052 en 1915).

D / Gilbert Meynier : «L'Algérie révélée», Genève-Paris, Lib. Droz, 1981, pp. 591-598

Extrait :

III - L'insurrection du Sud-Constantinois : les faits.

La levée de la classe 1917 et la réquisition des travailleurs provoquent dès le 22 septembre 1916 des résistances dans le Belezma. Deux jours plus tard, chez les Ouled Sahnoun du douar Metkaouak (C.M. Barika), les pères de famille refusent de faire recenser leurs fils. Le 1er octobre, le sous-préfet de Batna Cassinelli, joue tour à tour de la persuasion et de la menace, mais en vain. D'autres douars se joignent même au mouvement d'insoumission. Le nombre des insoumis et des déserteurs augmente rapidement. A Bou Saâda, d'importants groupes de conscrits refusent de se rendre au conseil de révision. L'insécurité s'accroît. Des feux sont allumés sur la montagne; les fils télégraphiques et téléphoniques sont coupés; plusieurs fermes sont attaquées. Début novembre, deux Européens ainsi que le cheikh du douar M'Cil (C.M. Belezma) sont assassinés.

Dans les quinze jours précédant la révolte, 18 tentatives d'assassinat sont enregistrées. Une «précipitation insolite» dans la rentrée des récoltes et l'ensilage... sic ! NDLR) des grains alerte les autorités. La nervosité croît sur les marchés où des hommes annoncent la venue prochaine des Turcs et l'apparition d'un mahdi. Le G.G. ne veut pas forcer la main aux populations parce qu'il redoute une grave explosion. Le décret du 14 septembre n'est pas intégralement appliqué dans les régions difficiles. Seul un petit nombre de travailleurs est finalement réquisitionné: ce n'est, en moyenne, que la moitié du contingent initialement prévu qui est incorporé. Une colonne de 400 hommes est envoyée dans les régions agitées pendant le mois d'octobre mais les soldats trop peu nombreux n'oseraient pas tirer contre des «moudjahidine» (mujahidin) galopant dans la plaine de Barika et faisant flotter des drapeaux verts; ils laissent échapper un «meneur de manifestation» qu'ils avaient fait prisonnier. Le 22, une patrouille de spahis détachée de sa colonne essuie des coups de feu sans réagir. Mais ce n'est que la veille de l'attaque de Mac Manon, chef-lieu de la C.M. Aïn Touta, que le G.G. en informe le gouvernement: sentant arriver la révolte, il signale le fait pour en décharger la responsabilité sur les militaires. Ulterieurement, il montera en épingle l'incident afin de montrer que tout remonte à cette faiblesse. Personne, pas plus le XIXe corps que le G.G. n'a, en fait, voulu, déclencher une opération préventive d'envergure. Sans doute, la faiblesse des démonstrations militaires françaises donne-t-elle du crédit à la rumeur selon laquelle les Français sont tellement à bout qu'il leur faut des hommes à tous prix. Les «adjoints indigènes» compromis et les marabouts collaborateurs prennent peur. La plupart d'entre eux n'informent pas les autorités coloniales de ce qui se passe mais en même temps ils prêchent la soumission. Des serments sont échangés : on ne livrera pas les conscrits. L'insurrection aurait finalement été décidée début novembre chez le cheikh Beloudini et des serments échangés sur un «couscous monstre». A la veille de la révolte, le cheikh démissionne de son poste d'«adjoint indigène». Il semble bien, de fait, que ce fut de Barika ou de Seggana que vint le mot d'ordre final. Les premiers douars à refuser de livrer leurs conscrits appartiennent à la C.M. Barika et c'est à Barika que le nombre d'insoumis inscrits d'office est le plus important. Quatre douars de la C.M. Belezma, le douar Ouled Aouf de la C.M. Aïn Touta, d'autres douars des C.M. Aurès et Khenchela refusent de présenter tout ou partie de leurs conscrits. L'autorité coloniale demande des renforts, surtout pour le Belezma et la C.M. Aïn Touta. Ces dispositions militaires sont entièrement approuvées par le gouvernement : redoutant sans doute les effets de la chasse à l'homme qu'il

prescrivit, il demande au G.G. de rester prudent et de continuer à éviter les colonnes mobiles préventives trop importantes.

L'idée d'attaquer la commission de révision, de tuer le sous-préfet de Batna, Cassinelli, et de brûler les archives militaires de la conscription du naïtre bien avant l'attaque de Mac Mahon. Le sous-préfet, lui-même, en fut averti par plusieurs informateurs. Mais, en accord avec les consignes de modération du G.G., il ne se fait accompagner que des gendarmes habituels et d'un peloton de zouaves dans ses tournées de révision. D'ailleurs, le 11 novembre, elles se déroulent calmement à Mac Mahon où la plupart des douars (Ouled Aouf exceptés) amènent leurs conscrits. La révolte aurait été primitivement prévue simultanément à Merouana (Corneille) et à Barika mais la nouvelle de la présence du sous-préfet à Mac Mahon la nuit du 11 au 12 novembre aurait changé les plans des conjurés et fait décider l'attaque de Mac Mahon. Mais, dès le 11 novembre, la république (al bublik) est proclamée à Boumegueur -près de N'gaous-, c'est-à-dire la révolte contre les Français : voulant prendre le pouvoir, les Algériens révoltés lui donnent spontanément le nom de la puissance coloniale qui le détient. La nouvelle que la «bublik» règne de Lambèse à Barika est rapidement connue. Entre Aïn Touta et Barika, des cavaliers appellent au soulèvement ; les routes sont coupées, les poteaux télégraphiques sciés. Près de N'gaous, le gérant de la riche ferme Grangier s'enfuit pendant que 300 Algériens investissent la propriété. Les Ouled Aouf refusent de remettre leurs enfants à l'administrateur adjoint d'Aïn Touta. Le même jour, trois Européens sont tués à Médina, dans l'Aurès. Il semble bien y avoir eu concertation, peut-être un mot d'ordre commun. Mais la nouvelle que l'attaque de Merouana était suspendue dut parvenir trop tard à tous les insurgés pour qu'ils pussent se porter sur Aïn Touta. Le manque de coordination fait croire à l'administration que les événements de la C.M. Aurès n'ont pas de lien avec eux d'Aïn Touta. Dès que ces faits lui furent connus, le G.G. doit prendre peur et estimer qu'il fallait «mouiller» les militaires. Lutaud propose au ministre de l'Intérieur de ne faire désarmer que les «éléments ouvertement hostiles» et de ne pas entamer de répression générale mais il demande que les tribunaux répressifs civils soient systématiquement remplacés par les conseils de guerre.

Dans la soirée du samedi 11 novembre, ce sont donc essentiellement des gens des tribus Lakhdar Halfaouia et Ouled Soltane, à cheval sur les C.M. Barika et Aïn Touta qui, au nombre de quelques centaines, se retrouvent à Mac Mahon sous les ordres de Mohammed Ben Noui «Zerguini». Ils sont armés d'une centaine de fusils, dont beaucoup de vieux fusils à piston, de bâtons, de fourches et d'épée en bois. A 3 heures du matin, ils attaquent le bordj où logent Cassinelli et l'administrateur Marseille. Les «gardes indigènes» n'offrent aucune résistance et sont ligotés. Marseille et le sous-préfet sortent. Le premier est tué; le second, blessé, mourra après trépanation à l'hôpital de Constantine. Il semble que la famille de l'administrateur ne fut pas visée ou qu'elle fut effectivement protégée par le muqaddam Sahraoui. Seule une petite fille de six ans est blessée. Le médecin militaire Bisquarra n'est pas non plus atteint. La résidence de l'administrateur et les archives de la C.M. sont incendiées au pétrole «pour qu'il ne reste plus de trace de documents concernant nos enfants». D'autres hommes se répandent dans le village de Mac Mahon, pillent les boutiques mozabites ou juives, prennent tous les chevaux et toutes les armes qu'ils peuvent trouver. Les zouaves, logés dans l'«infirmerie indigène», à 600 mètres du bordj, arrivent une heure et quart après le début de l'attaque et tirent dans la foule. Avec la brigade de gendarmerie, ils parviennent à faire refluer les assaillants sur la gare qui est dévalisée. Le chef de gare et sa famille sont habillés de vêtements algériens et cachés par un garde-ligne dont la femme, Rebaïa Merad Bent Ahmed, est tuée. Au petit matin, les montagnards refluent dans leurs douars, laissant douze des leurs tués dans le combat et emmenant avec eux autant de blessés, dont Zerguini. Une partie d'entre eux enlèvent les rails de chemin de fer et vont investir la maison forestière des Tamarins, à 9 Km au sud-ouest de Mac Mahon. Ils tuent le garde forestier Terrezzano. Dans la matinée, une ferme est pillée près de Victor Duruy.

200 zouaves et 250 tirailleurs sénégalais sont dépêchés de Batna, 150 hommes envoyés à Médina, une colonne dirigée sur le Hodna afin de prévenir l'extension vers l'ouest du mouvement. Au lendemain de l'attaque de Mac Mahon, il y a environ 3 000 hommes de troupe dans le Sud-Constantinois. Le général Baschung, commandant de la division de Constantine, et le gouverneur, rendus sur place, s'entendent pour faire confluer sur Batna d'autres troupes en provenance d'Alger et de la Tunisie. Avant l'arrivée des renforts de France, il y aura, à la fin de 1916, de 6 000 à 8 000 hommes selon les estimations. A l'évidence, le G.G. dut se rendre compte que l'affaire était sérieuse. Tout en prenant les premières mesures militaires, il sait qu'il sera préférable de passer la main aux militaires à condition d'être assuré de conserver la haute main sur le XIXe corps. Le 14 novembre, Malvy confirme à Lutaud qu'il est le seul chef ; deux jours plus tard, cet avis est confirmé par décret. Mais le gouverneur tient à prouver que les civils ont largement rétabli la situation avant de déléguer leurs pouvoirs aux militaires. Il s'emploie donc à minimiser les incidents et à dégager la responsabilité des civils.

Le gouvernement français, au vu des télégrammes du G.G. et du XIXe corps qui annoncent de nouveaux incidents, se range à l'avis des militaires. Le 19 novembre, Malvy télégraphie qu'il faut désormais renoncer aux petites colonnes «incapables d'agir vite et avec succès» qu'il préconisait naguère et il prescrit de désarmer au plus vite les rebelles. Le 21 novembre, un arrêté replace temporairement l'arrondissement de Batna sous le régime des territoires de commandement et délègue les pouvoirs civils et militaires du G.G. à un «commissaire du gouvernement», le nouveau sous-préfet de Batna, Morris. Ce fonctionnaire, ainsi que la commission disciplinaire d'exception qui est instituée, doit agir «en pleine confiance» avec le général Deshayes de Bonneval, nommé commandant des troupes du Sud-Constantinois. C'est que les accrochages s'étaient succédés depuis le 11 novembre : le 14, des groupes de montagnards

armés convergent sur Barika, attaquent un convoi de ravitaillement et coupent toutes les communications entre Barika et Batna ; elles ne seront rétablies que sept jours plus tard. Les troupes françaises doivent être dispersées entre l'Aurès, contre les Béni Bou Sliman insurgés, la C.M. de M'sila où une colonne de spahis essuie des coups de feu et le Belezma où 2 000 hommes en armes sont installés sur les crêtes dominant Merouana, le douar Tilatou, où un dur accrochage oppose une colonne de Sénégalais à un groupe d'insurgés, et la région de Barika où un nouvel accrochage sérieux se produit le 19. Le même jour, une colonne tente de pénétrer les mechtas du Metlili (douar Tilatou) où de durs combats ont lieu. A ce moment, le G.G. promet de ne pas poursuivre les dissidents s'ils se soumettent avant le 30 novembre. Mais, en même temps, il demande à Paris 16 000 hommes de renfort, de l'artillerie, des avions, des autos blindées. Octave Depont, lui, aurait voulu 35 000 hommes, le général Baschung 50 000. Les notables de Barika promettent bien de donner les conscrits demandés et les déserteurs mais, le 24 novembre, ils ne fournissent que les conscrits. A ce moment, la situation est relativement calme à Barika mais des accrochages ont lieu près d'Aïn El Ksar et dans la C.M. Aïn M'lila où 50 hommes attaquent deux gendarmes et libèrent leur prisonnier -un déserteur arrêté-. Les incidents s'étendent à la C.M. Khenchela chez les gens du djebel Chechar. Le délai du 30 novembre étant arrivé à son terme, la répression commence officiellement.

La répression dure cinq mois et elle aboutit à la livraison par les douars rebelles de la majorité des conscrits mais elle ne permet pas d'obtenir la plupart des armes détenues par les maquisards. La totalité des zones insurgées passe sous contrôle militaire lorsque le général de Bonneval, se heurtant au préfet de Constantine qui lui interdit l'entrée en territoire civil pour poursuivre les insurgés dans le massif du Fedjoudj, demande au G.G. que la C.M. Aïn M'lila soit placée sous le régime des territoires de commandement, ce qui est institué par les deux arrêtés du 24 janvier et du 2 février 1917. Le violent conflit surgi à ce sujet entre le gouverneur et le préfet Seignouret aboutira à son remplacement par le préfet Bordes. Seignouret ne cessera pas de proclamer l'illégalité des différents arrêtés dessaisissant l'autorité civile, illégalité qu'il fera reconnaître par la cour de cassation. Il dénoncera le régime de terreur des commissions disciplinaires et des conseils de guerre ; il affirmera qu'on voulut terroriser gratuitement les Algériens avec d'importantes forces quand, selon lui, 3 000 hommes eussent suffi pour ramener l'ordre. Le régime militaire ne prend fin qu'à l'automne 1917. Au lendemain du combat du 30 novembre, le général de Bonneval demande d'importants renforts dont l'effectif s'élèvera à, au moins, 7 000 hommes et il disposera finalement, selon les différentes sources, de 13 000 à 16 000 hommes. Les 72e et 91e R.I., qui débarquent début 1917, forment l'armature principale de ces troupes car on ne peut guère utiliser les six bataillons de Sénégalais : absolument inutiles dans la neige du Belezma, ils sont jugés moins efficaces que les bataillons territoriaux de zouaves. Pour le général Moinier, ces renforts furent indispensables :

«On en a besoin car nous marchions à une véritable insurrection en face de laquelle nous nous trouvions sans action».

La méthode employée est celle des «mouvements de râteau effectués en tous sens par les colonnes», combinés avec l'établissement de barrages échelonnés au pied des massifs, destinés à prendre les maquisards fuyant le ratissage. Les bombardements par les sections de 65 de montagne, l'incendie de toutes les mechtas «rebelles», la destruction des silos de grain, les razzias massives de bétail, les amendes collectives et les séquestres, la prise comme otages des familles des insoumis, font partie des instructions données par le général de Bonneval qui établit, pour chaque région, un plan méthodique de destructions et de razzias.

L'ordre du 25 novembre porte que :

«Les indigènes qui résisteront les armes à la main seront passés par les armes» ;

celui du 28, que :

«les troupeaux des rebelles seront saisis»,

celui du 8 janvier 1917, que la totalité des mechtas insoumises :

«serviront d'otages jusqu'à complète exécution des conditions de soumission».

Lorsqu'une mechta viendra faire sa soumission, «les kebar et ouaqaf seront retenus comme otages sous la surveillance de l'administrateur de leur commune». L'impression produite par les colonnes, les bombardements et les avions reste encore très vivace sur les vivants près de 60 ans plus tard. Les familles des «insoumis» sont les plus durement atteintes. L'une d'elles, la famille Hamza, qui habitait près de la maison forestière des Tamarins, est pratiquement exterminée. Les insurgés manquent de coordination et de moyens. Beaucoup ne sont armés que de fusils archaïques. Les armes en bois fabriquées artisanalement sont encore utiles aux montagnards, tel ce canon en bois qui avait déjà servi en 1871 et qui semble avoir été employé dans les fortifications du Metlili. On ne dispose naturellement d'aucun chiffre précis sur les victimes de la répression. Côté français, le bilan des tués varie, selon les sources, de 10 à 38. La mémoire collective a conservé le souvenir de scènes de viols et de fusillades systématiques, par exemple après le rapt et la mise à mort de deux zouaves, le 28 décembre 1916- Les seules indications fournies sont celles du préfet Seignouret d'après lequel il y aurait eu :

«deux ou trois cents indigènes tués parmi lesquels plusieurs femmes et enfants».

Il semble bien que le gouverneur Lutaud s'efforça de limiter la répression mais le général Moinier s'abrita derrière ses «ordres pour un châtement sévère». En janvier 1917, de Bonneval écrit :

«les lenteurs de notre juridiction du temps de paix ne sont plus de saison... les demi-mesures ne s'expliquent pas... Il nous faut frapper vite et haut».

Le gouverneur, tout en jouant les bonnes âmes civiles, n'est pas fâché de laisser la responsabilité de la répression aux militaires : dès le 22 décembre 1916, il demande la constitution d'un conseil de guerre à Batna. Les affaires les plus importantes seront jugées par le conseil de guerre de Constantine : 192 Algériens y seront traduits et, inexplicablement, si l'affaire des Tamarins aboutit à sept condamnations à mort, l'attaque de Mac Mahon ne donne lieu qu'à une condamnation à mort, celle de Mohammed Ben Noui «Zerguini», publiquement exécuté à Mac Mahon, à 20 condamnations aux travaux forcés et à 21 peines de prison. On ne connaît pas le sort des autres inculpés, si ce n'est celui du cheikh Beloudini contre lequel aucune preuve véritable ne put être trouvée. La modération du verdict (un an de prison, 250 F, d'amende et trois ans de mise en surveillance spéciale) montre le souci des autorités de ménager notables et confréries. Le conseil de guerre de Batna jugera 45 hommes et prononcera des peines d'un montant total de «70 ans et neuf mois de prison». Enfin 605 inculpés (1 200 selon le préfet Seignouret) seront condamnés sans appel par la commission disciplinaire exceptionnelle de Batna pour «intrigues envers l'autorité ou refus d'obéissance à l'autorité». D'après le rapport Depont, il y aurait eu 805 condamnations d'un bilan total de 715 ans de prison et de 22 000 F. d'amende. Plusieurs centaines de personnes sont parquées en plein hiver dans un camp sans abri à Corneille ; beaucoup meurent à la prison de Constantine et à celle de Batna. Sur 143 prisonniers du Sud-Constantinois transférés à Taadmit, une centaine meurent du typhus.

Le bilan matériel de l'insurrection put être chiffré avec davantage de précisions que le bilan humain : d'après les déclarations des victimes de l'attaque de Mac Mahon, de pillages de fermes et de magasins, dans le Belezma, l'Aurès et les C.M. Aïn El Ksar et Aïn M'lila, le total des pertes se serait élevé à 687 927 F., chiffre que le préfet de Constantine réduisit d'un tiers. Indépendamment des destructions de villages et des pillages de silos par l'autorité, des milliers de bestiaux furent saisis par la troupe. Une partie fut «directement utilisée... pour les besoins de la troupe», une autre servit à la «reconstitution d'un troupeau communal» dans les C.M. Barika et Aïn M'lila ; une partie fut vendue aux enchères à Batna et le produit de la vente (58 428 F.) versé au trésor. Pendant plusieurs mois, les marchés restent déserts et les effets de la répression s'ajoutent à la désastreuse récolte de 1917 pour installer une famine sans précédent depuis le Second Empire. En 1917, les paysans labourent 25 000 ha de moins qu'en 1916. Les séquestres de terres réclamés par les militaires ne sont pas institués mais les amendes collectives frappent les fractions révoltées à leur «degré de culpabilité». Le montant total de ces amendes s'élève à 704 656 F. et, si l'on compte les saisies d'animaux et de denrées, la destruction d'une trentaine de villages, on ne sera pas loin du compte en évaluant à 2 millions le bilan matériel de la répression. Celle-ci est complétée par diverses mesures administratives -révocations d'«adjoints indigènes», attributions de distinctions honorifiques et d'indemnités- et par un effort d'encadrement scolaire réclamé par le rapport Depont. Le général de Bonneval, qui produira en 1930 une plaquette sur le tourisme en Algérie, fait améliorer les routes, notamment la piste de Batna à Biskra par Arris, aménager des «fondouks-hôtels», organiser un circuit touristique des Aurès où sont conviés, dès 1917, des hommes politiques français et des journalistes.

La France a donc immobilisé dans la répression de 14 000 à 16 000 hommes. Aux temps forts de la répression, il y a donc un militaire pour quatre habitants dans le Sud-Constantinois. On ne peut pas ne pas être frappé par la disproportion entre les moyens militaires et les objectifs : l'incorporation de 1 366 conscrits dont la majorité s'était soumise dès avant la répression. Il s'agit pour le gouvernement français de faire un exemple afin de terroriser les populations, prévenir les contagions et sauvegarder la domination coloniale. Les excès sur le terrain des militaires (les zouaves chargés de la répression sont en partie des Européens d'Algérie) ou de leurs chefs (le général de Bonneval eut-il à coeur de faire oublier tel de ses échecs sur le front français ?) s'inscrivent en fait, totalement, dans une politique conçue à Paris. Telles bonnes âmes purent s'en émouvoir. Une commission parlementaire d'enquête visite bien le Sud-Constantinois : son rapport ne sera jamais publié malgré la présence de Moutet. Qu'eût-il pu, d'ailleurs, y faire ? Préconiser une répression à visage humain ? Au total, la France put faire respecter son ordre dans le Sud-Constantinois qui restera endémiquement une zone de réfractaires : en 1926, le douar Ouled Aouf, centre de résistance de la C.M. Aïn Touta, se soulèvera à nouveau et plusieurs bandes d'insoumis, en particulier Messaoud Ben Zelmat et Mohammed Amezia-«Boumesrane», tiendront la montagne pendant plusieurs années dans l'Aurès. Mais avant la fin de la guerre, aucune opération d'envergure n'est entreprise pour en venir à bout, ces bandes n'ayant pas de mobile politique précis si ce n'est de narguer les Français. Il est sûr que nombre d'insurgés continuent à tenir le maquis. D'après les témoignages oraux, de jeunes maquisards de 1916 reprendront, la cinquantaine passée, les armes en 1954 le fait est avéré pour Amar Ben Moussa qui dirigea l'attaque du 30 novembre 1916 contre une colonne de zouaves et délivra 68 conscrits de la C.M. Belezma. Après quatre ans de maquis pendant la guerre d'indépendance, il se rendra en Egypte et y mourra.

CONCLUSION

Les résistances, notamment les résistances à la conscription, marquent une phase nouvelle de la lutte des hommes contre le système colonial. La résistance, passive ou active, de tous les instants, la désertion et la fuite, l'insoumission et les maquis ne sont pas les faits nouveaux. Mais ils s'étendent à un grand nombre de régions. L'insécurité est endémique et générale. Avec une vigueur croissante de l'ouest à l'est et plus ou moins ouvertement, les Algériens bravent l'ordre colonial.

Les résistances d'autres musulmans à l'extérieur du pays ne furent pas déterminantes mais elles purent jouer un rôle de catalyseur dans la révolte du sud Constantinois : il y a bien longtemps, en effet, qu'autant de musulmans proches de l'Algérie ne se sont pas révoltés en même temps contre les occupants étrangers. Mais c'est l'évolution de la société civile algérienne qui détermine les résistances et, au-delà de ces résistances, le devenir de la société politique. L'important est que, partant des solidarités segmentaires qui caractérisaient les anciennes résistances, les nouvelles générations de petits et moyens bourgeois de villages tentent d'instituer un nouvel «écheveau de solidarités» qui amorce la lutte nationale moderne. La progression est, en fait, une translation : les bourgeois des villes et jusqu'à ceux-là même -les Jeunes-Algériens ou les vieux notables collaborateurs- qui s'étaient, d'une manière ou d'une autre, compromis avec l'occupant, tentent de leur côté de cautionner quelque peu les résistances pour les prévenir ou les encadrer. En canalisant les énergies vers le combat national solidaire, ces prises en charge serviront, à long terme, leurs intérêts de classe. La guerre de 1914-18 favorise le nécessaire new deal de l'idéologie algérienne.

E / Les troupes coloniales dans la Grande Guerre

LA GRANDE GUERRE ET L'AFRIQUE FRANÇAISE DU NORD

Jean-Charles Jauffret *

* Professeur à l'université Paul Valéry, Montpellier III.

Copyright www.stratisc.org - 2005

Extrait :

En Algérie, tout est calme jusqu'en 1916. Lorsqu'il s'agit d'incorporer les conscrits de la classe 1917 et de réquisitionner de nouveaux travailleurs, à partir de la fin septembre 1916 le Sud-constantinois s'embrace. D'importants groupes de conscrits refusent de se présenter devant le Conseil de révision. L'insécurité devient générale : fils télégraphiques coupés, feux allumés dans la montagne, assassinats d'Européens et de chefs indigènes francophiles. Sur les marchés, précise Gilbert Meynier (13), les hommes annoncent la venue prochaine des Turcs accompagnés d'un Mahdi ou sauveur de l'Islam. On retrouve à ce propos, comme pour la grande révolte Kabyle de 1871, le mythe du secours venu d'Orient étudié par André Martel 14. Cette volonté de chasser les roumis (chrétiens) du Dar-Oul-Islam (la terre sacrée de l'Islam) donne à cette révolte un aspect fanatique qui annonce les 8 mai 1945 et 1er novembre 1954. L'insurrection proprement dite prend toute son ampleur en novembre 1916. Les indomptables Chaouïas de l'Aurès sont au cœur de la révolte dont l'allure nationaliste est clairement affirmée : le 11 novembre 1916, à Boumequeur, la République algérienne est proclamée par les tribus Lakhdar Halfaouia et Ouled Soltane. Le village de colonisation de Mac-Mahon est attaqué, le sous-préfet de Batna meurt des suites de ses blessures. Les insurgés pillent ensuite des fermes, sabotent des voies ferrées... Prises au dépourvu, les autorités mettent du temps à réagir en dépit des attaques précoces subies par des unités de spahis. Les forces engagées sont imposantes : 6 à 8 000 hommes fin 1916, et 13 à 16 000 hommes début 1917, dont deux régiments d'infanterie venus de France, plus de l'artillerie et de l'aviation. Après de sanglants accrochages entre révoltés et troupes régulières, la répression est sévère. Elle dure cinq mois : toutes les mechtas (habitations, hameaux) des insurgés sont systématiquement rasées, le bétail est razié, les silos et les récoltes sont détruits. Tout indigène pris les armes à la main, comme en 1871, est immédiatement fusillé. En tout, 200 à 300 révoltés sont tués, tandis que plusieurs centaines de personnes sont parquées, en plein vent, dans un camp à proximité de Constantine en attendant d'être jugées par un tribunal militaire. De même qu'en 1871, de lourdes amendes, des confiscations de terre et de bétail frappent les insurgés. Certains maquisards de l'Aurès, comme Amar ben Moussa reprendront les armes en novembre 1954.

Notes

(13) : Gilbert Meynier : L'Algérie révélée, la guerre de 1914-1918 et le premier quart du XXe siècle, Droz, 1981, pp. 590-598.

F / Abdelhamid ZOUZOU

L'AURES au temps de la France coloniale

EVOLUTION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE (1837-1939)

Alger, Editions Distribution HOUMA

-I- L'effet produit par la révolte de 1916

pp. 901-930

À la résistance passive au service militaire obligatoire et au recrutement des travailleurs coloniaux, succéda la révolte ouverte de Novembre 1916. Pourquoi celle-ci avait-elle attendu le recensement de la classe 1917 pour se déclarer ? et non pas lors de l'appel des classes 1914, 1915 et 1916 (la classe 1914 partit le 7 Septembre de la même année pour la France).

Ce retard permit à certains⁽¹⁾ de voir dans les pertes subies par les tirailleurs algériens et les récits terrifiants que ces derniers avaient colporté sur la retraite de Charleroi et la bataille de la Marne, la cause essentielle de ce soulèvement qui fit place à l'empressement du début de la guerre pour défendre la France ; tandis que d'autres attribuèrent cette modification de l'état d'esprit des populations musulmanes aux décrets des 7 et 14 Septembre 1916 rendant publique l'intention du gouvernement de réquisitionner des travailleurs et d'appliquer le recrutement intégral à la classe de 1917⁽²⁾, c'est-à-dire priver les riches et les influents du droit de dispense et de remplacement et enrôler, par la force, les pères de famille.

En réalité, à part un nombre d'indigents que la famine auraient contraint à s'engager volontairement dans les tirailleurs⁽³⁾, le mécontentement des Algériens envers la conscription et la réquisition qui leur furent imposées directement ou indirectement était général dès le début.

C'est sous des pressions diverses sans doute que l'administration coloniale avait pu envoyer en France les premiers contingents d'appelés et d'ouvriers volontaires, «ces volontaires qui étaient en réalité, écrivait un contemporain, des involontaires qui ne cédaient qu'aux sollicitations des notables indigènes ou à l'action persuasive des agents de l'administration. Les indigènes du peuple ne s'y trompaient pas; ils appelaient les travailleurs recrutés les travailleurs bécif (travailleurs par force). L'administration supérieure exerçait sur ses agents une pression qu'à leur tour ils exerçaient sur les indigènes.»

Plus loin, l'auteur, Seignouret, qui semble avoir vu et vécu en tant que préfet les événements, affirmait que «de vrais volontaires, il serait exagéré d'en compter plus de 2 à 3.000 sur les 17.500 ouvriers recrutés dans les trois départements algériens. Les autres sont partis mécontents, laissant leurs parents encore plus mécontents»⁽⁵⁾

En effet, si l'aversion des auresiens pour le service militaire et le départ forcé des travailleurs pour la France n'atteignit son paroxysme qu'en fin de l'année 1916, c'était grâce au travail accompli par les religieux. Répondant aux ordres de l'administration coloniale, ceux-ci s'employèrent non seulement à apaiser les esprits que révoltèrent les nouvelles mesures «vexatoires et arbitraires», mais aussi à conseiller l'obéissance et la soumission à la France. C'était là, à notre sens, le prélude d'une prise de conscience des masses de la réalité des zaouias dont la plupart des chefs, devenus agents et informateurs de l'administration, firent admettre à leurs adeptes «de servir sous le drapeau français», ce qui était incompatible avec la religion musulmane comme le dira plus tard le Cheikh Benbadis : «C'était un péché».

En dépit des efforts entrepris par presque tous les chefs des zaouias de la région⁽⁶⁾, sans exception, dans le sens favorable à la France, le peuple ne put être empêché, en fin de compte, de résister, voir même de se révolter. Dans toutes les parties de la région, les populations exprimèrent leur refus de livrer leurs fils et décidèrent de résister dans la mesure du possible à la réquisition des hommes; les Ouled Rechaich, dont la tribu groupait 15.000 habitants, s'agitèrent dès Octobre 1916. Les notables des douars Mahmel, Meggada et Mamarourt auraient dit à l'administrateur de la commune mixte de Khenchela, qui leur rendit visite le 10 Octobre, que «nos fils ne comparaitront pas le 16 Octobre devant la commission de tirage au sort et nous interdisons le départ des travailleurs coloniaux», et qu'il était «désormais inutile de compter sur eux». Dans les douars du djebel Chechar, les gens commençaient à méconnaître toute autorité et les jeunes susceptibles d'être appelés proclamaient leur insoumission.

Dans la commune mixte de l'Aurès où la poudre avait commencé à parler, la situation était plus grave : l'administrateur adjoint, Lieu, accompagné du Cheikh de Zellatou et de quelques membres de la Djemaâ, qui essayait de ramener à Arris des conscrits récalcitrants, essuya cinq coups de feu⁽⁷⁾ dans la région d'Inoughissen, tandis qu'autour de Médina, au cœur de l'Aurès, on signalait des rassemblements ; et alors qu'on parlait d'insubordination totale dans le Bellezma et Ain Touta où de nombreux déserteurs et d'insoumis entouraient des villages comme Corneille et occupaient des montagnes comme Metlili, les Ouled Abdi de leur côté ne s'embarrassant plus de nuances répondirent à l'autorité : «Nous sommes prêts à vous donner tout ce que vous nous demandez, tout notre argent, tous nos biens, mais nous préférons mourir sur place plutôt que de donner nos enfants».

Cependant, comme le montre clairement le recrutement de 1916, c'est dans la commune mixte de l'Aurès que l'on avait enregistré le moins de défection⁽⁸⁾.

- Commune mixte de l'Aurès : contingent assigné : 248; présents : 194
- Commune mixte d'Ain Touta : contingent assigné : 139 ; présents : 37
- Commune mixte d'Aïn Elksar : contingent assigné : 119 ; présents : 19
- Commune mixte de Bellezma : contingent assigné : 206 ; présents : 104.
- Commune mixte de Khenchela : contingent assigné : 255 ; présents : (3 douars seulement se présentèrent : Khenchela, Baghai et M'toussa)

Ce qui n'empêche pas, de l'autre côté, de remarquer que le refus d'obéissance à l'autorité s'était généralisé à toute la région. La répression préventive exercée sur les Ouled Rechaich⁽⁹⁾ semble avoir poussé les autres tribus, décidées à ne pas livrer leurs fils, à se récolter. C'est le cas d'Aïth Aouf qui opposèrent, dès 1919, une résistance à la conscription. Tous les conscrits de leur douar (Ouled Aouf) prirent la fuite en 1914. A la mechta Khensaria, un ancien Cheikh prévenait déjà le capitaine chargé du recrutement des jeunes : «On peut augmenter les impôts et nous prendre nos biens, mais nous ne donnons pas nos enfants»; ces propos ne semblent pas être pris au sérieux par les autorités⁽¹⁰⁾ et pourtant ils sont bien conformes au proverbe arabe connu de beaucoup qui traduisait parfaitement la pensée des Algériens musulmans : «Périssent nos richesses plutôt que nos enfants; périssent nos enfants plutôt que nos personnes; périssent nos personnes plutôt que nos croyances»⁽¹¹⁾. Pour la majorité des habitants des Aurès, refuser de livrer leurs enfants c'était défendre en même temps la religion qui interdisait aux musulmans de servir ou de se sacrifier pour une nation chrétienne, d'autant que celle-ci était en guerre contre les Ottomans.

En attaquant directement le siège de la commune mixte d'Ain Touta dans la nuit du 11 au 12 Novembre 1916, en s'en prenant à l'administrateur Marseille et au sous-préfet Cassinelli, venus présider dans la journée le conseil de révision, en s'acharnant particulièrement sur les bureaux et les archives de l'état-civil, la révolte populaire prouva suffisamment que son objectif était de détruire tout ce qui avait trait à la conscription.

Contrairement aux insurrections précédentes, la révolte de 1916⁽¹²⁾ n'avait pas pris le caractère d'une guerre sainte⁽¹³⁾, elle eut plutôt celui d'une «boublique», déformation du mot «République», mais qui signifiait pour les populations, depuis 1871, «Révolution» ; c'est-à-dire changement dans les attitudes et passage de la soumission au soulèvement et à la désobéissance.

Ceci pouvait s'expliquer, peut être, par le fait que c'est pour la première fois qu'un soulèvement, du moins dans cette partie de l'Algérie que nous étudions, n'était pas provoqué ou conduit par des Cheikhs religieux ou des chefs de confréries. Leur influence étant mise au service de la France, ceux-ci échouèrent lamentablement à retenir leurs fidèles, bien qu'ils eussent réussi, du moins par des renseignements qu'ils auraient fournis aux autorités, à empêcher que la révolte fut simultanée dans tout l'Aurès.

Durant la période du 11 au 18 Décembre 1916, c'est-à-dire avant l'arrivée des troupes métropolitaines, les révoltés étaient à peu près les maîtres de la situation; manquant d'un chef capable de les diriger, ils se mirent sous le commandement des «insoumis» de longue date, ayant acquis la notoriété de «baroudeurs insaisissables», appelés communément «les bandits d'honneur» : Bennoui dans le Metlili, les frères Agoun Mohamed ben Ferroudj et Bentahar dans le Bellezma, Chaâbane (Amor ben Makhlof) dans le Bouârif, les frères Ali et Messaoud Benzemat dans le Nord de l'Aurès et Boumesrane dans l'Ahmar Khaddou (Sud de l'Aurès). C'est Bennoui, dit-on, qui aurait été à la tête de la troupe de six à sept cents individus⁽¹⁴⁾ qui envahirent le bordj d'Ain Touta et c'était lui-même qui les encourageait à résister à l'intervention des zouaves stationnés tout près⁽¹⁵⁾. Et c'est aux frères Agoun (Hamou ben Ahmed, Ali, Ahmed et Sahraoui) que les 28 recrues dirigées sous une escorte de 50 zouaves, furent délivrées à l'issue de l'attaque du 30 Novembre 1916⁽¹⁶⁾ à Tadjmout, au pied du djebel Bosdan dans le douar oued Elma entre Bernelle et Pasteur ; c'est également Messaoud ben Zemat, assisté d'une quarantaine d'insoumis, qui exécuta dans la nuit du 15 au 16 Octobre 1917 l'opération contre le village de Foug Toub.

Outre les attaques menées contre les fermes de colons⁽¹⁷⁾ situées dans les communes mixtes de Bellezma et d'Aïn Touta, ou contre le village de Chemora et le «pillage de quelques magasins» de celui-ci, ou en d'autres centres tels que Mac Mahon et Aïn Fakroun, les accrochages les plus importants qui opposèrent les révoltés aux militaires français furent

ceux qui s'étaient déroulés dans le Mestaoua ; c'est au pied de ce massif, célèbre dans l'histoire des insurrections, que les bataillons Falgos et Boll, dans une vaine tentative de l'occuper le 5 Décembre 1916, eurent 20 tués et 21 blessés dont deux mortellement. Ces succès semblent avoir enhardi les gens de la commune mixte d'Aïn M'lilas à s'opposer à leur tour à la livraison des recrues à Aïn Hercha, ils le firent le 19 Décembre en présence de l'administrateur de la commune mixte qui vit sa voiture essuyer des tirs faisant un blessé parmi ses cavaliers ; des événements semblables durent avoir lieu le 21 Décembre à Aïn Fakroun où des magasins semblent avoir été vidés et quelques centaines de moutons enlevés dans des fermes françaises isolées. Ce qui valut à cette dernière commune et à tout l'arrondissement de Batna, moins les communes de plein exercice, d'être placées par un arrêté du gouverneur général Lutaud sous le régime du «territoire de commandement». De ce fait, le général Bonneval fut spécialement chargé «des opérations du Sud Constantinois», en même temps que le nouveau sous-préfet de Batna, L. Dou, et l'inspecteur général des communes mixtes furent nommés respectivement commissaire du gouvernement et commissaire enquêteur des territoires placés sous le régime militaire. On demanda à la France en guerre une division complète avec l'artillerie, des avions et des mitrailleuses automobiles blindées, voire même davantage, le double de cet effectif pour conduire à bien «les opérations de nettoyage». Finalement, le haut commandement français ne consentit à envoyer qu'une brigade de 6.000 hommes ajoutés à ceux se trouvant déjà sur place, ils eussent été plus que suffisants de l'avis même d'un ancien haut fonctionnaire ayant vécu les événements de 1916⁽¹⁸⁾. La preuve en était dans le fait que le général Bonneval considérait, dès le 5 Janvier 1917, la révolte comme terminée et Si la brigade métropolitaine ne regagna la France qu'en mars c'était pour la faire participer à des marches de colonnes⁽¹⁹⁾ à travers plusieurs directions en la région auresienne, dans le but de terrifier les populations et leur montrer la force militaire qui avait réprimé le Bellezma.

Sur la cruauté de la répression, tous les témoins furent unanimes. Néanmoins, elle ne surprit pas tout le monde; pour Octave Depont qui fut chargé d'une enquête sur la «grave affaire de 1916»⁽²⁰⁾ en sa qualité d'inspecteur général des communes mixtes, elle avait été, écrivait-il dans son volumineux rapport, «ce qu'elle devait être: sévère sans excès, mais sans faiblesse»⁽²¹⁾ Quant à la commission parlementaire venue enquêter sur place, il semble qu'elle avait été frappée par le «massacre»⁽²²⁾ auquel les populations furent livrées... Ce qu'un autre témoin confirmait en donnant d'avantage de précisions sur la nature de cette répression et la manière dont elle s'était effectuée : «Les premières colonnes reçurent l'ordre de tirer sur tous les indigènes qu'elles rencontraient»⁽²³⁾ affirmait le préfet Seignouret, qui ajoutait : «Les soldats ne cherchaient pas à s'emparer des coupables, ils frappaient dans le tas. Tous les indigènes qu'ils rencontraient étaient passés par les armes ou incarcérés. Cela ne suffisait pas. Les troupes brûlaient les gourbis, rasaient les mechtas, vidaient les silos et razziaient les troupeaux. Les provisions de blé et d'orge dont nous avions eu si grand besoin étaient jetées et détruites»⁽²⁴⁾. Seignouret, qui n'excluait pas le recours à la «répression énergique» en tant que moyen nécessaire pour faire connaître la souveraineté française, trouvait que celle appliquée en 1916 dépassait la mesure et que les autorités-supérieures étaient allées trop loin dans les inégalités et les exagérations auxquelles elles s'étaient livrées, notamment lorsqu'elles donnèrent à l'expression «opération de nettoyage», alors en usage, la signification de «fusiller, brûler et razzier»⁽²⁵⁾.

Les témoignages de quelques survivants ayant participé au mouvement recueillis sur place lors d'une enquête effectuée en 1974 confirment tout à fait les propos de Seignouret. Yahia Hamza, par exemple, qui a été le seul à survivre au massacre de toute sa famille pour la simple raison qu'elle habitait à proximité de la maison forestière dont le brigadier Terrezano avait été tué, raconte à 74 ans son drame vécu à l'âge de 16 ans : «Après l'attaque contre Aïn Touta, l'armée est venue directement ici. Ils ont commencé à mettre à sac nos maisons et s'emparer de nos maigres biens. Puis, ils ont pris 76 personnes qu'ils ont attachés par le cou en file indienne. On les a fait monter dans le train et pour la grande majorité d'entre elles, on ne devait plus jamais les revoir. Mon père, Hamza Saker a été dirigé sur Constantine où il a été condamné à 25 années de prison. Au bout d'un certain temps, on l'a transféré à El Harrach où il est mort, car il avait observé la grève de la faim.

«Ma mère, Zohra, a été enfermée pendant dix mois dans une cellule de la prison de Constantine. Elle est morte 10 jours après son retour. Mes frères : Mohamed, Messaoud, en même temps que mes cousins (au nombre de six) sont quant à eux morts à Constantine»⁽²⁶⁾.

S'agissant du nombre de tués parmi la population tenue pour «rebelle», le général De Bonneval l'estimait à une centaine⁽²⁷⁾, alors que dans le seul douar des Ouled Aouf, selon les souvenirs d'un octogénaire⁽²⁸⁾ : Ziad Bouzid, «plus de 50 hommes ont été tués et deux autres avaient disparu». Ce dernier témoignage s'accorde plus avec ce que l'auteur de cet article précité avançait «très approximativement» écrit-il, car «personne ne peut ou ne veut donner les chiffres exacts, deux ou trois cents parmi lesquels plusieurs femmes et enfants ont été tués». Et tandis qu'une étude postérieure⁽²⁹⁾ reprenant les chiffres du rapport parlementaire parlait de 825 arrêtés et incarcérés, Seignouret affirmait que «plus de 1.200 environ ont été condamnés par les commissions disciplinaires»⁽³⁰⁾ pour refus d'obéissance à l'autorité. Les peines prononcées contre les condamnés par la commission disciplinaire du conseil de guerre de Constantine⁽³¹⁾ totalisèrent 715 années, 2 mois et neuf jours de détention⁽³²⁾ (il y eut 20 acquittements seulement). Les condamnations à mort durent être nombreuses. Nous ne connaissons pas celles infligées à ceux reconnus ou supposés être les auteurs de l'attentat contre le brigadier forestier Tarrezano aux Tamarins et du «pillage» de cette dernière station ainsi que celle de Chemora (huit condamnations à mort⁽³³⁾ et 20 aux travaux forcés de 6 à 10).

Quant aux razzias, elles touchèrent les régions ayant affiché plus d'insoumission. Selon le capitaine Pétignot qui n'indiquait que le nombre de têtes livrées à la consommation des troupes, elles seraient de : «165 bovins, 2.563 moutons, 1.238 chèvres ; le reliquat fut enfin de campagne vendue au profit du trésor (vente qui lui apporta la somme de 58.428 F), ou affecté à la constitution des troupeaux communaux de Barika, d'Ain Touta, du Bellezma et d'Ain M'lila»⁽³⁴⁾. A cette confiscation des troupeaux s'ajoutèrent les amendes personnelles estimées à 22.180 F et les amendes collectives s'élevant à 704.655 F infligées à 62.394 habitants⁽³⁵⁾.

Apparemment cette révolte à laquelle participèrent plus de 20% d'une population de près de 290.000 habitants eut des résultats contraires à ce que l'on espérait puisqu'elle n'empêcha en rien le recensement de la classe 1918 de se faire sans incidents. Ce qu'allait augmenter considérablement le chiffre des incorporés et porter le nombre de soldats morts des six communes de l'arrondissement de Batna pendant la première guerre mondiale à un total de 1.386⁽³⁶⁾. Cependant, s'il est vrai que les méthodes employées de part et d'autre n'étaient qu'une répétition de ce qui avait été appliqué lors de vieilles occasions insurrectionnelles du XIX^e siècle, les conséquences ne furent guère les mêmes, car si la brutalité et l'abus de force parvinrent à écraser rapidement la révolte de 1916. Ceci ne put pour autant briser la sympathie de la presque totalité de la population qui allait désormais vers les «groupes insoumis». Préférant, depuis 1915, la vie errante dans les djebels à la soumission, ces derniers vu le rôle qu'ils jouèrent pendant les événements étaient devenus le symbole d'une résistance permanente, capables aux yeux des habitants de parer aux injustices de l'administration et de venger les exactions de ses plus fidèles agents : indicateurs et Caïds.

Les actions de ces «hors-la-loi», ces «rebelles», «bandits» ou «fellaggas», pour reprendre toutes les expressions qui les désignèrent pendant l'époque coloniale, étaient menées contre l'autorité même des administrateurs des communes mixtes qu'ils tinrent en haleine durant près de 7 ans (1915-1921) sans que les goums, les spahis ou les détachements de sénégalais ne puissent y mettre un terme. Leurs coups revêtaient souvent un aspect spectaculaire : l'attaque du village de colonisation de Foum Toub à la mi-October 1917 ; l'exécution de Si Cherif ben 'Alia, notable des Ouled Mançour le 19 Avril 1919 pour avoir osé aider l'administration ; l'attaque de la maison forestière de Tagda le 3 Avril 1919; l'assassinat en plein jour du 22 Février 1920 du Caid Messaoud du douar Chélia, rentrant du marché d'Edgar-Quinet ; l'action dirigée la nuit du 19 Avril 1920 contre le «Moulin Blanc» dans la plaine de Remila, pour ne citer que ces exemples indiquent suffisamment qu'ils étaient spécialisés dans l'assassinat des partisans de la collaboration et qu'ils luttèrent contre toutes les formes de la colonisation.

La surprise, l'exécution rapide de leurs menaces, «l'invincibilité»⁽³⁷⁾ due à leur connaissance parfaite du terrain, «l'insaisissabilité» tenant à l'aide que les habitants leur fournissaient (renseignements, nourritures, hospitalité) constituaient le secret du succès que portèrent «ces bandits d'honneur». Issus tous de la classe populaire - Benzemat, par exemple, n'était qu'un berger du douar Zellatou - ils devinrent des hommes auréolés de gloire que les récits fantastiques grossis d'exagération sans cesse en firent même des personnages légendaires⁽³⁸⁾. C'est à ce titre qu'ils agissaient avec succès au point où les autorités étaient portées à avouer qu'à la fin de 1917, l'Aurès appartenait effectivement aux bandits, personne ne s'en plaignait⁽³⁹⁾, que «l'extrême majorité des habitants était arrivée à ne plus vouloir renseigner les représentants du gouvernement»⁽⁴⁰⁾. Et pour cause : «Tous ceux qui acceptaient de les seconder se savaient condamnés à mort par Benzemat et Boumesrane»⁽⁴¹⁾.

Contrairement à l'administration qui, en vue de les discréditer, les confondait aux coupeurs de route «Serraba», aux voleurs, tous les habitants les admiraient, tandis que les tribus auxquelles ils appartenaient trouvaient qu'ils leur faisaient honneur.

Aux quatre coins de l'Aurès, des troubadours exaltant leurs glorieux exploits sur un pouvoir puissant tenu en échec étaient chantées dans toutes les occasions. La chanson, faite en idiome chaouïa en honneur du groupe de Boumesrane dans le Sud de l'Aurès, vantait l'héroïsme de ses hommes, non pas seulement de grands officiers ayant fait leur preuve dans les divers combats épiques :

Gaga dh'Elficiane ⁽⁴²⁾	Gaga est officier.
Daha ⁽⁴³⁾ dhelkobtane	Daha est capitaine
Sidi Ali ⁽⁴⁴⁾ lahrez selberkane	Sidi Ali les protège par ses manifestations divines
loussed elakhbar Ensalah ⁽⁴⁵⁾	La nouvelle de la venue de Salah arrive-t-elle
Yakhla «Mrichi» ⁽⁴⁶⁾ Dhrok meha	«Mrichi» se vide en un instant
Ekkar à Gaga, Ekkar à Daha	Pars ô Gaga, pars ô, Daha

Fi Aïssa⁽⁴⁷⁾ dh'essahara thalett Sur Aïssa au Sahara les
anechnache⁽⁴⁸⁾ recherches se précisent elles

Daha et Gaga, rouhen Laâchèche⁽⁴⁹⁾ Daha et Gaga
sont déjà partis chez les Acheche

Cependant, la chanson la plus connue et la plus écoutée était celle qu'avait chantée le célèbre artiste Aïssa Djermouni dont la majestueuse voix porta le nom de Messaoud ben Zelmat au-delà des limites auresiennes et le diffusa dans l'Algérie entière. De nos jours encore, un enregistrement sur de grands anciens disques ou sur cassettes nous permet d'entendre parler, en termes lyriques, du chef de la résistance dans le Nord de l'Aurès durant et après la première guerre mondiale :

Ekkar ama nouguir partons, partons ainsi vers
Ekkar ama nouguir

Arroh Elmenaâ ou Chir les villages de Menaâ et
Chir (dans l'Aurès)

Elmessaoudh ou Zalmadh C'est en ces lieux escarpés
qu'on retrouve Elmessaoud ben Zelmat

Id Youghadh oudjamadh Porteur d'un fusil à répétition
Dhel fouchi dhou masmar

Oul balghath dhou gdhar et d'une babouche au pied⁽⁵⁰⁾

C'est ainsi donc que la révolte de 1916, réprimée militairement en quelques mois, put se prolonger jusqu'en 1921 sous une forme de résistance populairement passive, exprimée par le soutien porté infailliblement aux divers groupes d'activistes.

En échange, ces derniers en prenant en charge la défense des intérêts des habitants donnèrent à leur activité un sens patriotique.

La lettre d'avertissement⁽⁵¹⁾ qu'ils auraient adressée à un riche commerçant de Batna pour le dissuader d'acheter une «Azela» des Pères Blancs à Médina prouve le désir qu'avaient les populations à se faire aider pour récupérer par tous les moyens leurs terres prises d'eux par voie de séquestre. On ne sait pas dans quelle mesure cet acte de menace aurait facilité les choses aux Ouled Daoud pour retrouver effectivement une partie de leurs biens, mais démontre à coup sûr le fossé que la répression de 1916 et les mesures relatives à la conscription et à la réquisition durent creuser entre l'autorité coloniale et les administrés musulmans et du coup entre les deux éléments algérien et européen.

Cette attitude à refuser de coopérer entre le pouvoir en place en dépit des pressions et même de la répression⁽⁵¹⁾ exercée notamment sur les tribus et les parents des «insurgés et insoumis à l'autorité française» selon la formule de la lettre, n'était à notre sens que le début d'une prise de conscience collective; non seulement de la réelle nature du dominateur, mais aussi de sa vulnérabilité devant la cohésion populaire. L'importance que revêt cette lettre consiste également en ce qu'elle montre un début de détachement des habitants de l'influence des chefs de zaouia pour celui d'un nouveau pouvoir ayant un caractère séculier. Ce qui annonce non pas la fin d'une époque où les congrégations exerçaient sans partage leur influence spirituelle mais le commencement de leur décadence. En effet, tous les rapports sur la situation dans la région de l'Aurès, lors des événements de 1916 et ceux d'après, confirment que les chefs de zaouias n'étaient plus écoutés par leurs fidèles⁽⁵²⁾, que ces derniers ne répondirent plus comme auparavant à toutes les injonctions de leurs Cheikhs surtout lorsqu'il s'agissait d'obéir aux autorités françaises⁽⁵³⁾.

C'est dans de tels changements que résidait, à notre avis, la portée de la révolte de 1916. Et tandis que certains écrivains ne voyaient en celle-ci qu'un mouvement insurrectionnel sans importance ne méritant guère le nom de révolte ou d'insurrection, d'autres contemporains comme O. Depont, connu pour sa hantise des confréries au point qu'il voyait derrière toute action «leurs agissements» ne la différenciaient pas des insurrections précédentes en lesquelles les zaouias auraient joué le plus grand rôle. Or, à lire les documents d'archives relatifs aux événements de 1916, il se révèle difficile d'y trouver une personnalité musulmane ou un Cheikh de zaouia de quelque influence faisant appel à l'insurrection ou excitant à l'insoumission; au contraire, la plupart d'entre eux, sinon tous, employèrent tout ce qu'ils avaient comme autorité pour convaincre les gens de ne pas s'opposer au recrutement. Le marabout Hassan Chérif de Magra, fidèle et dévoué fut de ceux-ci mais échoua; le Cheikh Abdessemmed lui même était désigné membre de la commission de révision qui parcourait le pays, ce qui avait une signification; le Mokaddem (Rahmani) Sahraoui Mohamed ben Amniar ben Elâmri⁽⁵⁴⁾ du douar de Tilatou n'était-il pas, en pleine attaque, vers 3 heures du matin du 12

Novembre, intervenu et avait sauvé Mme Marseille, femme de l'administrateur assassiné, et ses enfants en les mettant en sécurité dans la demeure appartenant à l'un de ses parents. Et si quelque uns s'exposèrent aux griefs, c'est tout simplement à cause qu'ils étaient, aux yeux de l'administration, restés à l'écart et n'avaient pas suffisamment incité au calme et à l'obéissance.

Cependant, c'est l'exemple d'une minorité de «petits» Mkaddems (10 en tout sur plus de 66)⁽⁵⁵⁾ signalés comme ayant pris un rôle «néfaste» qu'on mit en avant pour pouvoir conclure officiellement à la grave responsabilité des confréries dans les événements de 1916. Néanmoins, cette tendance ne saurait résister à l'examen que nous permettent les archives françaises elles-mêmes. Mohamed ben Saïd Rahmani que tous les documents qualifièrent «d'âme de résistance» à la mechta Khanzaria dans le douar des Ouled Aouf n'était en fait, selon les renseignements fournis par l'administrateur d'Ain Touta lui-même en Mai 1916, qu'un homme (38 ans et père de 8 enfants) «à caractère doux, respectueux et soumis envers les représentants de l'autorité française ... d'une influence locale très restreinte dans le douar...»⁽⁵⁶⁾. Comment se fait-il qu'un homme obscur à l'avant-veille de l'insurrection et sans pouvoir réel, puisque illettré, peut en si peu de temps devenir un meneur d'hommes ? L'explication est que ce personnage avait agi en tant que «Kebir» (notable) de son douar ou de sa dechra, soucieux de s'opposer à la demande administrative jugée exagérée cette fois-ci et donc inacceptable plus qu'un religieux usant de son influence comme on essayait de le montrer, même s'il n'en avait pas en fait⁽⁵⁷⁾. Le cas du Mokaddem Belloudini, en même temps Caïd placé à la tête du douar Seggana était à peu près le même. C'est au nom de la dernière fonction qu'il s'était rangé du côté de nombreux révoltés dans son douar (376) et non parce qu'il était religieux rahmani⁽⁵⁸⁾. Quant aux autres, quelle que fut leur attitude⁽⁵⁹⁾, ils étaient emportés par la révolte générale de leurs douars : Merouana, Marcounda, Ouled Fatma, dont «tous les habitants étaient considérés comme rebelles»⁽⁶⁰⁾.

A les comparer aux Caïds (Cheikhs de douars ou adjoints indigènes), on s'étonnera du nombre élevé de ces derniers qui furent révoqués et même emprisonnés⁽⁶¹⁾, preuve qu'ils avaient au risque de perdre leur fonction réagi favorablement à la révolte. Plus résolu à s'opposer aux exigences de la loi sur les conscriptions furent les «Kebars» de douars; en vrais représentants, ils exprimèrent presque tous leur volonté de ne pas renoncer à faire obstacle à cette nouvelle injustice par tous les moyens, y compris le recours à la violence pour «donner, selon l'expression d'un témoin combattant, une leçon à la commission de recrutement»⁽⁶²⁾.

Les hommes de zaouias n'étaient donc pour rien et ce pour la première fois. Cependant, même s'ils s'alignèrent sur la position de l'administration coloniale, officiellement on leur fit endosser une part de responsabilité dans le soulèvement. C'est du moins ce que l'on peut constater dans le rapport officiel de Depont. On peut se demander si celui-ci, toujours bien informé de par sa fonction d'inspecteur général des communes mixtes en plus de son important ouvrage⁽⁶³⁾ qui le rend spécialiste en la matière, ne faisait que feindre méconnaître dans quel sens les chefs de confréries avaient évolué. C'était peut-être pour les innocenter aux yeux de leurs Khouans et pour cacher ou même se faire cacher la réalité de la mutation des mentalités qui commençait à faire jour parmi les populations de la région. Autant dire que ce rapport que l'on trouve en de nombreux dépôts d'archives en Algérie et que l'on considère comme un document rare doit être lu avec précaution et pris comme une explication officielle à l'insurrection de 1916, sans plus.

Le Professeur Charles-Robert Ageron est le premier, à notre connaissance, à montrer scientifiquement le mobile de l'insurrection en faisant un lien entre la cause immédiate qui était celle du service militaire obligatoire et la situation matérielle des populations soumises à des exigences de l'occupant⁽⁶⁴⁾. Selon son analyse, la prise des terres aux expropriés de Bellezma pour y élever les villages de Bernelle et de Corneille les avait rendus aptes à profiter de la première occasion pour se soulever; explication d'autant plus juste que les déclarations des contemporains sur les causes de mécontentement des autres tribus voisines allèrent dans le même sens. Les Ouled Aouf se soulevèrent d'après ces témoignages parce qu'ils «auraient été empêchés de vendre à Biskra les produits (charbon, bois et bois ouvré) qu'ils tirent des forêts Melk et même des forêts Arch ; on les aurait obligés à venir écouler leurs produits à Mac Mahon pour que la surveillance soit plus aisée. Mais comme ils n'y trouvaient pas leur profit, ils ont été mécontents et ont accusé l'administration de se désintéresser de leur sort» ; tandis que les Tilatou c'est à cause qu'ils «revendiquaient depuis 20 ans la propriété Melk et la forêt domaniale de Metlili (plus exactement : ancienne forêt). Comme ils persistent à labourer et à faire pacager dans cette forêt, de nombreux procès-verbaux de labours et de pacages ont été dressés par la brigade des Tamarins (commandée par le brigadier qui a été tué). Ils étaient exaspérés par les nombreux procès-verbaux forestiers...»⁽⁶⁵⁾.

Ces exploitations dont les gens se plaignaient, les fonctionnaires français affectaient les ignorer. Et le gouverneur général Lutaud lors de sa tournée dans l'Aurès, en Juin 1917, où il inaugura le Foundouk Hôtel de Menaâ accusait la propagande allemande d'avoir provoqué la révolte des auresiens : «Nous n'avons pas ignoré, parla-t-il devant une assistance d'officiels de représentants locaux⁽⁶⁶⁾, quels rêves malfaisants les allemands avaient conçus à propos de l'Algérie et nous savons à quel point ils ont été déçus. Mais nous savons où s'étaient portés de préférence leurs regards et nous avons regardé à notre tour. Nous avons vu la région la moins connue de l'Algérie.

«Connaissions-nous assez les habitants de cette région ? En tous cas, nous connaissions ils bien ?

«Nous avons conclu que la France devait aller vers eux sous ses aspects les plus bienfaisants; d'où un programme scolaire que nous avons tracé ailleurs, d'où cette organisation d'un circuit de tourisme qui permettra aux Français de connaître l'habitant de l'Aurès et de se faire connaître de lui.

«Deux routes maintenant pénètrent au cœur de l'Aurès, avec le télégraphe et le téléphone. Demain, un service automobile atteindra des régions qu'on ignorait hier, et voici cinq foundouks⁽⁶⁷⁾, cinq refuges confortables qui attendent le voyageur.

«Ces dispositions cordiales, hospitalières et pacifiques, est notre riposte ironique et française aux plans de l'Allemagne. Elle avait prémédité d'une insurrection, tablant sur l'éloignement moral d'une région choisie, nous répondons en y inaugurant le tourisme⁽⁶⁸⁾.

Notes :

(1) Dont l'administration coloniale elle-même

(2) Seignouret : L'Algérie et les indigènes pendant la guerre - In Revue Politique et Parlementaire, T. 98, année 1919.

(3) Encore faut-il signaler l'effet qu'eurent produits les procédés utilisés pour les intéresser au recrutement ; à cet effet, un service de détachement chargé du recrutement «de manière à attirer les indigènes» comprenait «des promenades militaires avec Nouba (musique indigène composée de flûtes et de tambourins), méchoui et couscous. Certains détachements se firent même accompagnés de danseuses et de musiciens» Seignouret : op. cit, p. 289. En Septembre 1914, «le recrutement des engagés fut intensifié et plus de 1.000 Chaouia s'enrôlèrent à Lambèse, manifestant le plus grand enthousiasme». Ce recrutement semble avoir été facilité par des allocations journalières. Voir Pétignot : Banditisme au pays Chaouia, 1937.

(4) Seignouret : op. cit.

(5) Ibid : p. 295

(6) Si Mahmoud Abdessemed avouait lui-même : «J'ai contribué dans une large mesure à faire admettre, en 1913, et durant les années de guerre la conscription militaire parmi les indigènes de Batna». Au sujet du «Marabout de Kheirane», Si Abdelhafidh ben Hafnaoui, qui conseilla les Ouled Rechaich venus lui demander avis sur ce qu'ils devaient faire, de se soumettre, Gouvion écrit : «Il vient de prouver son dévouement, lors des premières opérations de conscription». Il dira presque la même chose de son cousin, Si Taieb, «Marabout de Liana» : «Il vient de donner, d'une façon aussi effective que spirituelle, la preuve de son dévouement loyal et désintéressé lors de la conscription et de la formation des Goums». Quant à Si Amor ben Ali ben Othmane (Sidi Amira), il reçut pour les mêmes services «de nombreux témoignages de satisfactions et de reconnaissances» de la part du gouverneur général Lutaud ainsi que du commandant en chef des armées de l'Afrique du Nord. Les autres auraient fait la même chose, excepté toutefois l'attitude «assez imprécise» de Bouzid Mohamed ben Taieb, auquel on reprochait «de ne pas avoir usé de son influence dans les fractions du Bellezma pour les maintenir dans l'obéissance». Voir Gouvion : Kitab aâyane Almaghariba op. cit, A.O.M. 8X222 : Notes sur les confréries religieuses (1917) ; A.O.M. 8X22 : Renseignements sur l'annexe de Biskra (1916).

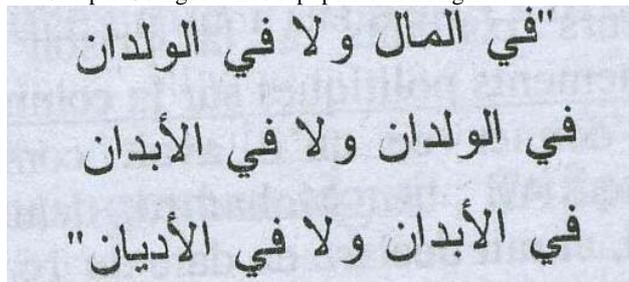
(7) Durant cette attaque, un cheval appartenant à un Daira fut blessé, tandis qu'un membre de la Djemaâ était atteint à la jambe par un projectile.

(8) Petignot : Banditisme au pays Chaouia - op. cit. ; A.O.M. M4X6 : L'insurrection de 1916 dans l'arrondissement de Batna.

(9) «En ma qualité d'officier du Ministère Public, écrivait l'administrateur de la commune mixte de Khenchela au capitaine Cabon, chef du service des renseignements, j'arrêtai et déferai de suite au tribunal répressif sous l'inculpation du concert frauduleux prévu et réprimé par l'article 1^{er} du décret du 19/9/1912 de nombreux parents de conscrits. Je les fis condamner à des peines allant de 8 jours à 3 mois de prison». Auparavant, il lui indiquait qu'il avait procédé à l'arrestation de 30 meneurs conduits à la prison civile de Batna. Voir A.O.M. 4X6 : «Renseignements politiques sur la commune mixte de Khenchela.

(10) Invité à donner ce qu'il avait comme renseignements sur les événements, Abdessemed Ali ben Mohamed, demeurant à Marcouna et frère du Cheikh Si Mahmoud, aurait déclaré en date du 16/9/1916 ceci : «Avant que les événements de Mac Mahon éclatent, mon frère Mahmoud avait prévenu Mr le sous-préfet Cassinelli en tournée de recrutement à Arris de l'état d'esprit des indigènes de Barika et de Merouana, mon frère a déclaré en ma présence à M^r le préfet qu'il ne s'aventurerait pas dans les tribus sans force armée parce qu'on le tuerait. Mr le sous-préfet se mit à rire et n'ajouta pas foi aux déclarations et aux avertissements de mon frère». Voir A.O.M. 8X221 Déclarations diverses. Voir annexes n° 42-43.

(11) Cité par Gourgeot : Les sept plaies de l'Algérie.



(12) Connue sous plusieurs noms : insurrection des Ouled Aouf parce que leur douar en fut le foyer ; révolte des Ouled Soltane, du nom de la tribu qui la déclencha ; révolution de Bellezma, du nom du massif ; enfin, elle est connue du peuple sous le vocable : «Assougass M'saligan» (1^{er} année des troupes noires). Voir A.O.M. 8X6.

⁽¹³⁾ En dépit, à en croire certaines sources, de la Fatoua sur la guerre sainte adressée à tous les pays musulmans à partir de la mosquée de Mohamed Elfateh (le conquérant). Voir A.O.M. 8X6.

⁽¹⁴⁾ Au plus, selon Seignouret, op. cit, p. Evaluation proche de celle de Ziad Bouyelli, combattant ayant pris part à l'attaque de la ville : «Nous étions plus de 500, relatait-il en 1974, mais nous ne disposions que de 100 fusils. Les autres avaient des épées en bois qu'on appelle «Sadr Eldjadj» (poitrine de poulets), des fourches, des gourdins». Voir elmoudjahid du 3/8/1974.

⁽¹⁵⁾ Ce furent pourtant ces hommes qui le blessèrent. Sans lui, son commando poursuivra l'attaque avant de se rendre aux Tamarins pour incendier la maison forestière. Bennoui qu'on surnomma «zergue El 'aynine» (l'homme aux yeux bleus prit tôt le maquis, depuis 1910. il était de l'avis de tout le monde d'un courage exceptionnel et incomparable.

⁽¹⁶⁾ Qui fit deux tués et deux blessés dont le sous-lieutenant Caperan qui commandait le détachement ; les conscrits durent profiter du désordre pour rejoindre leurs délivreurs, ceci d'après les renseignements fournis par les documents d'archives ; les témoignages recueillis sur place, en Août 1974, auprès des gens ayant vécu l'événement parlent «de 60 soldats touchés» lors de cet accrochage qui aurait duré trois jours et auquel auraient participé «500 à 600 algériens sous les ordres d'un homme très connu : Ammar ben Moussa». Voir Elmoudjahid du 10/8/1974.

⁽¹⁷⁾ Seignouret : L'Algérie et les indigènes - op. cit, p. 301.

⁽¹⁸⁾ Seignouret : L'Algérie et les indigènes - op cit, p. 31

⁽¹⁹⁾ Trois colonnes sillonnèrent tout l'Aurès du 4 au 26/3/1917. Pinchon qui partait de Batna le 4/3/1917 arriva à Biskra le 26, via oued Taga, Médina, Tkout et Elksar où elle séjourna du 8 au 22, ensuite Ghassira, Béniane, Mchouneche la colonne Montalier prit son départ le 4 Mars des Ouled Bouyahia dans le djebel Chechar (Taberdga) vers Siar, Khanga, Ouldja, Tahezza Ferradj avant de remonter vers le Nord par Tinzit, Taberdga, Babar jusqu'à Khenchela où elle arriva le 27 Mars. Enfin, la colonne Vidai partit de Biskra le 6 Mars traversant l'annexe de Biskra dans sa bordure Nord jusqu'à Zeribet Eloued qu'elle atteignit le 11; de ce point, elle prit la direction de Dermoun, ensuite Elbaâl Sidi Fath-allah, Sidi Ali, Médine (22 Mars), Foug Toub, Timgad, Lambèse et Batna (26 Mars). Source : A.O.M. 8X227 (31mi22) ; également 8X221 : itinéraires des colonnes en Aurès.

⁽²⁰⁾ A.O.M. 11H44 : Rapport annuel sur la situation politique des indigènes (rapports de Novembre et Décembre 1916).

⁽²¹⁾ Les troubles insurrectionnels en 1916 - p. 348.

⁽²²⁾ Cité par Ageron in Algérie Algérienne - op. cit. p. 101. Cependant, il est à remarquer que lorsque la commission des députés était repartie, la répression avait repris.

⁽²³⁾ Seignouret : L'Algérie et les indigènes - op. cit, p. 301. Ibid : p. 302.

⁽²⁴⁾ Ibid : p. 302.

⁽²⁵⁾ Ibid.

⁽²⁶⁾ Elmoudjahid du 10/8/1974

⁽²⁷⁾ A.O.M. 2H90 : Rapport détaillé du général Bonneval sur le mouvement insurrectionnel de 1916.

⁽²⁸⁾ Recueillis par Boussâd Abdiche à l'occasion du 20^e anniversaire de Elmoudjahid, op. cit.

⁽²⁹⁾ Pétignot : Banditisme au pays Chaouia - op. cit. Les indigènes pendant la guerre - op. cit, p. 30.

⁽³⁰⁾ Qui usa des pouvoirs disciplinaires attribués par l'arrêté du 14/11/1874.

⁽³¹⁾ Sans compter 26 décisions de mise en surveillance.

⁽³²⁾ Suivis rapidement d'exécution. A Mac Mahon, 6 condamnés avaient été passés par les armes «au milieu important déploiement des forces militaires, lit-on dans un rapport. Les adjoints indigènes et les Kebars de Djemaâ des douars ayant participé au mouvement insurrectionnel assistaient à l'exécution. Cette exécution a produit une impression profonde». Voir A.O.M. 11H14 : Rapports de Septembre et Décembre 1917; Seignouret : Les indigènes et la guerre - Up. cit, p. 303 ; également reportage de B. Abdiche dans Elmoudjahid. op. cit.

⁽³⁴⁾ Banditisme au pays chaouia - op. cit. Selon le rapport Depont, op. cit, la quantité saisie au cours des opérations répressives serait de : 55 têtes de race chevaline, 101 de race bovine, 5.366 de race ovine, 3.273 de race caprine et 57 de race asine.

⁽³⁵⁾ Ibid. Les amendes imposées étaient sans commune mesure avec les pertes causées à l'occasion des événements de 1916. La commission supérieure d'évaluation en arrêta le montant à 400.919,61 F. 25 personnes, dont 9 musulmans, tous négociants et trois services publics (compagnie de chemin de fer, administration des postes, commune d'Ain Touta) reconnus comme endommagés dans la commune mixte d'Ain Touta reçurent 241.000 F; dans la commune d'Ain Elksar, une somme de 3.000F avait été versée à deux négociants musulmans. On attribua dans la commune mixte de Barika 54.000F au sieur Kellerman, fermier, et à Mr Grangier, propriétaire ; enfin, un musulman et un européen d'Ain Mlila reçurent ensemble 50.000 F. Voir A.O.M. 2H90 : Les diverses commissions d'évaluation des pertes

⁽³⁶⁾ Musulmans et Français confondus selon l'Echo du Sahara du 17/11/1925. De 1914 au 31/12/1916, le nombre des appelés et des engagés volontaires aurait atteint 4.067 soldats, avec les tirailleurs coloniaux il serait de 5.321, soit 1,83% de la population ; leur ventilation semble avoir été la suivante :

Classes	Recrues	Engagés volontaires	Travailleurs coloniaux
1914	103	1.828	1.254
1915	240		
1916	524		
1917	1.366		

Quant à la proportion des morts ainsi que celle des participants par rapport à l'ensemble des mobilisés Algériens et Tunisiens que cite G. Meynier dans L'Algérie révélée, p. 274, à savoir «sur 155.221 Tunisiens et Algériens mobilisés à être allés effectivement sur le front, il y a 35.900 morts», elle serait de l'ordre de 3%. Leur pourcentage s'élèverait à 4% d'après le chiffre de 112.000 qui formaient seuls les Algériens entre engagés volontaires et appelés de diverses classes incorporées. Voir Seignouret : op. cit, p. 287.

⁽³⁷⁾ D'après ce que les gens racontaient, Benzemat (Messaoud) aurait dit en guise de défi à l'autorité des administrateurs «qu'il ne serait jamais vaincu quoi qu'on fit; malheur à ceux de ses compatriotes qui voulaient lui barrer le chemin».

⁽³⁸⁾ Puisque leurs admirateurs se disaient que «leur armement était considérable, leurs richesses fabuleuses, leur personne était devenue invulnérable et leur adresse au tir, telle qu'ils touchaient infailliblement au cœur, l'oiseau en vol».

(39) Pétignot : Banditisme au pays chaouia - op. cit.

(40) Ibid.

(41) La mémoire de la plupart des auresiens , aujourd'hui, ne conservait que le nom de Messaoud Benzemat; en fait qu'ils étaient deux frères à se révolter : Ali et Messaoud.

Condamné à un an de prison par le tribunal répressif de Batna, le 1/5/1915, «pour vol d'un mulet» Ali s'enfuit dans la montagne; depuis, il devint insoumis «bandit». Il eut surtout à faire à l'administrateur de la commune mixte de l'Aurès qui avec ses troupes lui livrèrent sans résultats surtout au cours de l'année 1917, plusieurs combats entre autres à Ouled Yahia, à Beniane et à Ghassira. Sa mort qui survint en Octobre 1917 resta jusqu'à aujourd'hui un mystère.

On dit qu'il fut exécuté par un inconnu, tandis qu'une autre version rendit responsable de sa mort un groupe d'individus des Ouled Saâd du douar Kimmel.

Messaoud succéda alors à son frère et fat, durant cinq ans, «maître» du Nord de l'Aurès.

Selon le rapport de l'administrateur de la commune de Khenchela, il trouva la mort à «Elkherzoum» dans les environs du col Tizougarine, le 7/3/1921, dans des conditions qui demeurent confuses.

Contrairement à l'affirmation de l'administrateur qui cherchait, semble-t-il, à s'attirer le mérite d'avoir mis fin à l'insaisissabilité de Benzemat, les combattants de 1916 dans le reportage de 1973 déjà cité affirment de leur côté que la fin de Messaoud était due à une mort naturelle. Version que les vieux d'aujourd'hui confirment.

D'ailleurs, à lire le rapport officiel on remarque qu'il est hésitant et d'un ton peu rassurant.

Quant à Boumesrane dont le vrai nom est Salah ben Mohamed Ameziane, originaire du douar Mchouneche, son influence s'étendait sur le Sud de l'Aurès.

C'est à la suite de son évasion de la prison de Biskra, en Novembre 1915, en compagnie d'un co-détenu nommé Belkacem Benzerrouk qu'il regagna la montagne. Avec une bande qui regroupait Mohamed Benzerrouk, Mohamed ben Belkacem, Boumesrane semble avoir inquiété durant longtemps les autorités dans la partie Sud de l'Aurès, le djebel Chechar et l'annexe de Biskra avant qu'il ne fat rué dans un accrochage en Octobre 1920. Voir Pétignot : Banditisme au pays chaouia - o. cit. ; Elmoudjahid du 3/8/1973 - op. cit.

(42) Gaga : abréviation de Belkacem (allusion à Belkacem ben Zelmat, compagnon de Boumesrane).

(43) Déformation de Mohamed (allusion à Mohamed ben Zerrouk, frère du précédent).

(44) Sidi Ali ben Saighi : membre du groupe qu'il protégeait avec sa baraka puisqu'il

(45) Salah est le prénom de Boumesrane, chef du groupe

(46) Mrichi + quartier de la palmeraie de Mchouneche.

(47) Il s'agit de Aïssa ben Masmoudi, autre «rebelle» originaire du douar Oulache.

(48) Allusion aux diverses campagnes dirigées contre les «insoumis».

(49) Tribu du douar Oulache. Source Pétignot : Banditisme au pays chaouia.

(50) Description qui converge avec les renseignements fournis par l'administrateur de la commune de Khenchela dans son rapport déjà cité où on lit : «Benzemat était porteur d'un fusil Lebel à balles D., d'une junêlle ordinaire dite «de théâtre», d'un petit Coran de poche et divers objets sans utilité». D'après l'étude de Pétignot, op. cit. (ça et là), la plupart des «maquisards», en terme moderne, seraient armés de fusils Lebel et porteurs de cartouchières en Filali (cuir) ; ce qui veut dire qu'ils étaient bien armés, assez aisés et suffisamment protégés.

(51) Dont voici le texte traduit du chaouia : «Le 7 Septembre 1919,

«A la Seigneurie de Mr Paul, commerçant à Batna «Que le salut soit sur vous et sur les membres de votre famille, (ensuite) «Nous avons appris que désireriez le terrain (Azla) des Pères Blancs à Médina, il est de coutume dans toutes nos tribus que celui qui se permet d'acquérir ce terrain ne le ferait qu'au prix de sa mort, Or, aujourd'hui, nous vous prions de renoncer l'acquisition de la dite Azla.

«Dans le cas où vous ne voudriez pas vous soumettre à notre demande, nous vous faisons savoir que nous procédons comme suit : Dès le jour de votre entrée en possession de la dite Azla à Médina, vous nous ferez parvenir dix mille francs environ par l'intermédiaire d'une personne que nous vous enverrons. Vous nous paierez cette somme au commencement de l'année (chaque année), «si vous apportez du retard ou si vous faites traîner en longueur le paiement de cette somme, nous ne négligerons rien pour vous faire sortir de la ferme, vous, toute votre famille et tous vos serviteurs.

«Tel est le conseil que nous vous donnons. Suivez-le. Prenez garde que quelqu'un de vous trahisse. Prenez garde d'acheter le terrain en question, car nous avons des intérêts innombrables avec les Pères Blancs.

«salutation de la part des insurgés et insoumis à l'autorité française. Suivent les noms : Elmessaoud ben Zelmat, Si Ahmed Elmekami, Belkacem ben 'Aljia, Salah ben Boumesrane et tous ceux qui sont tombés d'accord au sujet de la présente affaire (suit le dessin d'une balle dans laquelle ont lit cartouche Boucetta calibre9)». Pétignot, op. cit, auquel nous empruntons cette lettre, affirme avoir relevé du compte rendu administratif des renseignements en compagnie de cette traduction selon lesquels «le lendemain de la mise à la poste de cette lettre, un indigène voilé s'est présenté chez les Pères Blancs à Médina et en l'absence du supérieur, fit la déclaration suivante au Père qui était occupé à panser les indigènes : «Préviens le Mercanti qui veut acheter la propriété que s'il n'abandonne son projet, il mourra 15 jours après son arrivée ici. D'ailleurs, a-t-il ajouté, nous l'avons prévenu par lettre hier. A ce moment là, il entrerait son burnous et laisser voir ses cartouchières remplies de cartouches de guerre».

(51) Même les Caïds ne furent pas épargnés de même que les «Marabouts» qui pourtant lors de l'insurrection avaient prêché la soumission. De 1917 à 1921, les uns et les autres furent en réalité pris entre deux feux : les menaces d'être révoqués ou de voir leurs zaouïas fermées, d'un côté de l'autre, la terreur que leur inspiraient les visites nocturnes des révoltés. Quant aux familles des «bandits», elles furent rassemblées au Nord de l'Aurès pour être employées à des travaux d'utilité publique. Dans les tribus dont dépendaient les «chefs de bandes», les troupes, notamment les sénégalais, y étaient déployées pour les terrifier en même temps que les alourdir de charges qu'ils devaient fournir aux divers détachements. Les habitants de Zellatou d'où Messaoud ben Zelmat était originaire durent énormément en souffrir : «Ces troupes, écrivaient-ils le 30 Septembre 1920 au gouverneur général sont une charge pour les habitants et nécessitent des dépenses journalières : 12 quintaux d'orge, 15 quintaux de paille, 50 ovins, 5 poules, 5 Kgs de beurre, 2 quintaux de farine de blé, 18 quintaux de bois, 2 vaches, 50 bœufs, 3 Kg de miel, légumes, fruits, bougies, 50 mulets auxquels leurs propriétaires sont également attachés ont été mis à la disposition de la garnison d'office. L'attitude de la troupe est parfois arrogante et pleine de vexation... «Les Ouled Yahia de la vallée des Ouled 'Abdi où un détachement de sénégalais était installé depuis Décembre 1918 écrivirent de leur côté au préfet de Constantine : «Les troupes qui ont ravagés nos récoltes nous empêchent de travailler librement et effraient nos femmes et nos enfants ... C'est pourquoi, Monsieur le préfet, nous vous prions de

vouloir bien donner des instructions pour que nous ne soyons pas traités de la manière ci-dessus, ou bien nous emmener sur le terrain et nous fusiller avec nos femmes et nos enfants». Annexe n°49.

⁽⁵²⁾ Cf. Pétignot : Banditisme au pays Chaouia - op. cit. A.O.M. 8X221 et 4X6.

⁽⁵³⁾ Preuve de passage tiré de Pétignot., op. cit. «L'administrateur de l'Aurès chercha même à faire appel aux bons sentiments de ses sujets : le jour de la fête du Marabout Si Yahia, le plus vénéré entre les saints, il ne craignit pas de se rendre au milieu des fidèles, il les invita à demander au saint tout-puissant la destruction des bandits fratricides ; pas une voix ne s'éleva».

⁽⁵⁴⁾ Sur sa fiche individuelle de renseignements, on lit : «Agé de 52 ans en 1915. D'une famille des fellahs, possède une fortune mobilière de 5.000 F. Son influence est locale, ne s'étend pas au-delà de Briket, de Tilatou. Entretien des relations correctes avec les autorités françaises et auxquelles il aime à rendre visite dans certaines occasions». C'est dire à quel point certains «Marabouts» étaient disposés à fendre service à l'autorité. Annexe n° 47.

⁽⁵⁵⁾ Résidents dans les parties de la région où la révolte avait été plus ouverte, comme à Barika (14 Mokaddems), Ain Touta (16) et Bellezma (36 à 40 Mokaddems).

⁽⁵⁶⁾ A.O.M. 8X221: Feuilles signalétiques relatives aux Mokaddems et aux adjoints indigènes.

⁽⁵⁷⁾ Dans le même douar à cette époque il y avait le Mokaddem Megaâche Mebarek ben Mabrouk, issu d'une famille maraboutique et dont l'influence était plus grande. Voir les listes des Mokaddems dans la commune mixte d'Ain Touta in A.O.M. 8X221.

⁽⁵⁸⁾ C'est ce que le témoignage d'un membre de la zaouia de Tolga mis en annexe confirme. D'après d'autres témoignages le Cheikh Belloudini «était dévoué à la France, mais est allé deux fois à la Mecque et s'est arrêté à son retour à Constantinople. Toutes ses idées françaises ont été modifiées». Voir A.O.M. 8X221.

⁽⁵⁹⁾ On rapporte que Si Driss Belaid de la zaouia d'Oulmouleche au douar Merouana fut l'un des promoteurs de la rébellion en Novembre et Décembre 1916, tandis que Maâche Ammar ben AU du même douar mourut au pénitencier de Tadmit où il avait été interné à la suite de la révolte de 1916. Voir A.O.M. 8X222 : Notes sur les confréries religieuses.

⁽⁶⁰⁾ A.O.M. 8X221 : Renseignements généraux sur les personnages religieux.

⁽⁶¹⁾ Nous avons pu en compter sept au total (trois dans le Bellezma dont un avait été emprisonné et trois à Ain Touta). Il s'agissait de Louchène ben Mohamed du douar Briket, Bouhantallah Mohamed ben Ahmed du douar Ouled Aouf et de Benyoucef Ismail ben Hamou du douar Tilatou ; enfin, le septième dans la commune mixte de Barika qui était le Caïd du douar Seggana. Voir annexe n°46.

⁽⁶²⁾ Elmoudjahid du 3/8/1974, op. cit.

⁽⁶³⁾ En collaboration avec Coppollani : Les confréries religieuses musulmanes publié en 1877 puis en 1898.

⁽⁶⁴⁾ - Les troubles insurrectionnels du Sud constantinois dans L'Algérie Algérienne - op. cit. Traduit en arabe, ce même article a été publié dans El Açala.

⁽⁶⁵⁾ A.O.M. 8X221 : Renseignements sur les causes de l'insurrection. Les interrogés donnèrent une variété d'explications dont voici quelques unes : «La conscription est la cause principale du mouvement - Les Cheikhs pour la plupart se sont livrés à un fourbi formidable qui a mécontenté les indigènes - Les administrateurs ont été trompés par les Cheikhs - Les indigènes sont peut être travaillés par des émissaires étrangers - on dit que cet hiver les Snoussi menés par des officiers turcs, allemands et autrichiens professent le soulèvement de la Tunisie, de notre frontière saharienne d'où le mouvement s'étendait - En Algérie, ce qui se passe actuellement ne serait que les prodromes...».

⁽⁶⁶⁾ Outre Mme Lutaud et le prince d'Annam, le gouverneur général accompagné du député Cuttoli, du général Lartigue, commandant la division de Constantine que Lutaud avait qualifié en cette occasion de Christophe Colomb pour sa Monographie de l'Aurès, d'André Théaux, directeur de la sécurité, de C. Rouzaud, sous-directeur des chemins de fer algériens de l'Etat, de Morris, sous préfet de Batna , de l'administrateur d'Ain Touta : Caré, de l'administrateur de la commune mixte de l'Aurès : Masselot. Plusieurs Caïds y étaient également présents citons parmi eux : Si Ahmed Bey Benchennouf, Djebaili Abdelkader, Cheikh de Bouzina qui, dans la nuit de l'attaque d'Ain Touta où il était de passage pour la perception de l'impôt, aurait prit ouvertement parti de la France. D'après certaines sources, «il s'était joint aux zouaves et répétait sans cesse vive la France». Voir Pétignot : Banditisme au pays chaouia - Op. cit. Gouvernement général de l'Algérie : Circuit de l'Aurès.

⁽⁶⁷⁾ Qui furent ceux de Menaâ, Djemora, Arris, Ghouffi et Mchouneche.

⁽⁶⁸⁾ Gouvernement général de l'Algérie, Direction de l'agriculture : Op. cit. Le reste du discours que nous reproduisons ci-après donne à penser que Lutaud cherchait à donner à l'insurrection de 1916 une explication ethnique et dire tout l'intérêt que la France pouvait tirer en mettant à profit cet élément nouveau qui permettait la division et du coups entraver ou retarder du moins le processus patriotique de l'Aurès en cours : «Qu'est-ce que ce peuple de l'Aurès qui entoure aujourd'hui ? Les Arabes le nomment, avec quelque dédain les Chaouia et déjà à ce trait nous savons qu'il n'est pas arabe. C'est une partie du vieux peuple berbère, de la race autochtone. Sans lui attribuer plus particulièrement un des noms que la science attribue aux divers habitants de l'Afrique du Nord, nous savons qu'il est le plus ancien possesseur de la terre et que cette possession, il s'en est toujours rendu digne en aimant la terre et en la fécondant ... Ces Berbères et leurs frères Kabyles, nous savons donc qu'ils aiment la terre ainsi que nos paysans avec qui ils ont une si curieuse ressemblance physique et morale, étant comme eux jardiniers et démocrates... L'invasion arabe qui chez nous fut repoussée avait vaincu en cette Berbérie les habitants, nos probables parents et nous ne soucions pas de réparer l'antique injustice ... Les premiers Français de la conquête avaient été éblouis par l'Arabe aux belles draperies, aux mains fines, par la poésie incontestable qui se dégage d'une race élégante, religieuse, courtoise. Ils n'avaient pas vu derrière les combats chevaleresques et les fantasias bruyantes, le peuple aux mains colleuses, les sédentaires travailleurs qui continuaient à fertiliser la terre comme ils le faisaient depuis des siècles malgré les invasions qui se succédaient autour d'eux ... Les cultivateurs de l'antique Berbérie nous voulons les connaître mieux et qu'ils nous connaissent mieux... N'y a-t-il pas là une idée de justice digne de séduire la France ?». L'enquête sur La répartition de la langue berbère que le gouverneur général fit faire sous la direction du Professeur Gautier.